



FONDS DE  
PLACEMENT

Programme Épargne et  
Retraite IAG

APERÇU  
DES FONDS

au 31 décembre 2023





## TABLE DES MATIÈRES - Aperçu du Fonds

Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier.....	5	Revenu fixe mondial (PIMCO).....	98
La gestion professionnelle des Fonds.....	8	Revenu à taux variable (Wellington Square).....	100
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) ..... au 31 décembre 2023	11	Stratégie d'obligations de sociétés (iA).....	102
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) ..... au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige	14	Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises ..... neutres	104
Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à ..... chaque Fonds	17	Diversifié sécurité (iA).....	106
Modéré ISR (Inhance).....	40	Diversifié (iA).....	108
Équilibré ISR (Inhance).....	42	Diversifié opportunité (iA).....	110
Croissance ISR (Inhance).....	44	Stratégie revenu (iA).....	112
Portefeuille équilibré durable (iA).....	46	Diversifié mondial (Loomis Sayles).....	114
Fidelity Leadership climatique - Équilibre MC.....	48	Fidelity Revenu mensuel mondial.....	116
Actions canadiennes durables (iA).....	50	Fidelity Actions d'innovation et Obligations ..... multisectorielles	118
Stratégie climatique (Wellington).....	52	Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA).....	120
Focus prudent (iA).....	54	Allocation d'actifs mondiaux (iA).....	122
Focus modéré (iA).....	56	Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA).....	124
Focus équilibré (iA).....	58	Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25.....	126
Focus croissance (iA).....	60	Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25.....	128
Focus audacieux (iA).....	62	Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25.....	130
Sélection prudent (iA).....	64	Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25.....	132
Sélection modéré (iA).....	66	Hybride Frontière Nord MD Fidelity 75/25.....	134
Sélection équilibré (iA).....	68	Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25.....	136
Sélection croissance (iA).....	70	Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25.....	138
Sélection audacieux (iA).....	72	Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) ..... 75/25	140
Discipline prudent (iA).....	74	Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25.....	142
Discipline modéré (iA).....	76	Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25.....	144
Discipline équilibré (iA).....	78	Hybride Actions mondiales (iA) 75/25.....	146
Discipline croissance (iA).....	80	Hybride Fidelity Étoile du Nord MD 75/25.....	148
Marché monétaire (iA).....	82	Hybride Innovation thématique (iA) 75/25.....	150
Obligations court terme (iA).....	84	Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25.....	152
Obligations (iA).....	86	Actions revenu stratégique (iA).....	154
Obligations discipline (iA).....	88	Dividendes croissance (iA).....	156
Obligations de sociétés canadiennes (iA).....	90	Indiciel canadien (iA).....	158
Obligations de base plus (Wellington Square).....	92	Frontière Nord MD Fidelity.....	160
Portefeuille géré de revenu fixe (iA).....	94	Actions canadiennes - croissance (iA).....	162
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles).....	96	Potentiel Canada Fidelity.....	164

Actions canadiennes à petite capitalisation (QV).....	166
Actions nord-américaines (iA).....	168
Indiciel mondial tous pays (BlackRock).....	170
Dividende mondial (Dynamique).....	172
Actions mondiales de dividendes (iA).....	174
Actions mondiales (iA).....	176
Opportunités mondiales (Loomis Sayles).....	178
Actions mondiales Conviction (iA).....	180
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington).....	182
Fidelity Actions mondiales - Concentré.....	184
Fidelity Étoile du Nord MD.....	186
Indiciel international (BlackRock).....	188
Actions internationales (iA).....	190
Actions Europe Fidelity.....	192
Indiciel américain (BlackRock).....	194
Fidelity Vision stratégique.....	196
Innovation thématique (iA).....	198
Américain (Dynamique).....	200
Actions américaines (iA).....	202
Dividendes croissance américains (iA).....	204
Fidelity Innovations mondiales MC.....	206
Asie pacifique (iA).....	208
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser).....	210
Soins de santé mondiaux (Renaissance).....	212
Infrastructures mondiales (Dynamique).....	214
Revenu immobilier (iA).....	216
Indiciel américain DAQ (iA).....	218
Indexia prudent (iA).....	220
Indexia modéré (iA).....	222
Indexia équilibré (iA).....	224
Indexia croissance (iA).....	226
Indexia audacieux (iA).....	228
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA).....	230
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA).....	232

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) ..... au 31 décembre 2023 - Série Ecoflextra 75/100	234
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) ..... au 31 décembre 2023 - Catégorie F	235
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) ..... au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige - Catégorie F	238



## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS ESG</b>		
Modéré ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Équilibré ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	DÉC. 2009
Croissance ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Portefeuille équilibré durable (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2022
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	Fidelity Investments	OCT. 2022
Actions canadiennes durables (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2022
Stratégie climatique (Wellington)	Wellington Management	OCT. 2022
<b>FONDS FOCUS</b>		
Focus prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
<b>FONDS SÉLECTION</b>		
Sélection prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
<b>FONDS DISCIPLINE</b>		
Discipline prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
<b>FONDS DE REVENU</b>		
Marché monétaire (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 1991
Obligations court terme (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1997
Obligations (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAI. 1977
Obligations discipline (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAR. 2016
Obligations de base plus (Wellington Square)	Wellington Square	JAN. 2011
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2021
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	Loomis, Sayles & Company	OCT. 2021
Revenu fixe mondial (PIMCO)	PIMCO	MAR. 2013
<b>FONDS DE REVENU - Spécialisés</b>		
Revenu à taux variable (Wellington Square)	Wellington Square	OCT. 2019
Stratégie d'obligations de sociétés (iA) <sup>1</sup>	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2012
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	Fidelity Investments	JUN. 2015
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>		
Diversifié sécurité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1998
Diversifié (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 1987
Diversifié opportunité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1998
Stratégie revenu (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2012
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>2</sup>	Loomis, Sayles & Company	NOV. 2006
Fidelity Revenu mensuel mondial	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	Fidelity Investments	OCT. 2021
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2018

## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>		
Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>2</sup>	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>1</sup>	QV Investors Inc.	JAN. 2011
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>		
Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25 <sup>2</sup>	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>		
Actions revenu stratégique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2005
Dividendes croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2005
Indiciel canadien (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2001
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Actions canadiennes - croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2001
Potentiel Canada Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	QV Investors Inc.	DÉC. 2006
Actions nord-américaines (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAI. 1969
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>		
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	BlackRock	JUL. 2012
Dividende mondial (Dynamique)	Fonds Dynamique	NOV. 2006
Actions mondiales de dividendes (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2023
Actions mondiales (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2005
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	Loomis, Sayles & Company	OCT. 2020
Actions mondiales Conviction (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	Wellington Management	JUL. 2021
Fidelity Actions mondiales - Concentré	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	Fidelity Investments	NOV. 2005
Indiciel international (BlackRock)	BlackRock	SEP. 1999
Actions internationales (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2008
Actions Europe Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Indiciel américain (BlackRock)	BlackRock	JAN. 1998
Fidelity Vision stratégique	Fidelity Investments	OCT. 2019
Innovation thématique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAR. 2016
Américain (Dynamique)	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Actions américaines (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2001
Dividendes croissance américains (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2005
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>		
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	Fidelity Investments	OCT. 2021
Asie pacifique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1999
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	Jarislowsky Fraser Limitée	OCT. 2019
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	Gestion d'actifs CIBC	SEP. 2001
Infrastructures mondiales (Dynamique)	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Revenu immobilier (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2003
Indiciel américain DAQ (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 1999

## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
<b>FONDS INDEXIA</b>		
Indexia prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
<b>FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU</b>		
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2014
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2014

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

## La gestion professionnelle des Fonds

Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Indiciel international (BlackRock) Indiciel américain (BlackRock)		BlackRock 161, rue Bay, bureau 2500 C.P. 614 Toronto (Ontario) M5J 2S1
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup> Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres Fidelity Revenu mensuel mondial Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>2</sup> Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25 Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity Potentiel Canada Fidelity Fidelity Actions mondiales - Concentré Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Actions Europe Fidelity Fidelity Vision stratégique Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>		Fidelity Investments 483, rue Bay, bureau 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7
Dividende mondial (Dynamique) Américain (Dynamique) Infrastructures mondiales (Dynamique) Soins de santé mondiaux (Renaissance)	 <i>Investissez dans les bons conseils.</i>	Fonds Dynamique 1, rue Adelaide Est, 29 <sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5C 2V9
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	 <b>GESTION D'ACTIFS CIBC</b>	Gestion d'actifs CIBC 1500, rue University, bureau 800 Montréal (Québec) H3A 3S6
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles) Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>2</sup> Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	 JARISLOWSKY FRASER GESTION MONDIALE DE PLACEMENTS	Jarislowsky Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 2R7
Revenu fixe mondial (PIMCO)	 LOOMIS   SAYLES	Loomis, Sayles & Company One Financial Center 655, avenue Atlantic Boston (Massachusetts) 02111
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>1</sup> Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	 PIMCO	PIMCO 199, rue Bay, bureau 2050 C.P. 363, succursale Commerce Court Toronto (Ontario) M5L 1G2
Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance)	 QV Investors Inc.	QV Investors Inc. Livingston Place, tour Sud 222, 3 <sup>e</sup> Avenue Sud-Ouest, bureau 1008 Calgary (Alberta) T2P 0B4
Stratégie climatique (Wellington) Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	 WELLINGTON MANAGEMENT®	Vancity Investment Management Ltd. 900, rue Hastings Ouest, bureau 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1E5
Obligations de base plus (Wellington Square) Revenu à taux variable (Wellington Square)	 WSQ WELLINGTON SQUARE	Wellington Management Exchange Tower 130, rue King Ouest, 18 <sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5X 1E3
Portefeuille équilibré durable (iA) Actions canadiennes durables (iA) Focus prudent (iA) Focus modéré (iA) Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA)	 WSQ WELLINGTON SQUARE	Wellington Square 150, rue King Ouest, bureau 2010 C.P. 5 Toronto (Ontario) M5H 1J9
	 iA Gestion mondiale d'actifs	iA Gestion mondiale d'actifs 1080, Grande Allée Ouest C.P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3

## La gestion professionnelle des Fonds

---

Focus audacieux (iA)  
Sélection prudent (iA)  
Sélection modéré (iA)  
Sélection équilibré (iA)  
Sélection croissance (iA)  
Sélection audacieux (iA)  
Discipline prudent (iA)  
Discipline modéré (iA)  
Discipline équilibré (iA)  
Discipline croissance (iA)  
Marché monétaire (iA)  
Obligations court terme (iA)  
Obligations (iA)  
Obligations discipline (iA)  
Obligations de sociétés canadiennes (iA)  
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)  
Stratégie d'obligations de sociétés (iA)<sup>1</sup>  
Diversifié sécurité (iA)  
Diversifié (iA)  
Diversifié opportunité (iA)  
Stratégie revenu (iA)  
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)  
Allocation d'actifs mondiaux (iA)  
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)  
Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25  
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25  
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25  
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25  
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25  
Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25  
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25  
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25  
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25<sup>2</sup>  
Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25  
Actions revenu stratégique (iA)  
Dividendes croissance (iA)  
Indiciel canadien (iA)  
Actions canadiennes - croissance (iA)  
Actions nord-américaines (iA)  
Actions mondiales de dividendes (iA)  
Actions mondiales (iA)  
Actions mondiales Conviction (iA)  
Actions internationales (iA)  
Innovation thématique (iA)  
Actions américaines (iA)  
Dividendes croissance américains (iA)  
Asie pacifique (iA)  
Revenu immobilier (iA)  
Indiciel américain DAQ (iA)  
Indexia prudent (iA)  
Indexia modéré (iA)  
Indexia équilibré (iA)  
Indexia croissance (iA)  
Indexia audacieux (iA)  
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA)  
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA)



<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série AVIE			Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série AVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série AVIE
<b>FONDS ESG</b>											
Modéré ISR (Inhance)	2,22	2,47	2,63	-	2,84	3,11	3,30	0,10	0,40	-	
Équilibré ISR (Inhance)	2,27	2,52	2,68	-	2,87	3,14	3,32	0,10	0,50	0,25	
Croissance ISR (Inhance)	2,32	2,57	2,73	-	2,93	3,18	3,40	0,10	0,50	-	
Portefeuille équilibré durable (iA)	2,19	2,39	-	0,02	2,83	3,03	-	0,10	-	-	
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	2,40	2,60	-	-	3,05	3,27	-	0,10	-	-	
Actions canadiennes durables (iA)	2,21	2,43	-	0,00	2,82	3,08	-	0,30	-	-	
Stratégie climatique (Wellington)	2,41	2,68	-	-	3,00	3,32	-	0,30	-	-	
<b>FONDS FOCUS</b>											
Focus prudent (iA)	2,08	2,24	2,34	0,01	2,66	2,83	2,96	0,10	0,25	0,10	
Focus modéré (iA)	2,13	2,28	2,44	0,01	2,71	2,89	3,07	0,10	0,40	0,10	
Focus équilibré (iA)	2,17	2,33	2,52	0,01	2,75	2,93	3,16	0,10	0,40	0,25	
Focus croissance (iA)	2,22	2,37	2,60	0,01	2,80	2,97	3,24	0,10	0,50	0,40	
Focus audacieux (iA)	2,26	2,50	2,66	0,01	2,85	3,08	3,29	0,20	0,65	0,50	
<b>FONDS SÉLECTION</b>											
Sélection prudent (iA)	2,03	2,20	2,25	0,01	2,63	2,80	2,87	0,10	0,25	0,10	
Sélection modéré (iA)	2,08	2,26	2,33	0,01	2,69	2,86	2,96	0,10	0,40	0,10	
Sélection équilibré (iA)	2,15	2,33	2,42	0,01	2,76	2,95	3,08	0,10	0,40	0,25	
Sélection croissance (iA)	2,23	2,41	2,53	0,02	2,85	3,03	3,20	0,10	0,50	0,40	
Sélection audacieux (iA)	2,30	2,56	2,61	0,02	2,92	3,19	3,28	0,20	0,65	0,50	
<b>FONDS DE REVENU</b>											
Marché monétaire (iA)	1,05	1,23	1,29	-	1,46	1,65	1,73	0,10	0,25	0,10	
Obligations court terme (iA)	1,75	1,91	1,91	0,00	2,25	2,46	2,43	0,10	0,25	0,10	
Obligations (iA)	1,73	1,89	1,91	0,00	2,24	2,44	2,45	0,10	0,25	0,10	
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	1,73	1,85	-	0,00	2,24	2,38	-	0,10	-	-	
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,77	1,98	2,03	-	2,30	2,55	2,60	0,10	0,25	0,10	
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	1,90	2,08	-	0,03	2,51	2,69	-	0,10	-	-	
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	2,00	2,18	-	-	2,56	2,78	-	0,10	-	-	
Revenu fixe mondial (PIMCO)	2,10	2,25	-	-	2,65	2,82	-	0,10	-	-	
<b>FONDS DE REVENU - Spécialisés</b>											
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,74	1,92	-	-	2,28	2,48	-	0,10	-	-	
Stratégie d'obligations de sociétés (iA) <sup>3</sup>	1,72	1,92	2,02	0,01	2,26	2,48	2,63	0,10	-	0,10	
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	2,11	2,24	-	-	2,70	2,84	-	0,10	-	-	
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>											
Diversifié sécurité (iA)	2,04	2,22	2,39	0,02	2,66	2,86	3,06	0,10	0,25	0,10	
Diversifié (iA)	2,08	2,25	2,41	0,01	2,68	2,88	3,07	0,10	0,40	0,25	
Diversifié opportunité (iA)	2,13	2,31	2,46	0,01	2,70	2,88	3,09	0,10	0,50	0,40	
Stratégie revenu (iA)	2,06	2,24	2,64	0,01	2,57	2,80	3,24	0,10	0,50	0,25	
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>3</sup>	2,16	2,35	2,68	-	2,71	2,92	3,29	0,10	0,50	0,25	
Fidelity Revenu mensuel mondial	2,38	2,56	-	0,01	2,95	3,15	-	0,10	-	-	
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	2,39	2,62	-	-	2,97	3,18	-	0,20	-	-	



	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série AVIE		Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série AVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série AVIE
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>										
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	2,07	2,25	-	0,11	2,76	2,93	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	2,12	2,40	-	0,09	2,77	3,10	-	0,10	-	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	2,16	2,43	-	0,09	2,84	3,10	-	0,20	-	-
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>										
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	2,00	2,17	2,17	-	2,53	2,66	2,74	0,10	0,50	0,40
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	2,01	2,20	2,27	-	2,54	2,76	2,83	0,10	0,50	0,40
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	2,08	2,29	2,08	-	2,61	2,77	2,64	0,20	0,65	0,40
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	2,19	2,45	2,76	-	2,73	2,99	3,39	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	2,12	2,35	2,35	-	2,65	2,93	2,94	0,20	0,65	0,40
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>3</sup>	2,20	2,39	2,76	-	2,75	2,95	3,41	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>3</sup>	2,43	2,66	2,69	-	2,98	3,28	3,23	0,20	-	0,40
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>										
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	2,32	2,53	2,62	-	2,84	3,08	3,23	0,20	0,65	0,40
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	2,19	2,43	2,54	0,01	2,75	2,98	3,17	0,20	0,65	0,40
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	2,36	2,61	2,78	-	2,93	3,20	3,44	0,20	0,65	0,40
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25 <sup>3</sup>	2,24	2,47	2,66	-	2,78	3,04	3,30	0,20	0,65	0,40
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>										
Actions revenu stratégique (iA)	2,09	2,27	2,27	-	2,59	2,80	2,86	0,20	0,75	0,50
Dividendes croissance (iA)	2,10	2,34	2,36	-	2,64	2,90	2,89	0,20	0,75	0,50
Indiciel canadien (iA)	2,16	2,37	2,26	0,01	2,73	2,94	2,82	0,30	0,75	-
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	2,33	2,58	-	-	2,90	3,15	-	0,30	-	-
Actions canadiennes - croissance (iA)	2,21	2,43	2,42	0,00	2,77	3,02	2,99	0,30	0,75	-
Potentiel Canada Fidelity	2,34	2,57	-	-	2,90	3,15	-	0,30	-	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	2,55	2,78	-	-	3,10	3,39	-	0,30	-	-
Actions nord-américaines (iA)	2,21	2,44	-	-	2,79	3,07	-	0,30	-	-
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	2,14	2,41	2,41	0,09	2,75	3,02	3,10	0,30	0,75	-
Dividende mondial (Dynamique)	2,44	2,74	-	0,04	3,02	3,34	-	0,30	-	-
Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>5</sup>	2,32	2,60	-	-	2,88	3,20	-	0,30	-	-
Actions mondiales (iA)	2,32	2,59	-	0,01	2,88	3,18	-	0,30	-	-
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	2,23	2,55	-	-	2,75	3,09	-	0,30	-	-
Actions mondiales Conviction (iA)	2,32	2,60	-	0,01	2,89	3,15	-	0,30	-	-
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	2,41	2,68	-	-	3,03	3,32	-	0,30	-	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	2,41	2,68	-	0,11	3,13	3,36	-	0,30	-	-
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	2,49	2,77	-	-	3,08	3,40	-	0,30	-	-
Indiciel international (BlackRock)	2,21	2,45	2,38	0,02	2,77	3,04	2,95	0,30	0,75	-
Actions internationales (iA)	2,32	2,56	-	0,02	2,91	3,15	-	0,30	-	-
Actions Europe Fidelity	2,40	2,67	-	-	2,99	3,31	-	0,30	-	-
Indiciel américain (BlackRock)	2,21	2,45	2,38	0,00	2,74	2,98	2,95	0,30	0,75	-
Fidelity Vision stratégique	2,43	2,70	-	-	2,98	3,25	-	0,30	-	-



	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE		Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Innovation thématique (iA)	2,12	2,30	2,46	-	2,66	2,84	3,06	0,30	0,75	-
Américain (Dynamique)	2,29	2,56	-	0,04	2,81	3,11	-	0,30	-	-
Actions américaines (iA)	2,32	2,56	2,46	0,00	2,87	3,13	2,98	0,30	0,75	-
Dividendes croissance américains (iA)	2,16	2,45	2,46	-	2,69	3,01	3,02	0,30	0,75	-
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>										
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	2,66	2,97	-	-	3,26	3,50	-	0,30	-	-
Asie pacifique (iA)	2,39	2,63	-	0,06	3,00	3,22	-	0,30	-	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	2,62	2,87	-	-	3,24	3,49	-	0,30	-	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	2,71	2,89	-	-	3,29	3,45	-	0,30	-	-
Infrastructures mondiales (Dynamique)	2,43	2,60	-	0,09	3,09	3,26	-	0,30	-	-
Revenu immobilier (iA)	2,35	2,58	-	-	2,91	3,12	-	0,30	-	-
Indiciel américain DAQ (iA)	2,42	2,51	-	0,02	2,97	3,03	-	0,30	-	-
<b>FONDS INDEXIA</b>										
Indexia prudent (iA)	1,49	1,83	-	0,01	1,99	2,35	-	0,10	-	-
Indexia modéré (iA)	1,49	1,83	-	0,01	1,99	2,30	-	0,10	-	-
Indexia équilibré (iA)	1,50	1,83	-	0,01	1,98	2,30	-	0,10	-	-
Indexia croissance (iA)	1,49	1,83	-	0,01	1,98	2,30	-	0,20	-	-
Indexia audacieux (iA)	1,50	1,83	-	0,01	1,99	2,26	-	0,20	-	-
<b>FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU</b>										
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA) <sup>4</sup>	-	-	1,55	-	-	-	2,89	-	-	-
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA) <sup>4</sup>	-	-	1,78	0,00	-	-	3,10	-	-	-

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Dans la série Ecoflex 100/100 et/ou la série ÀVIE, le fonds n'est pas offert pour de nouveaux dépôts ainsi que pour des transferts interfonds. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois, leur montant ne peut pas être augmenté.

<sup>4</sup> Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %.

<sup>5</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
<b>FONDS ESG</b>										
Modéré ISR (Inhance)	2,06	1,93	2,13	2,07	-	2,58	2,45	2,74	2,61	0,10
Équilibré ISR (Inhance)	2,13	2,04	2,24	2,13	-	2,71	2,58	2,81	2,68	0,10
Croissance ISR (Inhance)	2,16	2,07	2,23	2,13	-	2,73	2,60	2,81	2,68	0,10
Portefeuille équilibré durable (iA)	2,03	1,90	2,16	2,07	0,02	2,60	2,44	2,79	2,64	0,10
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	2,24	2,11	2,38	2,28	-	2,81	2,65	3,00	2,85	0,10
Actions canadiennes durables (iA)	1,91	1,79	2,04	1,95	0,00	2,45	2,30	2,63	2,48	0,30
Stratégie climatique (Wellington)	2,26	2,13	2,40	2,29	-	2,83	2,68	3,01	2,86	0,30
<b>FONDS FOCUS</b>										
Focus prudent (iA)	1,93	1,83	2,03	1,91	0,01	2,48	2,35	2,57	2,44	0,10
Focus modéré (iA)	1,97	1,86	2,11	2,01	0,01	2,52	2,39	2,68	2,55	0,10
Focus équilibré (iA)	2,01	1,90	2,18	2,06	0,01	2,56	2,43	2,74	2,61	0,10
Focus croissance (iA)	2,05	1,95	2,22	2,11	0,01	2,62	2,49	2,80	2,67	0,10
Focus audacieux (iA)	2,08	1,99	2,32	2,20	0,01	2,66	2,53	2,89	2,76	0,20
<b>FONDS SÉLECTION</b>										
Sélection prudent (iA)	1,93	1,84	1,98	1,86	0,01	2,50	2,37	2,51	2,38	0,10
Sélection modéré (iA)	1,97	1,90	2,05	1,97	0,01	2,56	2,43	2,64	2,51	0,10
Sélection équilibré (iA)	2,06	1,97	2,13	2,04	0,01	2,64	2,51	2,72	2,59	0,10
Sélection croissance (iA)	2,12	2,05	2,24	2,14	0,02	2,73	2,60	2,83	2,70	0,10
Sélection audacieux (iA)	2,21	2,11	2,35	2,23	0,02	2,80	2,67	2,93	2,80	0,20
<b>FONDS DE REVENU</b>										
Marché monétaire (iA)	1,02	0,99	1,19	1,17	-	1,42	1,40	1,62	1,60	0,10
Obligations court terme (iA)	1,61	1,53	1,69	1,60	0,00	2,10	2,00	2,18	2,08	0,10
Obligations (iA)	1,61	1,52	1,71	1,63	0,00	2,09	1,99	2,22	2,12	0,10
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	1,62	1,52	1,69	1,62	0,00	2,09	1,99	2,20	2,10	0,10
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,67	1,61	1,81	1,75	-	2,19	2,09	2,36	2,26	0,10
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	1,75	1,70	1,91	1,82	0,03	2,33	2,23	2,47	2,37	0,10
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	1,83	1,77	2,03	2,00	-	2,38	2,28	2,63	2,53	0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,90	1,80	2,10	2,03	-	2,41	2,31	2,66	2,56	0,10
<b>FONDS DE REVENU - Spécialisés</b>										
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,67	1,59	1,81	1,74	-	2,17	2,07	2,34	2,24	0,10
Stratégie d'obligations de sociétés (iA)	1,64	1,57	1,77	1,69	0,01	2,16	2,06	2,29	2,19	0,10
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,99	1,92	2,14	2,08	-	2,54	2,44	2,72	2,62	0,10
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>										
Diversifié sécurité (iA)	1,93	1,86	2,10	2,02	0,02	2,53	2,40	2,71	2,58	0,10
Diversifié (iA)	1,80	1,72	1,98	1,89	0,01	2,36	2,23	2,56	2,43	0,10
Diversifié opportunité (iA)	1,80	1,68	1,98	1,85	0,01	2,31	2,18	2,51	2,38	0,10
Stratégie revenu (iA)	1,71	1,57	1,82	1,69	0,01	2,19	2,06	2,33	2,20	0,10
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	2,02	1,90	2,14	2,03	-	2,55	2,42	2,69	2,56	0,10
Fidelity Revenu mensuel mondial	2,24	2,09	2,38	2,24	0,01	2,78	2,65	2,94	2,81	0,10
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	2,28	2,13	2,37	2,27	-	2,81	2,68	2,96	2,83	0,20
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	1,94	1,85	2,12	2,04	0,11	2,60	2,47	2,82	2,69	0,10

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>										
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	1,92	1,81	2,12	2,04	0,09	2,54	2,41	2,80	2,67	0,10
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	1,94	1,86	2,16	2,04	0,09	2,59	2,46	2,80	2,67	0,20
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>										
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	1,65	1,55	1,70	1,54	-	2,16	2,03	2,14	2,01	0,10
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	1,65	1,51	1,74	1,63	-	2,11	1,99	2,24	2,11	0,10
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	1,73	1,62	1,88	1,66	-	2,23	2,11	2,28	2,16	0,20
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	2,01	1,89	2,32	2,17	-	2,53	2,40	2,85	2,72	0,20
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	1,77	1,65	1,90	1,79	-	2,26	2,13	2,43	2,30	0,20
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	2,01	1,90	2,17	2,07	-	2,54	2,42	2,73	2,60	0,20
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	2,24	2,12	2,31	2,23	-	2,79	2,66	2,91	2,78	0,20
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>										
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	2,13	1,97	2,28	2,14	-	2,62	2,50	2,81	2,68	0,20
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	1,91	1,76	2,10	1,94	0,01	2,39	2,27	2,59	2,47	0,20
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	2,16	2,06	2,44	2,37	-	2,72	2,60	3,08	2,95	0,20
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	2,04	1,89	2,23	2,12	-	2,53	2,41	2,79	2,66	0,20
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>										
Actions revenu stratégique (iA)	1,73	1,57	1,81	1,66	-	2,20	2,05	2,30	2,15	0,20
Dividendes croissance (iA)	1,75	1,60	1,88	1,71	-	2,24	2,09	2,36	2,21	0,20
Indiciel canadien (iA)	1,79	1,66	1,94	1,81	0,01	2,31	2,16	2,47	2,32	0,30
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	2,15	2,02	2,41	2,27	-	2,71	2,56	2,99	2,84	0,30
Actions canadiennes - croissance (iA)	1,86	1,72	2,01	1,86	0,00	2,37	2,22	2,53	2,38	0,30
Potentiel Canada Fidelity	2,13	1,98	2,33	2,18	-	2,66	2,51	2,89	2,74	0,30
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	2,35	2,17	2,46	2,30	-	2,88	2,72	3,01	2,86	0,30
Actions nord-américaines (iA)	1,88	1,76	2,11	2,00	-	2,42	2,26	2,68	2,53	0,30
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	1,82	1,66	2,00	1,82	0,09	2,40	2,25	2,58	2,43	0,30
Dividende mondial (Dynamique)	2,25	2,07	2,39	2,22	0,04	2,81	2,65	2,96	2,81	0,30
Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup>	1,96	1,83	2,14	2,00	-	2,49	2,34	2,68	2,53	0,30
Actions mondiales (iA)	1,97	1,83	2,15	2,02	0,01	2,50	2,35	2,71	2,56	0,30
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	2,07	1,92	2,39	2,22	-	2,59	2,44	2,93	2,78	0,30
Actions mondiales Conviction (iA)	1,95	1,84	2,12	1,97	0,01	2,51	2,35	2,65	2,50	0,30
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	2,26	2,11	2,39	2,32	-	2,81	2,66	3,04	2,89	0,30
Fidelity Actions mondiales - Concentré	2,24	2,14	2,43	2,29	0,11	2,95	2,80	3,12	2,97	0,30
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	2,32	2,20	2,53	2,39	-	2,91	2,75	3,12	2,97	0,30
Indiciel international (BlackRock)	2,04	1,90	2,06	1,93	0,02	2,59	2,44	2,62	2,47	0,30
Actions internationales (iA)	2,00	1,87	2,21	2,11	0,02	2,56	2,41	2,82	2,67	0,30
Actions Europe Fidelity	2,24	2,09	2,51	2,41	-	2,79	2,64	3,15	3,00	0,30
Indiciel américain (BlackRock)	2,07	1,90	2,13	1,95	0,00	2,58	2,42	2,63	2,48	0,30
Fidelity Vision stratégique	2,29	2,12	2,38	2,21	-	2,83	2,67	2,92	2,77	0,30
Innovation thématique (iA)	1,80	1,66	1,98	1,83	-	2,30	2,14	2,49	2,34	0,30
Américain (Dynamique)	2,15	1,91	2,22	2,04	0,04	2,62	2,47	2,76	2,61	0,30

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Actions américaines (iA)	2,00	1,85	2,18	2,00	0,00	2,52	2,36	2,69	2,54	0,30
Dividendes croissance américains (iA)	1,83	1,67	2,10	1,93	-	2,32	2,17	2,61	2,46	0,30
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>										
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	2,51	2,33	2,70	2,44	-	3,06	2,90	3,17	3,02	0,30
Asie pacifique (iA)	2,23	2,07	2,31	2,14	0,06	2,82	2,66	2,90	2,75	0,30
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	2,48	2,36	2,55	2,42	-	3,09	2,93	3,15	3,00	0,30
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	2,55	2,39	2,57	2,38	-	3,12	2,97	3,11	2,96	0,30
Infrastructures mondiales (Dynamique)	2,29	2,14	2,26	2,11	0,09	2,94	2,78	2,90	2,75	0,30
Revenu immobilier (iA)	1,93	1,78	2,13	1,97	-	2,44	2,29	2,65	2,50	0,30
Indiciel américain DAQ (iA)	2,25	2,08	2,08	1,87	0,02	2,80	2,64	2,55	2,40	0,30
<b>FONDS INDEXIA</b>										
Indexia prudent (iA)	1,42	1,31	1,73	1,63	0,01	1,89	1,76	2,25	2,12	0,10
Indexia modéré (iA)	1,41	1,30	1,71	1,57	0,01	1,89	1,76	2,19	2,06	0,10
Indexia équilibré (iA)	1,41	1,30	1,71	1,54	0,01	1,88	1,75	2,16	2,03	0,10
Indexia croissance (iA)	1,41	1,30	1,71	1,55	0,01	1,88	1,75	2,17	2,04	0,20
Indexia audacieux (iA)	1,41	1,30	1,71	1,53	0,01	1,89	1,76	2,14	2,01	0,20

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

## Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds

Voici les objectifs d'investissement et les facteurs de risque associés à chaque Fonds de iA Groupe financier. La description de chaque facteur de risque se retrouve à la section 7.9 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

### FONDS ESG

#### MODÉRÉ ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes avec la possibilité d'une plus-value du capital au moyen d'investissement dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

##### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR modéré, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

#### ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes et une plus-value du capital au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

##### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

#### CROISSANCE ISR (INHANCE)

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital et un certain revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres de participation sont privilégiés.

##### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

#### PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DURABLE (iA)

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme en investissant dans des titres à revenu fixe et de participation d'émetteurs respectant le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

##### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire pour atteindre les objectifs de placement. Afin de poursuivre les objectifs de placement, les fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds investit pourraient être retirés, remplacés ou ajoutés.

#### FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE - ÉQUILIBRE<sup>MC</sup>

Risques : Tous les risques

##### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et d'actions d'émetteurs du monde entier qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

##### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des actions d'émetteurs du monde entier qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques.

## **ACTIONS CANADIENNES DURABLES (iA)**

**Risques : A \$ E M AS D R**

### **Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées au Canada qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

### **Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement consiste à investir principalement dans un portefeuille bien diversifié de sociétés canadiennes. Le gestionnaire de portefeuille vise à identifier des sociétés de qualité bien positionnées et présentant un potentiel de croissance intéressant tout en évaluant la performance, le risque et les améliorations d'un émetteur en ce qui concerne diverses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

## **STRATÉGIE CLIMATIQUE (WELLINGTON)**

**Risques : Tous les risques**

### **Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées partout dans le monde qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de placements.

### **Stratégie d'investissement**

Le Fonds cherche à obtenir des rendements totaux à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs qui traitent ou qui contribuent à traiter de la durabilité de l'environnement ou des risques de changement climatique.



## FONDS FOCUS

### FOCUS PRUDENT (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe canadiens. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et de 30 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### FOCUS MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement élevé à long terme en privilégiant légèrement les titres canadiens à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et de 45 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### FOCUS ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme en privilégiant un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et de 60 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### FOCUS CROISSANCE (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme, en privilégiant modérément les actions canadiennes et étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et de 75 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## **FOCUS AUDACIEUX (iA)**

**Risques : Tous les risques**

### **Objectifs d'investissement**

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de maximiser le rendement à long terme, en privilégiant les actions canadiennes et les actions étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

### **Stratégie d'investissement**

La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et de 90 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

---



## FONDS SÉLECTION

### SÉLECTION PRUDENT (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu régulier et à préserver le capital au moyen d'investissements effectués de façon prudente et ce, essentiellement dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### SÉLECTION MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à générer un revenu régulier et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### SÉLECTION ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### SÉLECTION CROISSANCE (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à moyen et à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu régulier à l'aide de fonds de revenu.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### SÉLECTION AUDACIEUX (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à court et à moyen terme en investissant de façon agressive et ce, généralement dans des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 15 % en fonds de revenu et de 85 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## FONDS DISCIPLINE

### DISCIPLINE PRUDENT (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à préserver le capital à long terme en privilégiant les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

### DISCIPLINE MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

### DISCIPLINE ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement l'équilibre entre un revenu et une croissance du capital à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

### DISCIPLINE CROISSANCE (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu à l'aide de fonds de revenu.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

## FONDS DE REVENU

### MARCHÉ MONÉTAIRE (iA)

Risques : I D

#### Objectifs d'investissement

Atteindre une excellente conservation du capital et le maintien d'un haut niveau de liquidités au moyen de placements effectués dans des titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds composé de titres de qualité dont les échéances sont inférieures à un an, garantis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et leurs organismes.

### OBLIGATIONS COURT TERME (iA)

Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Offrir un rendement raisonnablement élevé en réinvestissant le revenu d'intérêts dans le Fonds tout en protégeant le capital. Investir principalement dans les obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance d'excellente qualité, émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et dont les échéances sont à court et à moyen terme, et offrant de bons revenus de placement et la sécurité du capital.

### OBLIGATIONS (iA)

Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations, de coupons et d'autres titres de créance d'excellente qualité émis par le secteur privé et les gouvernements fédéral et provinciaux. La sélection des titres repose en bonne partie sur des prévisions qui anticipent l'évolution des taux d'intérêt en vigueur.

### OBLIGATIONS DISCIPLINE (iA)

Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds est principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance de première qualité émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et qui offrent un bon potentiel de revenu et de sécurité du capital.

### OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES (iA)

Risques : I C \$ E L D

#### Objectifs d'investissement

Viser à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital au moyen d'un portefeuille diversifié, composé principalement de titres obligataires de sociétés de qualité.

#### Stratégie d'investissement

Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et peut être investi dans des titres étrangers. Le gestionnaire a recours à l'analyse fondamentale pour choisir les placements et examine la valeur de ces derniers sur une base continue, en accordant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon les régions géographiques, les secteurs d'activité, la taille de l'émetteur et la cote de crédit.

### OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)

Risques : I C L D

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu courant tout en préservant le capital et en réduisant les incidences des fluctuations des taux d'intérêt au moyen de placements dans des obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que dans d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus qui investit principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines, y compris des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité, des obligations à rendement élevé, des titres adossés à des actifs et des prêts de premier rang et d'autres des titres générant du revenu, de sorte que la cote de crédit moyenne pondérée globale du portefeuille du Fonds est «BBB-» ou supérieure.

## PORTFEUILLE GÉRÉ DE REVENU FIXE (IA)

Risques : A I C \$ E M L D R

### Objectifs d'investissement

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu régulier avec la possibilité d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents de titres à revenu fixe qui peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille. Le Fonds peut également être investi dans des FNB ou dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

## OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES)

Risques : A I C \$ E M L D

### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à générer un revenu ainsi qu'un potentiel d'appréciation du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs, situés partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multiseCTORIELLES, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure en privilégiant les obligations de sociétés américaines, les titres convertibles, les titres de créance étrangers, y compris ceux des marchés émergents, ainsi que les opérations de change et les titres du gouvernement américain. Jusqu'à 40 % de ses actifs peuvent être investis dans des titres de qualité inférieure et la totalité de ses actifs dans des titres étrangers.

## REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)

Risques : I C \$ E M L D

### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à maximiser le revenu au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux. Il vise un accroissement modéré du capital à long terme.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux dont les échéances sont variées. Jusqu'à 50 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres à rendement élevé (obligations à haut risque) qui ont été cotés ou, lorsqu'ils ne l'ont pas été, dans des titres de qualité comparable. Jusqu'à 20 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres et des instruments de placement qui sont liés économiquement aux marchés émergents. L'exposition du Fonds aux devises (aux titres libellés dans des devises autres que le dollar canadien) se limite à 10 % de son actif total. Le Fonds peut également être investi dans des produits dérivés ciblés comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps.

## FONDS DE REVENU - Spécialisés

### REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)

Risques : I C \$ E L D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif de procurer un flux de revenu mensuel régulier en investissant principalement dans des prêts à taux variable.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable qui se compose principalement de prêts à taux variable de premier rang, d'autres titres à taux variable et des titres de créance de sociétés nord-américaines et mondiales de première qualité et de qualité inférieure.

### STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (iA)<sup>1</sup>

Risques : I C \$ L D

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines. Le gestionnaire procède à une analyse fondamentale pour sélectionner les investissements et revoit la valeur des investissements sur une base permanente, en portant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon la région géographique, le secteur d'activité, l'importance de l'émetteur et la cote de crédit.

### FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVICES NEUTRES

Risques : A I C \$ E L D

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, qui investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines. Le Fonds a aussi recours à des dérivés pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

## FONDS DIVERSIFIÉS<sup>2</sup>

### DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme et accroître le capital. Favoriser la réduction des risques grâce à la sélection de titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose sur une gestion active et prudente des investissements au moyen d'une diversification avisée des classes d'actif (actions et titres à revenu fixe). Le gestionnaire du Fonds a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la sécurité et la croissance du capital et il privilégie généralement les titres à revenu fixe. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### DIVERSIFIÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe, actions canadiennes et étrangères. La portion de titres de participation est investie principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est réparti dans les actions canadiennes et étrangères et les titres à revenu fixe afin de satisfaire aux objectifs de rendement à long terme du Fonds. La gestion active est conçue dans le but de combiner de façon idéale la croissance et la sécurité en se basant sur les tendances observées de l'économie et des marchés financiers. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe canadiens, actions canadiennes et étrangères. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation et dans les titres à revenu fixe.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose principalement sur la distribution de l'actif entre les actions canadiennes et étrangères ainsi que les titres à revenu fixe. Le gestionnaire privilégie habituellement les actions par rapport aux titres à revenu fixe, mais il fait preuve d'une souplesse au-dessus de la moyenne en matière de répartition de l'actif, ce qui lui permet de positionner le Fonds de façon avantageuse par rapport aux tendances de l'économie et des marchés financiers. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

### STRATÉGIE REVENU (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un accroissement de capital constants au moyen de placements effectués principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, qui est principalement investi dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois, dans le but d'investir dans une combinaison stable d'actions produisant un revenu et de titres à revenu fixe qui présentent de solides données fondamentales. Le gestionnaire cherche par ailleurs à minimiser la volatilité quelle que soit la conjoncture de marché.

### DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES)<sup>3</sup>

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Vise à fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des titres de participation de sociétés ainsi que dans des titres de marché monétaire de partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de répartition mondiale, qui investit principalement dans des titres boursiers et à revenu fixe mondiaux aux termes d'une approche fondamentale ascendante en matière d'investissement.

## FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un revenu modeste. Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres à revenu fixe et de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde.

## FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements. Il est investi principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des quatre coins du monde.

### Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille investit principalement dans des fonds sous-jacents et adopte un guide de composition neutre correspondant à environ 60 % en titres de la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup> et à 40 % en titres du Fonds Fidelity Obligations multiseCTORIELLES Composantes multi-actifs - Couvert. Selon les conditions des marchés, la composition de l'actif peut varier jusqu'à plus ou moins 20 % par rapport à la composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global.

## ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres de participation sont privilégiés.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.



## FONDS HYBRIDES CANADIENS

### HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iA) 75/25

Risques : A I C M A S L D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions canadiennes correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA) 75/25

Risques : A I C D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE (iA) 75/25

Risques : A I C D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement<sup>4</sup>

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE INDICIEL CANADIEN (iA) 75/25

Risques : A I C D R

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY 75/25

Risques : A I C \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA) 75/25

Risques : A I C D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.



### HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25<sup>3</sup>

Risques : A I C \$ E A S D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV) 75/25<sup>1</sup>

Risques : A I C \$ E A S D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## FONDS HYBRIDES MONDIAUX

### HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iA) 75/25

Risques : A I C \$ E M A S L D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions mondiales correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA) 75/25

Risques : A I C \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS MONDIALES (iA) 75/25

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD<sup>MD</sup> 75/25

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE (iA) 75/25<sup>3</sup>

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

### HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (iA) 75/25

Risques : A I C \$ E M A S L D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions américaines correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

### ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA)

Risques : A D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire un revenu de dividendes et d'intérêts régulier assujéti au traitement fiscal préférentiel des dividendes et à enregistrer une croissance modeste à long terme. Investir principalement dans des sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, qui est composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de sociétés canadiennes et étrangères de premier ordre versant des dividendes, de titres de fiducies de revenu ou de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et américains. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois en vue d'investir dans des actions offrant une plus-value et affichant de solides données fondamentales. L'actif du fonds sous-jacent peut être investi jusqu'à 49 % dans des titres étrangers.

### DIVIDENDES CROISSANCE (iA)

Risques : A D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans un portefeuille composé principalement d'actions de grandes sociétés canadiennes de premier ordre qui s'efforcent à produire des dividendes réguliers, tout en visant une croissance à long terme du capital.

#### Stratégie d'investissement<sup>5</sup>

Investir dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de grandes sociétés canadiennes de premier ordre offrant une plus-value du capital et des versements de dividendes intéressants.

### INDICIEL CANADIEN (iA)

Risques : A D R

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice S&P/TSX 60, qui représente les 60 plus importantes sociétés au Canada.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui inclut principalement des unités de fiducies de l'indice S&P/TSX 60.

### FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY

Risques : A \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dans le but d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché et sans égard à leur capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, qui sont investies dans des sociétés dont la santé financière est bonne et qui sont sous-évaluées par le marché. Le gestionnaire recherche des sociétés qui affichent une augmentation régulière de leurs revenus, de leur marge brute d'autofinancement et de bonnes occasions d'investissement.

### ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA)

Risques : A D

#### Objectifs d'investissement

Accroître la plus-value du capital au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui font preuve d'un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie consiste à investir dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance intéressantes. Le processus de sélection favorise donc les sociétés qui possèdent des caractéristiques tels un bon accroissement des bénéfices, une croissance des ventes supérieure et un bénéfice par action élevé. De plus, la gestion du risque constitue un élément important du processus d'investissement.

### POTENTIEL CANADA FIDELITY

Risques : A \$ E AS D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à accroître la plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes pouvant bénéficier d'un bon essor pendant un cycle de marché. Une partie variable du Fonds peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer profit de la diversification géographique sans affecter la limite de contenu étranger prévue pour les REER. Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada. Le gestionnaire sélectionne les titres selon la méthode de placement ascendante propre à Fidelity. Il cherche des sociétés aux bases solides dont la valeur ne cesse d'augmenter. Il s'agit de sociétés généralement vigoureuses, axées sur les bénéfices, qui viennent d'entamer un cycle de croissance ou qui semblent offrir un excellent potentiel sur le plan des bénéfices.

## **ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV)**

**Risques : A \$ E AS D**

### **Objectifs d'investissement**

Viser une croissance du capital à long terme par des investissements en titres de participation en investissant principalement dans de petites et moyennes sociétés canadiennes.

### **Stratégie d'investissement**

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites et moyennes sociétés canadiennes. Le Fonds peut également investir une partie de son actif, généralement moins de 30 % de la valeur comptable du Fonds, dans des titres étrangers.

## **ACTIONS NORD-AMÉRICAINES (iA)**

**Risques : A \$ E D**

### **Objectifs d'investissement**

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant dans un portefeuille de placements diversifiés composé principalement d'actions canadiennes. De plus, le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation.

### **Stratégie d'investissement**

Le gestionnaire du Fonds vise à investir dans un portefeuille diversifié, géré activement, composé d'actions canadiennes et américaines. Sa sélection des titres favorisera principalement les entreprises bien positionnées dans leur secteur d'activité, qui ont de fortes perspectives de croissance, une gestion de qualité et un bilan sain.

## FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

### INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK)

Risques : A \$ E R

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et long terme d'un portefeuille largement diversifié de titres internationaux qui reproduisent le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation situées partout dans le monde, y compris dans les pays émergents.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada Index, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

### DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent afin de générer une plus-value du capital à long terme au moyen de placements effectués dans un portefeuille largement diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique, qui sont principalement investies dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui mettent ou mettront de l'avant des politiques en matière de dividende qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, annoncent un potentiel de croissance à long terme.

### ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA)

Risques : A \$ E D U

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de société situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi au sein d'une stratégie d'actions mondiales cherchant à investir dans de multiples secteurs, régions et pays dans le but d'atteindre un potentiel de rendement élevé.

### ACTIONS MONDIALES (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant majoritairement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial qui investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés de partout dans le monde. Le Fonds est composé d'une sélection de titres de sociétés qui proviennent de divers marchés financiers mondiaux et qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

### OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)

Risques : A I \$ E M AS L D

#### Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales; investir au sein d'une stratégie sans contraintes d'actions mondiales cherchant à investir dans de multiples secteurs, régions et pays dans le but d'atteindre un potentiel de rendement total élevé.

### ACTIONS MONDIALES CONVICTION (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un portefeuille d'actions qui vise à générer des rendements totaux élevés grâce à des investissements faits principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, dans une proportion approximative d'un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans la région Europe-Asie.

#### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire de portefeuille cherche à bâtir un portefeuille diversifié répartis équitablement entre trois régions du globe (Canada, États-Unis et Europe-Asie). Les trois sous-portefeuilles sont gérés par différents gestionnaires qui cherchent à mettre à profit leur conviction à l'égard des investissements dans chacun des sous-portefeuilles. La gestion active du risque assure néanmoins une diversification appropriée.

## ACTIONS MONDIALES DE VALEUR OPPORTUNISTE (WELLINGTON)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds vise à investir dans de solides entreprises dont les fondamentaux et le prix de l'action sont injustement dépréciés relativement aux attentes à long terme. Le Fonds cherche à profiter de ces opportunités de rabais à court terme afin d'en bénéficier à long terme.

## FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## FIDELITY ÉTOILE DU NORD<sup>MD</sup>

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>. Il est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK)

Risques : I \$ E D R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres qui reproduisent le rendement de l'indice EAEO de Morgan Stanley Capital International (indice MSCI-EAEO). Cet indice se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BGICL indiciel d'actions EAEO à évaluation quotidienne, qui est composé de titres que l'on retrouve dans l'indice de référence MSCI-EAEO. La gestion passive de ce fonds vise à reproduire, aussi fidèlement que possible, le rendement de l'indice de référence MSCI-EAEO, converti en dollars canadiens, sur un horizon de moyen à long terme.

## ACTIONS INTERNATIONALES (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value à long terme du capital en investissant dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

### Stratégie d'investissement

Fonds composé d'une sélection de titres de participation internationaux de qualité qui proviennent de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et qui ont un bon potentiel de croissance et une valorisation attrayante.

## ACTIONS EUROPE FIDELITY

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à procurer un accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni. Les placements sont d'abord effectués dans les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Europe, qui sont investies principalement dans des sociétés d'Europe continentale et du Royaume-Uni. De façon générale, le gestionnaire constitue un portefeuille en y ajoutant une action à la fois et il suit les secteurs d'activité plus étroitement que les pays.

## INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)

Risques : A \$ R

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et à long terme au moyen d'un portefeuille largement diversifié de titres de participation américaines qui reproduisent le rendement de l'indice Standard & Poor's 500. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités de Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice Standard & Poor's. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

## FIDELITY VISION STRATÉGIQUE

Risques : A \$ E M AS L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance du monde entier.

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

## INNOVATION THÉMATIQUE (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de sociétés américaines.

### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire cherche à composer un portefeuille de sociétés qui tirent avantage de thèmes d'innovations structurelles dans tous les secteurs de l'économie.

## AMÉRICAIN (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E M AS L D

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance des États-Unis.

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

## ACTIONS AMÉRICAINES (iA)

Risques : Tous les risques

### Objectifs d'investissement

Accroître le capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés américaines de qualité. Investir dans des titres de sociétés de toute capitalisation, mais principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation. Le gestionnaire cherche à produire des rendements supérieurs et sélectionne les titres qui, selon lui, offrent un prix raisonnable.

## DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS (iA)

Risques : A \$ E D

### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent qui offre une appréciation élevée du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines à rendement élevé. Investir principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance américains, qui sont investies principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides. Le gestionnaire sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante.



## FONDS SPÉCIALISÉS

### FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES<sup>MC</sup>

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise la plus-value du capital à long terme. Il est investi principalement dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

#### Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille vise à repérer des sociétés qui sont susceptibles d'être des « innovateurs perturbateurs » dans leur secteur. Ces sociétés peuvent, entre autres, tenter : de développer ou de produire des technologies novatrices; d'exploiter de nouvelles technologies afin de supplanter les marchés, les méthodes, les secteurs ou les technologies déjà établis; de devenir des chefs de file dans des secteurs nouveaux et en émergence; ou d'utiliser des modèles d'entreprise, des technologies et des procédés novateurs afin de gagner de l'avance sur leurs concurrents.

### ASIE PACIFIQUE (iA)

Risques : A \$ E M AS

#### Objectifs d'investissement

Vise une croissance maximale du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Le Fonds est composé d'une sélection d'actions de compagnies qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

### MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

Risques : A \$ E M AS L D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowky Fraser, qui est composé en grande partie d'actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

### SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)

Risques : A \$ E D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui sont impliquées dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance. L'approche préconise le déplacement de l'actif du Fonds vers les sous-secteurs des soins de santé qui possèdent de meilleures perspectives de rendement futur. Au sein de chaque sous-secteur, l'accent est mis sur une sélection ascendante qui permet de cibler les sociétés dont les titres pourraient être intégrés au portefeuille. La compréhension de la science et de la technologie relatives aux produits et services d'une société qui pourrait être choisie fait également partie d'une approche fondamentale.

### INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)

Risques : A \$ E AS L D

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme et qui investit principalement dans des titres de participation en provenance du monde entier.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique qui investit dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

### REVENU IMMOBILIER (iA)

Risques : A I C M L D

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu régulier à long terme en investissant principalement dans des unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes. Une certaine partie du fonds pourrait aussi être investie dans les titres à revenu fixe émis et garantis par des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie vise à investir principalement dans des fiducies de revenu, surtout dans des fiducies de revenu immobilières. Une certaine partie du fonds pourrait aussi être investie dans des actions privilégiées et des titres à revenu fixe à court terme.



## **INDICIEL AMÉRICAIN DAQ (iA)**

**Risques : A \$ E D R**

### **Objectifs d'investissement**

Ce fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100® du marché boursier américain.

### **Stratégie d'investissement**

Fonds qui reproduit le rendement de l'indice NASDAQ-100® du marché boursier américain. La gestion passive de ce fonds vise à reproduire, le plus fidèlement possible, le rendement de l'indice, converti en dollars canadiens, sur un horizon de placement à moyen et à long terme. L'indice est caractérisé par des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles les sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

---

## FONDS INDEXIA

### INDEXIA PRUDENT (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 70 % pour les fonds de revenu et de 30 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

### INDEXIA MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant un équilibre entre les titres à revenu fixe et les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 55 % pour les fonds de revenu et de 45 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

### INDEXIA ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant légèrement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 40 % pour les fonds de revenu et de 60 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

### INDEXIA CROISSANCE (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible est de 25 % pour les fonds de revenu et de 75 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

### INDEXIA AUDACIEUX (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant fortement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 10 % pour les fonds de revenu et de 90 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

## FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU

### REVENU MAXIMAL GARANTI ÀVIE (iA)

Risques : I C M A S L D

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise la préservation du capital et offre un revenu durable au moyen d'investissements effectués principalement dans des titres à revenu fixe, avec une emphase sur des titres corporatifs et d'autres placements privés à rendement plus élevé.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds a recours à une stratégie de gestion de l'actif en fonction du passif disciplinée qui vise à faire correspondre les investissements effectués par le gestionnaire du Fonds aux revenus attendus par les investisseurs. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à ce qu'il soit constamment aligné sur ses objectifs de placement et qu'il y demeure fidèle. Le Fonds est principalement investi dans des titres de créances de sociétés canadiennes et américaines et fait appel à la couverture de change. Sont également utilisés, des placements privés ainsi que des titres de créance gouvernementaux.

### CROISSANCE ET REVENU GARANTI ÀVIE (iA)

Risques : A I C \$ E D R

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise un revenu durable et une certaine croissance à long terme grâce à une répartition prudente et équilibrée des placements effectués au moyen des classes d'actif qui le composent - des titres à revenu fixe canadiens, et des actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est réparti entre des titres à revenu fixe canadiens, des actions canadiennes et des actions étrangères. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à demeurer fidèle à ses objectifs. L'exposition du Fonds aux actions est principalement obtenue au moyen de fonds indiciels d'actions, et son exposition aux titres à revenu fixe est obtenue par des investissements effectués dans les unités d'un fonds composé d'obligations, d'obligations à coupons et d'autres titres de créance de grande qualité provenant du secteur privé et des gouvernements fédéral et provinciaux.

<sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

<sup>2</sup> Les Fonds diversifiés comportent tous les risques en raison des nombreux types de placements qui les composent. Toutefois, la diversification de l'actif limite grandement l'impact des risques, car l'actif ne réagit pas de la même façon aux mouvements des marchés financiers. Ainsi, certains titres seront négativement influencés tandis que d'autres le seront positivement par certains mouvements des marchés financiers.

<sup>3</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

<sup>4</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 » est investi.

<sup>5</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Dividendes croissance (iA) » est investi.

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 26 octobre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille :** Vancity Investment Management Ltd.  
**Valeur totale du Fonds :** 67,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 833 185  
**Taux de rotation du portefeuille :** 8,65 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	9,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	9,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,45 %	10,81 \$
Série 75/100	3,11 %	9,65 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,74 %	9,77 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,80 \$
Série Ecoflex 100/100	3,30 %	9,59 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR modéré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres à revenu fixe sont privilégiés.

**Les principaux titres du fonds sous-jacent**

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I*	60,09 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	17,64 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	7,15 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	7,01 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	5,14 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série I	1,46 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites capitalisations mondiales, série I	1,18 %
Autres éléments d'actif	0,33 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**\*Les 10 principaux titres du Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations**

Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	5,79 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	3,82 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,750 %, 15-06-2030	3,57 %
Gouvernement des États-Unis, 2,500 %, 15-02-2046	3,54 %
Province de l'Ontario, 3,500 %, 02-06-2043	3,08 %
Province de la Colombie-Britannique, 3,200 %, 18-06-2044	2,82 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,66 %
Province de l'Ontario, 4,050 %, 02-02-2032	2,53 %
Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	2,22 %
Province de l'Ontario, 1,550 %, 01-11-2029	1,93 %
<b>Total</b>	<b>31,96 %</b>

**Composition du fonds sous-jacent**

Fonds de revenu fixe	60,09 %
Fonds diversifiés	17,64 %
Fonds d'actions mondiales	13,46 %
Fonds d'actions canadiennes	7,01 %
Fonds de marché monétaire	1,46 %
Autres	0,34 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 7

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

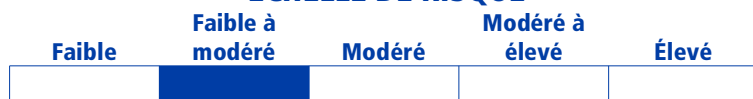
Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme qui intègre une certaine augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

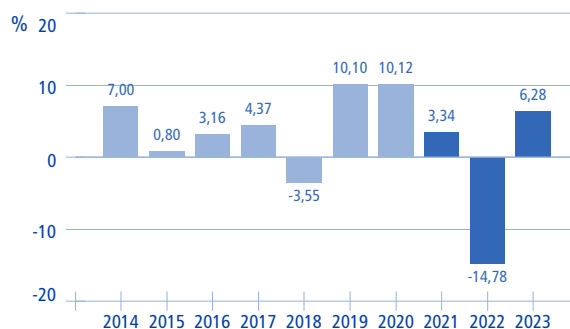
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 978 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -0,71 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,74 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,61 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,30 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Vancity Investment Management Ltd.  
**Valeur totale du Fonds :** 225,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 14 115 435  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,15 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	18,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	18,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,58 %	10,86 \$
Série 75/100	3,14 %	17,46 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	18,05 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,86 \$
Série Ecoflex 100/100	3,32 %	17,31 \$
Série AVIE	3,32 %	17,31 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

#### Les principaux titres du fonds sous-jacent

Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	39,98 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	20,75 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	16,59 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	12,22 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	6,85 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites capitalisations mondiales, série I	1,77 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série I	1,44 %
Autres éléments d'actif	0,40 %

**Total** 100,00 %

**Nombre total de titres : 7**

#### Composition du fonds sous-jacent

Fonds de revenu fixe	39,98 %
Fonds d'actions mondiales	20,83 %
Fonds d'actions canadiennes	20,75 %
Fonds diversifiés	16,59 %
Fonds de marché monétaire	1,45 %
Autres	0,40 %

**Total** 100,00 %

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et une augmentation du capital
- favorise des principes d'investissement socialement responsable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

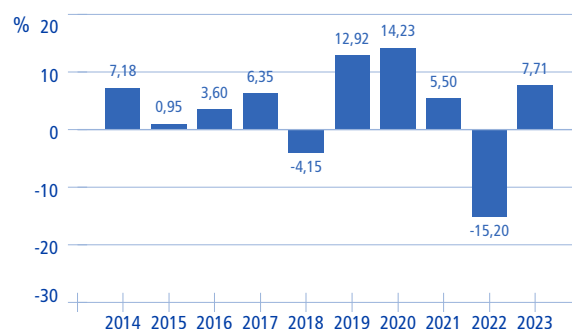
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 420 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,57 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,58 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,14 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,32 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,32 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 26 octobre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : Vancity Investment Management Ltd.  
**Valeur totale du Fonds** : 74,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 7 115 049  
**Taux de rotation du portefeuille** : 8,92 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,93 %	10,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	10,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,90 \$
Série 75/100	3,18 %	10,30 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	10,44 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,90 \$
Série Ecoflex 100/100	3,40 %	10,23 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres de participation sont privilégiés.

### Les principaux titres du fonds sous-jacent

Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	30,56 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	30,02 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	14,99 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	12,07 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	8,61 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites capitalisations mondiales, série I	1,99 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série I	1,45 %
Autres éléments d'actif	0,31 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Fonds d'actions canadiennes	30,56 %
Fonds de revenu fixe	30,02 %
Fonds d'actions mondiales	22,67 %
Fonds diversifiés	14,99 %
Fonds de marché monétaire	1,45 %
Autres	0,31 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres** : 7

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

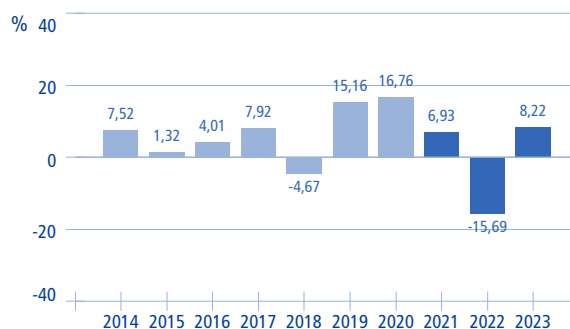
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 047 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,45 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,93 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,18 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,40 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 24 octobre 2022  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 4,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 421 163  
**Taux de rotation du portefeuille** : 33,35 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	11,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,60 %	11,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,73 \$
Série 75/100	3,03 %	11,06 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	11,10 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,73 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans une composition d'unités de fonds sous-jacents à revenu fixe et d'actions, lesquels sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille pour atteindre les objectifs de placement et respecter son processus d'investissement durable.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations responsables sans combustibles fossiles (iA)	24,90 %
Fonds ESG AlphaFixe obligations vertes, série F	24,85 %
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles JF	11,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes durables (iA)	10,09 %
Fonds Industrielle Alliance Stratégie climatique (Wellington)	7,49 %
Baillie Gifford Sustainable Growth Equity Fund, cat. Z	7,49 %
Fonds en gestion commune faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD	7,29 %
Fonds Fiera Actions canadiennes éthique et sans combustibles fossiles, série A	5,02 %
Autres éléments d'actif	1,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	49,75 %
Fonds d'actions mondiales	33,84 %
Fonds d'actions canadiennes	15,11 %
Autres	1,30 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres** : 8

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 108 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,00 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,79 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,64 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 24 octobre 2022  
**Gestionnaire de portefeuille** : Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds** : 30,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 2 603 403  
**Taux de rotation du portefeuille** : 3,97 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,05 %	11,85 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	11,88 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,82 \$
Série 75/100	3,27 %	11,81 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,00 %	11,85 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,85 %	10,82 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique - Équilibre<sup>MC</sup>, lequel est investi dans des fonds de revenu fixe et d'actions qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
 J.B. Hunt Transport Services  
 Union Pacific Corp.  
 Brookfield Renewable Partners LP  
 Groupe SNC-Lavalin inc.  
 Westinghouse Air Brake Technologies Corp.  
 Arcadis NV  
 Installed Building Products inc.  
 Computer Modelling Group  
 Microsoft Corp.

Les 10 principaux titres représentent 24,17 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 241

### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Industrie	24,06 %
Consommation discrétionnaire	9,10 %
Technologies de l'information	8,28 %
Services aux collectivités	3,51 %
Matériaux	2,16 %
Services de communication	2,07 %
Finance	1,32 %
Biens de consommation de base	0,65 %
<b>Total</b>	<b>51,15 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	40,92 %
Canada	21,47 %
Autres pays	11,93 %
Court terme et autres	11,48 %
Royaume-Uni	8,34 %
France	3,07 %
Pays-Bas	2,79 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 191 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 15,83 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,05 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,65 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,27 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,00 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,85 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 24 octobre 2022  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 3,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 316 950  
**Taux de rotation du portefeuille** : 62,56 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,82 %	11,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,45 %	11,17 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,30 %	10,64 \$
Série 75/100	3,08 %	11,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	11,14 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,48 %	10,64 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés intégrant de bonnes pratiques de développement durable dans leur industrie respective.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

La Banque Toronto-Dominion	5,94 %
Banque Royale du Canada	5,35 %
Shopify Inc.	4,53 %
Banque de Montréal	3,80 %
Enbridge Inc.	3,78 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,28 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City ltée	3,26 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,93 %
Brookfield Corp.	2,68 %
Constellation Software Inc.	2,51 %

**Total** **38,06 %**

**Nombre total de titres : 90**

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	30,10 %
Énergie	15,31 %
Industrie	15,12 %
Matériaux	11,19 %
Technologies de l'information	9,73 %
Services aux collectivités	4,07 %
Services de communication	4,00 %
Consommation discrétionnaire	3,29 %
Biens de consommation de base	2,79 %
Immobilier	2,23 %
Santé	0,56 %

**Total** **98,39 %**

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	93,10 %
Actions américaines	3,17 %
Actions étrangères	2,11 %
Court terme et autres	1,62 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 108 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,06 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,45 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,30 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,48 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 24 octobre 2022  
**Gestionnaire de portefeuille** : Wellington Management  
**Valeur totale du Fonds** : 25,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 2 294 028  
**Taux de rotation du portefeuille** : 0,00 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,00 %	11,34 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	11,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,72 \$
Série 75/100	3,32 %	11,30 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,01 %	11,34 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,86 %	10,72 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des actions du monde entier qui suivent les principes environnementaux durables du gestionnaire de placements.

### Les 10 principaux titres du Fonds

S&P Global Inc.	3,80 %
Autodesk Inc.	3,74 %
Aspen Technology Inc.	3,65 %
Daimler Truck Holding AG	3,31 %
The AZEK Co. Inc.	3,31 %
Waste Management Inc.	3,29 %
Clean Harbors Inc.	3,28 %
MSCI Inc.	3,26 %
Weyerhaeuser Co., REIT	3,24 %
Watsco Inc.	3,14 %

**Total** **34,02 %**

**Nombre total de titres** : 41

### Répartition sectorielle du Fonds

Industrie	49,51 %
Technologies de l'information	21,82 %
Finance	11,77 %
Services aux collectivités	5,80 %
Immobilier	3,24 %
Consommation discrétionnaire	2,97 %
Biens de consommation de base	1,26 %
<b>Total</b>	<b>96,37 %</b>

### Composition du Fonds

États-Unis	79,15 %
Europe	12,24 %
Asie et Pacifique	4,99 %
Court terme et autres	3,62 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

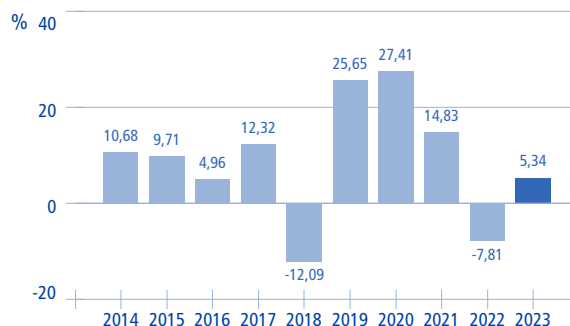
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 132 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,04 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,00 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,68 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,32 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,86 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 242,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 12 884 417  
**Taux de rotation du portefeuille :** 24,25 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	23,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,48 %	23,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,69 \$
Série 75/100	2,83 %	22,45 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,57 %	23,01 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	2,96 %	22,28 \$
Série AVIE	2,96 %	22,28 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)*	55,08 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	6,88 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	6,45 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,59 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,38 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,91 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,75 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	3,31 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	1,78 %
<b>Total</b>	<b>93,92 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	69,66 %
Fonds d'actions canadiennes	10,78 %
Fonds d'actions américaines	6,80 %
Fonds d'actions mondiales	6,58 %
Fonds d'actions internationales	6,00 %
Autres	0,18 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 15**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

\* Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

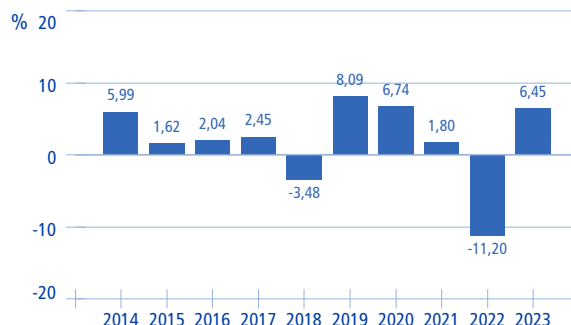
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 207 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,90 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,48 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,35 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,57 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,44 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,96 %	0,25 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,96 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 344,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 16 300 778  
**Taux de rotation du portefeuille :** 25,07 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	25,92 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,52 %	26,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,39 %	10,67 \$
Série 75/100	2,89 %	25,22 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	25,76 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,55 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	24,93 \$
Série AVIE	3,07 %	24,93 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	41,55 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	9,29 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	6,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	6,62 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	5,78 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	5,40 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	4,33 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,91 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	3,14 %
<b>Total</b>	<b>90,68 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	54,65 %
Fonds d'actions canadiennes	15,66 %
Fonds d'actions mondiales	10,70 %
Fonds d'actions américaines	10,33 %
Fonds d'actions internationales	8,51 %
Autres	0,15 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 15

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

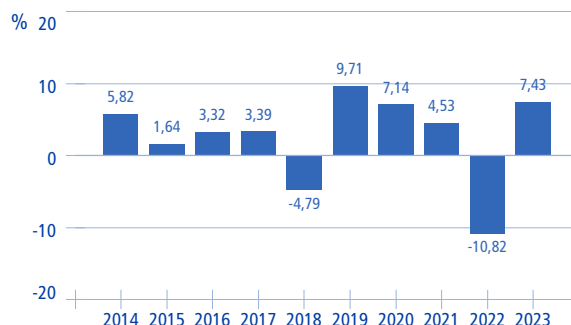
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 288 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,56 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,52 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,55 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 538,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 23 970 253  
**Taux de rotation du portefeuille** : 30,31 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	28,93 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	29,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,64 \$
Série 75/100	2,93 %	28,12 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,74 %	28,73 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,16 %	27,72 \$
Série AVIE	3,16 %	27,72 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	27,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	12,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	8,90 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	8,68 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	7,50 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	5,59 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	3,94 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	3,92 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,90 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %

**Total** **87,07 %**

**Nombre total de titres : 15**

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	39,59 %
Fonds d'actions canadiennes	21,51 %
Fonds d'actions américaines	13,80 %
Fonds d'actions mondiales	13,12 %
Fonds d'actions internationales	11,72 %
Autres	0,26 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

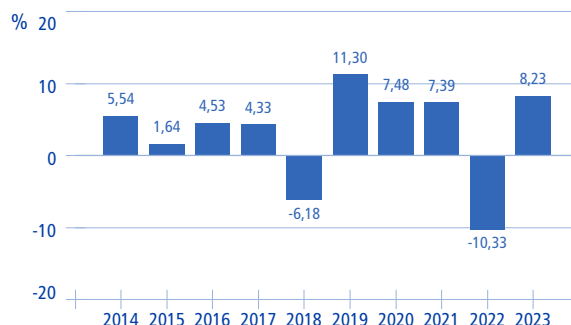
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 369 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,19 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,43 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,93 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,74 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,61 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,16 %	0,40 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,16 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 194,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 469 076  
**Taux de rotation du portefeuille :** 34,12 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,80 %	31,89 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	32,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,49 %	10,63 \$
Série 75/100	2,97 %	30,96 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	31,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,62 \$
Série Ecoflex 100/100	3,24 %	30,42 \$
Série AVIE	3,24 %	30,42 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on tend à privilégier modérément les actions canadiennes et étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	17,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	15,92 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	10,94 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	10,90 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	9,18 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	6,59 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	5,19 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,67 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation (iA)	4,06 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	3,75 %

**Total** **88,64 %**

**Nombre total de titres : 15**

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	26,57 %
Fonds de revenu fixe	24,67 %
Fonds d'actions mondiales	17,19 %
Fonds d'actions américaines	16,50 %
Fonds d'actions internationales	14,64 %
Autres	0,43 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

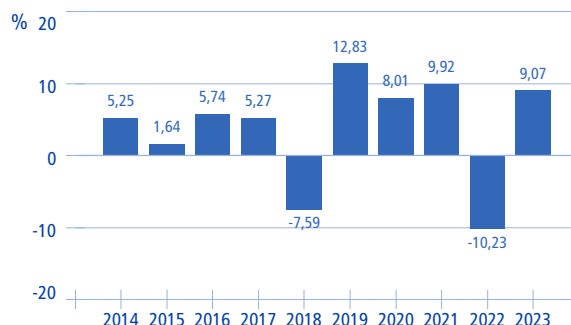
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 443 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,74 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,49 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,97 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,24 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 63,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 2 283 186  
**Taux de rotation du portefeuille** : 38,84 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	35,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	35,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,62 \$
Série 75/100	3,08 %	33,89 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,89 %	34,54 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,76 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,29 %	33,47 \$
Série AVIE	3,29 %	33,47 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacent pour lesquels on favorise les actions canadiennes et étrangères.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	19,45 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	13,40 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	12,65 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	10,39 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	7,58 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	6,95 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales - Concentré, série I	6,34 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	5,88 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation (iA)	5,06 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	4,20 %

**Total** **91,90 %**

**Nombre total de titres : 15**

### Composition du Fonds

Fonds d'actions canadiennes	32,09 %
Fonds d'actions mondiales	20,26 %
Fonds d'actions américaines	19,67 %
Fonds d'actions internationales	17,60 %
Fonds de revenu fixe	9,84 %
Autres	0,54 %

**Total** **100,00 %**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

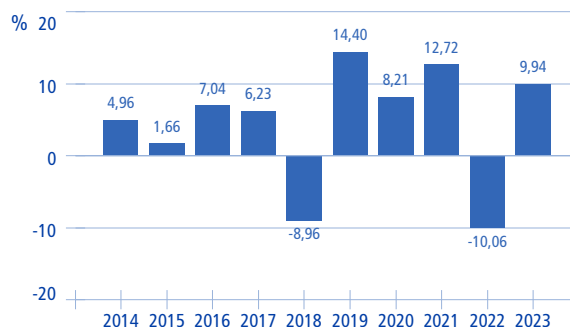
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 524 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,30 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,53 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,89 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,76 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,29 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,29 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 91,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 984 305  
**Taux de rotation du portefeuille :** 58,74 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	11,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,50 %	11,82 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,37 %	10,71 \$
Série 75/100	2,80 %	11,43 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	11,76 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,72 \$
Série Ecoflex 100/100	2,87 %	11,37 \$
Série AVIE	2,87 %	11,37 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon prudente dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	46,34 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	18,64 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	8,88 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	4,79 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	4,19 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	2,83 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,82 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	2,82 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	2,39 %

**Total** align="right">**96,74 %**

**Nombre total de titres : 15**

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	69,77 %
Fonds d'actions canadiennes	8,88 %
Fonds d'actions mondiales	7,23 %
Fonds d'actions américaines	5,20 %
Autres	3,27 %
Fonds d'actions internationales	2,83 %
Fonds de marché monétaire	2,82 %

**Total** align="right">**100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

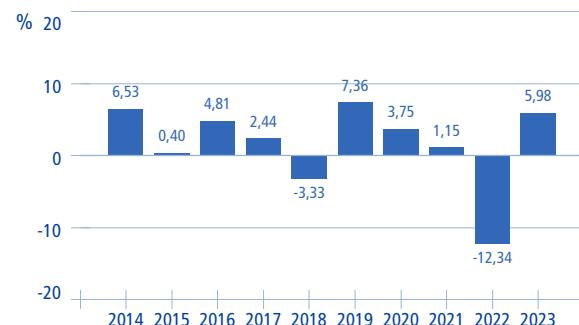
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 165 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,54 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,50 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,37 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,87 %	0,25 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,87 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 156,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 13 171 273  
**Taux de rotation du portefeuille :** 56,26 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,69 %	12,20 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	12,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,69 \$
Série 75/100	2,86 %	11,93 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,64 %	12,22 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	2,96 %	11,86 \$
Série AVIE	2,96 %	11,86 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	40,50 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	15,71 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	11,69 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	5,76 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,59 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,29 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	3,66 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	3,60 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,13 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,33 %
<b>Total</b>	<b>95,26 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	59,82 %
Fonds d'actions canadiennes	11,69 %
Fonds d'actions mondiales	10,05 %
Fonds d'actions américaines	7,17 %
Fonds d'actions internationales	4,59 %
Autres	4,35 %
Fonds de marché monétaire	2,33 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 15

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

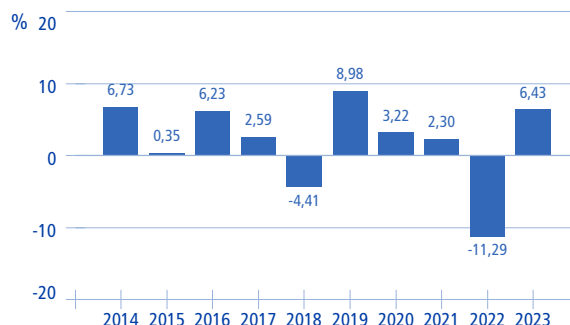
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 218 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,99 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,43 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,64 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,96 %	0,40 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,96 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 237,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 18 692 971  
**Taux de rotation du portefeuille :** 55,32 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,76 %	13,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,64 %	13,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,65 \$
Série 75/100	2,95 %	12,87 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	13,17 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,59 %	10,65 \$
Série Ecoflex 100/100	3,08 %	12,77 \$
Série AVIE	3,08 %	12,77 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

**Les 10 principaux titres du Fonds**

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	27,14 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	16,08 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	8,82 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	8,62 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	7,93 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	7,58 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	5,78 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,23 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	4,02 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,55 %
<b>Total</b>	<b>93,75 %</b>

**Composition du Fonds**

Fonds de revenu fixe	39,13 %
Fonds d'actions mondiales	16,39 %
Fonds d'actions canadiennes	16,08 %
Fonds d'actions américaines	13,56 %
Fonds d'actions internationales	7,93 %
Autres	5,03 %
Fonds de marché monétaire	1,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 15**

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

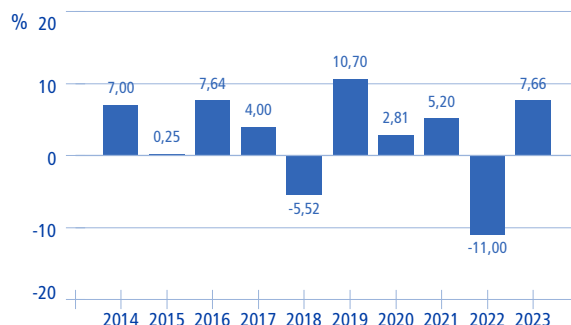
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 315 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,77 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,76 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,51 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,95 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,72 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,59 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,08 %	0,40 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,08 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 110,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 058 356  
**Taux de rotation du portefeuille :** 62,56 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	14,35 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	14,54 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,62 \$
Série 75/100	3,03 %	14,02 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	14,30 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,70 %	10,62 \$
Série Ecoflex 100/100	3,20 %	13,87 \$
Série AVIE	3,20 %	13,87 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	19,63 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	13,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	12,74 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	11,07 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	9,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	7,73 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	6,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,97 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	4,57 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	4,56 %
<b>Total</b>	<b>94,43 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	22,46 %
Fonds d'actions mondiales	20,63 %
Fonds d'actions canadiennes	19,63 %
Fonds d'actions américaines	17,27 %
Fonds d'actions internationales	12,74 %
Autres	5,86 %
Fonds de marché monétaire	1,41 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 15**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

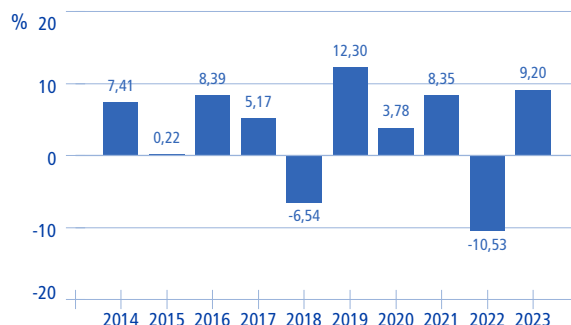
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 431 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,65 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,70 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,20 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,20 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 2 décembre 2013  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 28,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 047 671  
**Taux de rotation du portefeuille :** 75,05 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,92 %	15,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	15,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,59 \$
Série 75/100	3,19 %	14,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,93 %	15,09 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,80 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	3,28 %	14,66 \$
Série AVIE	3,28 %	14,66 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon agressive dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	24,97 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	15,18 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	14,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	13,52 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	9,15 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	8,18 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	6,99 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	6,14 %
<b>Total</b>	<b>98,18 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions américaines	30,85 %
Fonds d'actions mondiales	29,23 %
Fonds d'actions internationales	24,97 %
Autres	7,96 %
Fonds d'actions canadiennes	6,99 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 11

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

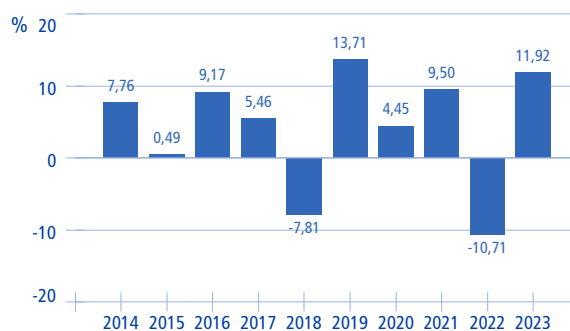
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 514 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,23 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,92 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,67 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,19 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,93 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,28 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,28 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 60,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 6 381 124  
**Taux de rotation du portefeuille** : 5,49 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,82 %	9,51 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)*	76,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	7,47 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	7,40 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	6,78 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,02 %
Autres éléments d'actif	-0,23 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	76,56 %
Fonds d'actions internationales	7,47 %
Fonds d'actions canadiennes	7,40 %
Fonds d'actions américaines	6,78 %
Fonds de marché monétaire	2,02 %
Autres	-0,23 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres** : 5

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

\* Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

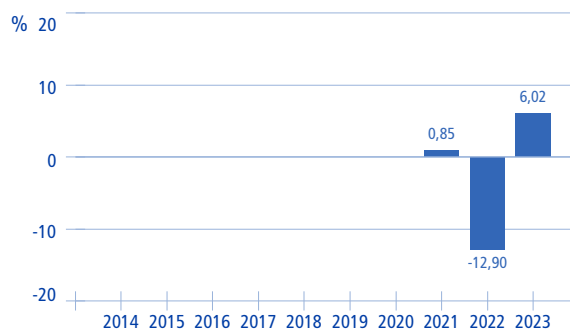
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 954 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -1,41 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

**Option de garantie**

Série Ecoflextra 75/100

**Échéance**

75 %

**Décès**

100 %

**RFG\***  
(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)

2,82 %

**Taux de frais**

0,60 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 149,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 14 785 170  
**Taux de rotation du portefeuille** : 5,32 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,91 %	10,10 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)*	61,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	12,86 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	11,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	11,86 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	1,98 %
Autres éléments d'actif	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	61,56 %
Fonds d'actions américaines	12,86 %
Fonds d'actions internationales	11,98 %
Fonds d'actions canadiennes	11,86 %
Fonds de marché monétaire	1,98 %
Autres	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres** : 5

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

\* Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

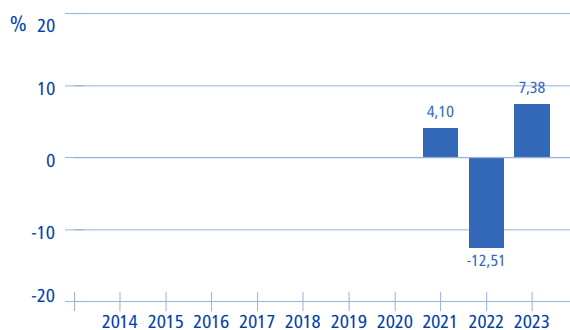
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 015 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,44 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

<u>Option de garantie</u>	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<u>RFG*</u> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	<u>Taux de frais</u>
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,91 %	0,80 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 317,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 29 499 017  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,51 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,92 %	10,77 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)	46,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	18,93 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	16,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	16,36 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	1,96 %
Autres éléments d'actif	-0,27 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	46,51 %
Fonds d'actions américaines	18,94 %
Fonds d'actions internationales	16,51 %
Fonds d'actions canadiennes	16,36 %
Fonds de marché monétaire	1,95 %
Autres	-0,27 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 5

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1<sup>er</sup> avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

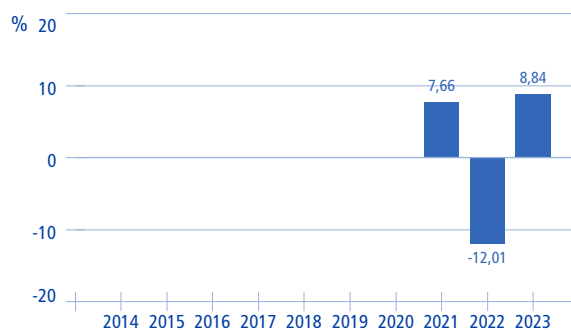
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 084 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,46 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

<u>Option de garantie</u>	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<u>RFG*</u> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	<u>Taux de frais</u>
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,92 %	0,80 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 186,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 16 290 008  
**Taux de rotation du portefeuille :** 5,05 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,93 %	11,47 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)	31,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	24,90 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	21,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	20,83 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,02 %
Autres éléments d'actif	-0,23 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	31,44 %
Fonds d'actions américaines	24,90 %
Fonds d'actions internationales	21,03 %
Fonds d'actions canadiennes	20,83 %
Fonds de marché monétaire	2,03 %
Autres	-0,23 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 5

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1<sup>er</sup> avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

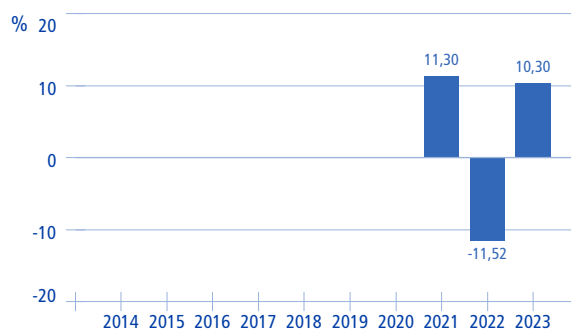
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 157 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,49 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

<u>Option de garantie</u>	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<u>RFG*</u> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	<u>Taux de frais</u>
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,93 %	1,05 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 736,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 39 005 630  
**Taux de rotation du portefeuille :** 0,00 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,46 %	18,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,42 %	18,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,40 %	10,08 \$
Série 75/100	1,65 %	18,35 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,62 %	18,37 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,60 %	10,07 \$
Série Ecoflex 100/100	1,73 %	18,32 \$
Série ÀVIE	1,73 %	18,32 \$
Série Ecoflextra 75/100 <sup>3</sup>	1,73 %	18,32 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé de titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	7,81 %
Banque de Montréal, 5,578 %, 06-08-2024	3,55 %
La Banque Toronto-Dominion, 5,528 %, 14-06-2024	3,54 %
Wells Fargo & Co., 3,184 %, 08-02-2024	3,39 %
Province de Québec, bons du Trésor, 5,073 %, 22-03-2024	3,31 %
407 International Inc., 3,350 %, 16-05-2024	3,28 %
Morgan Stanley, 3,000 %, 07-02-2024	3,12 %
Toyota Credit Canada Inc., 5,379 %, 12-06-2024	2,75 %
Banque Royale du Canada, 5,581 %, 19-09-2024	2,76 %
Ville de Montréal, 5,26 %, 29-02-2024	2,69 %

**Total** **36,50 %**

**Nombre total de titres : 137**

### Composition du Fonds

Bons du Trésor	32,71 %
Obligations	24,19 %
Billets au porteur	21,79 %
Papier commercial	17,50 %
Acceptations bancaires	3,67 %
Encaisse et équivalents	0,14 %

**Total** **100,00 %**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et la protection du capital
- a une très faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de court terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>3</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

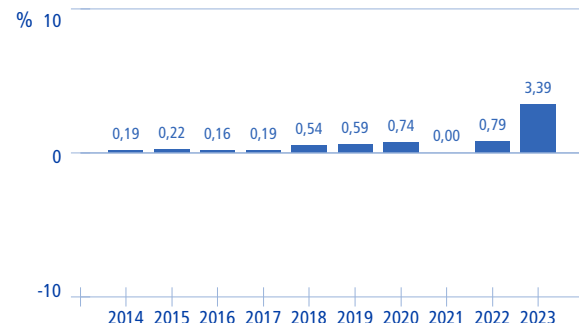
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 070 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,68 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série ÀVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,46 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,42 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,40 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	1,65 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	1,62 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	1,60 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	1,73 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	1,73 %	0,10 %
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	1,73 %	0,60 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,026 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 319,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 24 647 091  
**Taux de rotation du portefeuille :** 153,56 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,25 %	20,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,10 %	20,58 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,00 %	10,41 \$
Série 75/100	2,46 %	19,83 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,18 %	20,24 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,08 %	10,41 \$
Série Ecoflex 100/100	2,43 %	19,86 \$
Série ÀVIE	2,43 %	19,86 \$
Série Ecoflextra 75/100 <sup>3</sup>	2,43 %	19,86 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	4,95 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	4,57 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 01-08-2024	4,51 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,100 %, 15-06-2028	3,34 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-06-2028	2,98 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	2,49 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 02-06-2027	2,34 %
Banque de Montréal, 2,077 %, 17-06-2030	2,10 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	2,04 %
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	1,84 %

**Total** **31,16 %**

**Nombre total de titres : 302**

#### Composition du Fonds

Sociétés	49,74 %
Canada	16,00 %
Court terme et autres	10,42 %
Municipalités et octroyés	10,19 %
Provinces	9,18 %
Obligations étrangères	4,47 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement relativement élevé et la protection du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>3</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

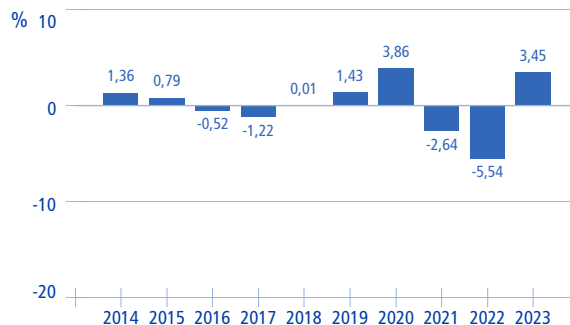
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 006 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,06 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série ÀVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,25 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,10 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,00 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,46 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,18 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,08 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,43 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,43 %	0,10 %
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,43 %	0,60 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 3 369,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 27 972 881  
**Taux de rotation du portefeuille** : 183,92 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,24 %	33,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,09 %	33,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,80 \$
Série 75/100	2,44 %	32,48 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,22 %	33,10 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,12 %	10,79 \$
Série Ecoflex 100/100	2,45 %	32,46 \$
Série AVIE	2,45 %	32,46 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	31,88 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	7,13 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,61 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	3,47 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,08 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,87 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	1,75 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 02-06-2033	1,75 %
Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	1,65 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-06-2049	1,59 %

**Total** **56,78 %**

**Nombre total de titres : 365**

#### Composition du Fonds

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

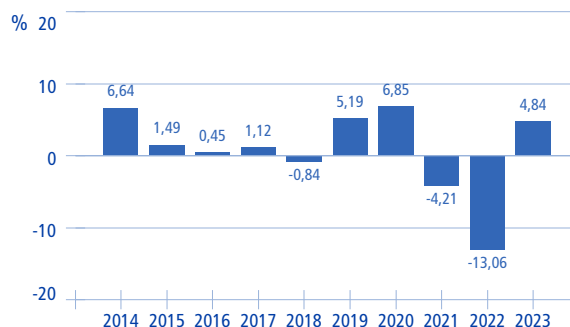
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 070 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,68 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,99 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,44 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,22 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,12 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,45 %	0,25 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,45 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 505,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 55 118 343  
**Taux de rotation du portefeuille :** 213,22 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,43 %	8,61 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est composé principalement de titres obligataires de première qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	7,85 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	3,83 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,69 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	2,58 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	2,42 %
Gouvernement du Canada, 0,250 %, 01-03-2026	2,33 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,08 %
Province de l'Ontario, 3,750 %, 02-06-2032	1,65 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 02-06-2033	1,58 %
Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	1,53 %

**Total** **29,54 %**

**Nombre total de titres : 468**

### Composition du Fonds

Canada	26,35 %
Sociétés	25,49 %
Provinces	23,91 %
Court terme et autres	11,98 %
Municipalités et octroyés	9,48 %
Obligations étrangères	2,79 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1<sup>er</sup> avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

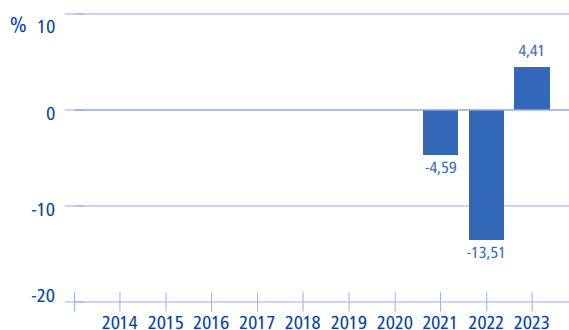
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 860 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -4,45 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

<u>Option de garantie</u>	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<u>RFG*</u> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	<u>Taux de frais</u>
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,43 %	0,60 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 mai 2016  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 1 746,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 142 835 664  
**Taux de rotation du portefeuille :** 93,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,24 %	10,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,09 %	10,56 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,71 \$
Série 75/100	2,38 %	10,27 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,20 %	10,43 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,10 %	10,71 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. L'indice des obligations de sociétés FTSE TMX Canada est utilisé comme guide pour structurer le Fonds et orienter la sélection des placements.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 08-03-2027	2,04 %
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	2,00 %
Banque HSBC Canada, 3,403 %, 24-03-2025	1,98 %
Banque de Montréal, 4,709 %, 07-12-2027	1,95 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	1,68 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,960 %, 21-04-2031	1,59 %
Enbridge Inc., 6,100 %, 09-11-2032	1,53 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28-05-2031	1,42 %
CARDS II Trust, 4,331 %, 15-05-2025	1,40 %
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 08-09-2028	1,31 %

**Total** align="right">**16,90 %**

**Nombre total de titres : 200**

#### Composition du Fonds

Sociétés	85,99 %
Court terme et autres	7,06 %
Obligations étrangères	6,95 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

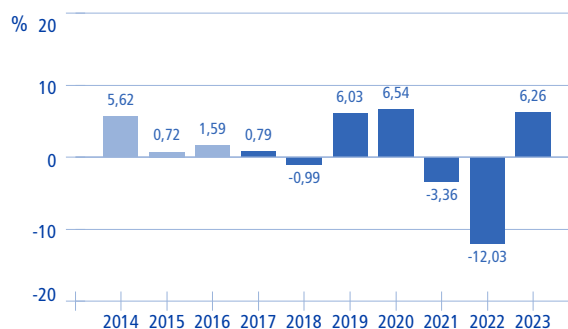
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 015 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,20 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,99 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,20 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,10 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Wellington Square  
**Valeur totale du Fonds :** 51,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 742 596  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,98 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,30 %	11,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	11,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,09 %	10,43 \$
Série 75/100	2,55 %	10,96 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	11,16 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,26 %	10,43 \$
Série Ecoflex 100/100	2,60 %	10,94 \$
Série AVIE	2,60 %	10,94 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus, lequel se compose principalement d'obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Fore 8 Developments Inc., 8,000 %, 15-12-2025	1,31 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,625 %, 27-10-2081	1,30 %
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	1,27 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,335 %, 12-04-2024	1,18 %
Chartwell résidences pour retraités, 6,000 %, 08-12-2026	1,15 %
Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-2080	1,15 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 07-04-2032	1,11 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,000 %, 28-01-2082	1,08 %
Stars Group Holdings BV, prêt à terme, 21-07-2026	1,04 %
Banque de Montréal, 6,034 %, 07-09-2033	1,04 %
<b>Total</b>	<b>11,63 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Sociétés	62,92 %
Obligations étrangères	30,26 %
Court terme et autres	6,82 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 265**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

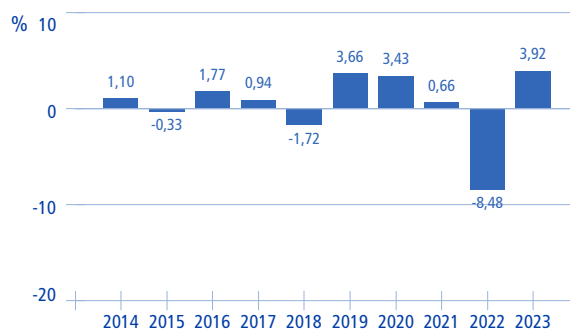
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 044 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,43 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,30 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,19 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,09 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,55 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,36 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,26 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,60 %	0,25 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,60 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 181,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 18 811 168  
**Taux de rotation du portefeuille :** 114,62 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,51 %	9,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,33 %	9,40 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,23 %	10,66 \$
Série 75/100	2,69 %	9,33 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,47 %	9,37 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,37 %	10,66 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure canadiens et étrangers, qui peut également comprendre différents types de titres à revenu.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	28,07 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	17,35 %
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	13,16 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multiseCTORIELLES, série I	10,97 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations responsables sans combustibles fossiles (iA)	9,31 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	6,22 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	4,98 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	3,61 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations long terme (iA)	3,46 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2,16 %
<b>Total</b>	<b>99,29 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	94,31 %
Autres	5,69 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 29

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

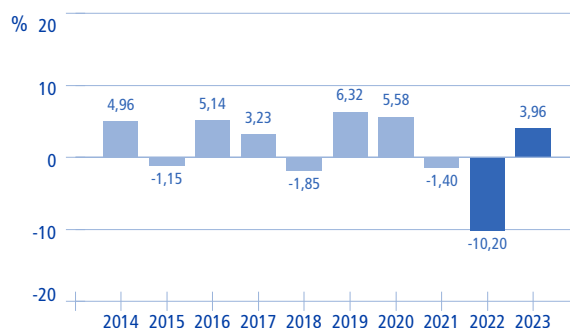
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 937 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,94 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,51 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,33 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,69 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,47 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021  
**Gestionnaire de portefeuille :** Loomis, Sayles & Company  
**Valeur totale du Fonds :** 20,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 187 321  
**Taux de rotation du portefeuille :** 22,03 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,56 %	8,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,38 %	8,94 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,28 %	10,79 \$
Série 75/100	2,78 %	8,87 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	8,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,78 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans les unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, qui est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs situés partout dans le monde.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,116 %, 27-06-2024	2,93 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,338 %, 18-04-2024	2,86 %
Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 15-08-2053	1,98 %
Gouvernement des États-Unis, 4,375 %, 15-08-2043	1,62 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,359 %, 25-01-2024	1,03 %
Rocket Mortgage LLC/Co-Issuer Inc., 3,875 %, 01-03-2031	0,98 %
Continental Resources Inc., 5,750 %, 15-01-2031	0,96 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,332 %, 02-05-2024	0,96 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,311 %, 09-05-2024	0,95 %
BioMarin Pharmaceutical Inc., 1,250 %, 15-05-2027	0,88 %
<b>Total</b>	<b>15,15 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	63,15 %
Court terme et autres	35,58 %
Obligations canadiennes	0,84 %
Actions étrangères	0,43 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 671

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

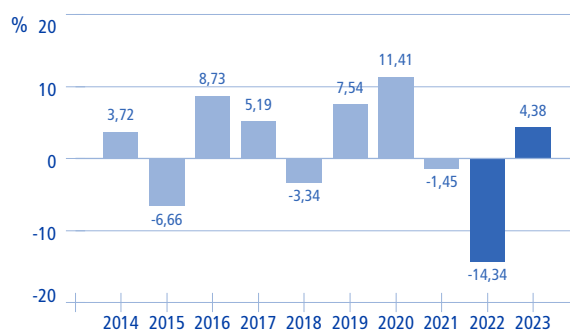
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 892 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -5,09 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,38 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,78 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 20 octobre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille :** PIMCO  
**Valeur totale du Fonds :** 751,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 58 250 057  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,34 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	12,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,41 %	12,62 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,31 %	10,56 \$
Série 75/100	2,82 %	12,14 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	12,32 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,56 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans les unités du Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), un fonds dont les unités sont investies principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe qui ne sont pas libellés en dollars canadiens et dont les échéances sont variées.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 5,500 %, 2054-01-01	10,96 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 5,500 %, 2054-02-01	6,38 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 4,000 %, 2054-02-01	5,71 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 3,500 %, 2054-02-01	5,02 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 6,000 %, 2054-02-01	4,87 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 6,500 %, 2054-02-01	4,67 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 6,000 %, 2054-01-01	4,36 %
Receive 1-Day USD-SOFR Compounded-OIS, 0,950 %, 2050-12-11	3,36 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 5,000 %, 2054-02-01	2,82 %
Uniform Mortgage-Backed Security, TBA, 4,500 %, 2054-02-01	2,63 %

**Total** **50,78 %**

**Nombre total de titres : 239**

**Composition du fonds sous-jacent**

Hypothèques	78,97 %
Titres liés au gouvernement	22,37 %
Titres de rendement élevé	13,50 %
Marchés émergents	11,07 %
Titres de crédit de qualité	9,01 %
Municipalités	2,10 %
Court terme et autres	-37,02 %

**Total** **100,00 %**

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- recherche un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- investit dans une perspective de moyen à long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

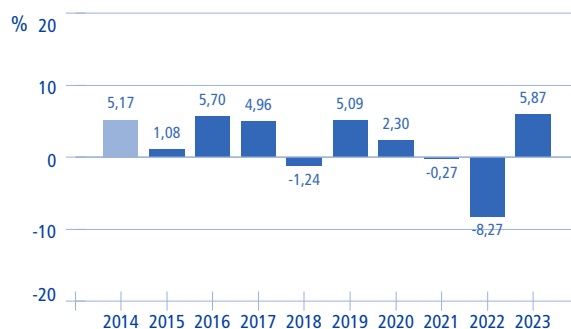
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 150 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,53 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,41 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,31 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,56 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille** : Wellington Square  
**Valeur totale du Fonds** : 73,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 7 185 326  
**Taux de rotation du portefeuille** : 19,79 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,28 %	10,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,17 %	10,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,07 %	10,21 \$
Série 75/100	2,48 %	10,10 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,34 %	10,16 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,24 %	10,21 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, lequel se compose principalement de prêts à taux variable, de titres à taux variable et de titres de créance de sociétés émettrices nord-américaines et mondiales.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadien	2,43 %
Halo Woods LLC, 12,000 %, 31-08-2024	1,45 %
Halo Woods LLC, 12,000 %, 28-02-2025	1,41 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	1,32 %
Belron Finance Ltd., prêt à terme, 28-04-2028	1,29 %
Embecta Corp., prêt à terme, 02-04-2029	1,24 %
American Airlines Inc., prêt à terme, 29-01-2027	1,22 %
Beacon Roofing Supply Inc., prêt à terme, 19-05-2028	1,22 %
Northriver Midstream Finance LP, prêt à terme, 16-08-2030	1,21 %
Canada Goose Inc., prêt à terme, 07-10-2027	1,21 %
<b>Total</b>	<b>14,00 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	67,71 %
Sociétés	18,71 %
Court terme et autres	13,58 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 165**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	Faible à modéré			

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

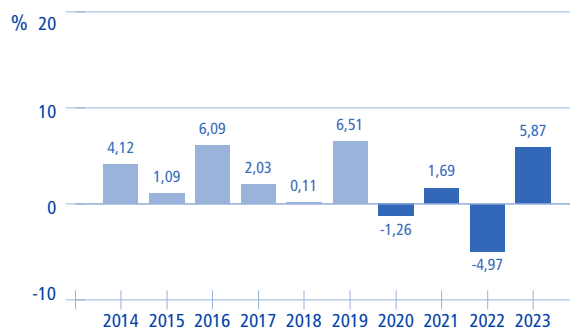
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 018 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,42 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,28 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,07 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,34 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,24 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 173,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 13 207 954  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,77 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,26 %	14,63 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	14,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,48 \$
Série 75/100	2,48 %	14,22 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,29 %	14,44 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,19 %	10,48 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	2,63 %	14,14 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, lequel se compose principalement de titres à revenu fixe en privilégiant les titres de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 15-11-2032	3,82 %
Enbridge Inc., 6,017 %, 04-01-2024	2,44 %
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	2,38 %
Services Financiers PACCAR ltée, 5,391 %, 12-01-2024	2,24 %
Métaux Russel inc., 5,750 %, 27-10-2025	2,12 %
Supérieur Plus SC, 4,250 %, 18-05-2028	2,04 %
Groupe SNC-Lavalin inc., 7,000 %, 12-06-2026	2,01 %
Bombardier Inc., 7,125 %, 15-06-2026	1,82 %
Honda Canada Finance Inc., 5,324 %, 08-02-2024	1,78 %
Northland Power Inc., 9,250 %, 30-06-2083	1,78 %
<b>Total</b>	<b>22,43 %</b>

**Nombre total de titres : 117**

#### Composition du fonds sous-jacent

Sociétés	47,78 %
Court terme et autres	26,36 %
Obligations étrangères	24,77 %
Obligations gouvernementales	1,09 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

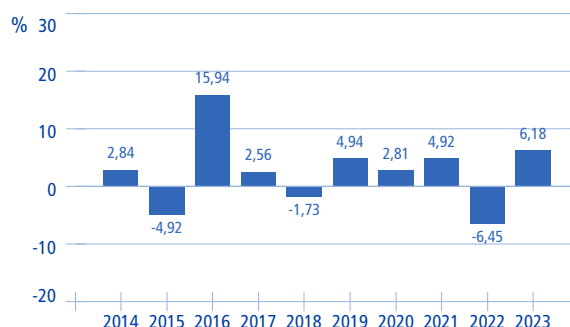
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 285 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,54 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,06 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,29 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,19 %	0,10 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 15 juin 2015  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 83,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 348 310  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,75 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	11,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	11,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,68 \$
Série 75/100	2,84 %	11,54 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	11,68 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,62 %	10,67 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, lequel est investi dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

DISH Network corp., 2,375 %, 03-2024  
 C&W Services, 6,875 %, 27-09-2027  
 Uber Technologies Inc., 4,500 %, 15-08-2029  
 PG&E 4,55 %, 01-07-2030  
 PG&E 4,95 %, 01-07-2050  
 CHARLES SCHWAB 5.375%/VAR PERP  
 TransDigm Inc., 6,750 %, 15-08-2028  
 Caesars Entertainment Corp., 7,000 %, 15-02-2030  
 Citigroup Inc., 5,350 %  
 TransDigm Inc., 5,500 %, 15-11-2027

#### Composition du fonds sous-jacent

Obligations étrangères	84,27 %
Court terme et autres	8,74 %
Actions étrangères	3,63 %
Obligations canadiennes	3,36 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Les 10 principaux titres représentent 18,97 % de l'actif net du fonds sous-jacent.**

**Nombre total de titres : 609**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu et un potentiel de gains en capital
- recherche une exposition à des titres à rendement élevé
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

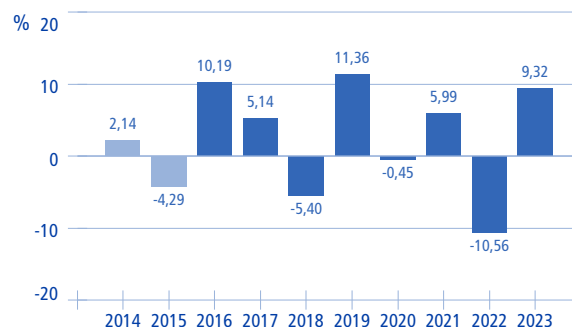
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 177 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,93 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,84 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,72 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,62 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 523,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 22 255 227  
**Taux de rotation du portefeuille :** 143,63 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	31,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	32,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,67 \$
Série 75/100	2,86 %	30,82 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	31,40 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,58 %	10,67 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	30,44 \$
Série AVIE	3,06 %	30,44 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est préférentiellement investi dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que dans des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	17,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	13,77 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	4,71 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,50 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,85 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	3,68 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	3,59 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	3,21 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,04 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,49 %
<b>Total</b>	<b>60,16 %</b>

#### Composition du Fonds

Obligations canadiennes	58,14 %
Actions canadiennes	19,05 %
Actions étrangères	14,83 %
Court terme et autres	5,21 %
Obligations étrangères	2,77 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 329**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu régulier à long terme qui intègre une certaine protection du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■	■	■	■	■

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

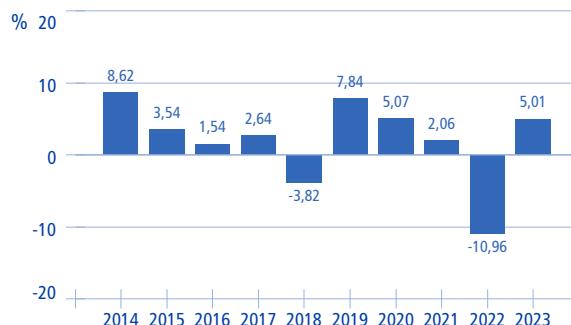
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 219 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,00 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,40 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,71 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,58 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,25 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,06 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 2 104,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 54 018 617  
**Taux de rotation du portefeuille :** 107,96 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	58,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	59,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,23 %	10,64 \$
Série 75/100	2,88 %	56,37 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	58,28 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	55,73 \$
Série AVIE	3,07 %	55,73 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	26,37 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	10,85 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	6,67 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	5,70 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,80 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,31 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	3,00 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	2,78 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction (iA)	2,64 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,48 %
<b>Total</b>	<b>67,60 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	36,65 %
Obligations canadiennes	34,99 %
Actions étrangères	21,09 %
Court terme et autres	4,91 %
Obligations étrangères	2,36 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 321**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

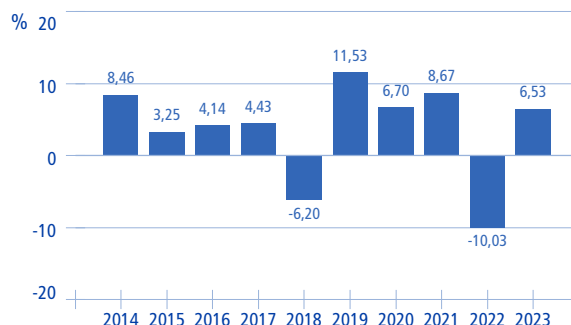
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 416 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,54 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,36 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,56 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,43 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,07 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 795,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 27 447 479  
**Taux de rotation du portefeuille :** 91,15 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	47,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,31 %	49,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,18 %	10,62 \$
Série 75/100	2,88 %	46,18 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	47,93 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,09 %	45,66 \$
Série AVIE	3,09 %	45,66 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	28,87 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	16,00 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	6,85 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	5,92 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,49 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,38 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,35 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction (iA)	2,83 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	2,73 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,48 %
<b>Total</b>	<b>76,90 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	49,49 %
Actions étrangères	22,11 %
Obligations canadiennes	21,73 %
Court terme et autres	4,50 %
Obligations étrangères	2,17 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 307**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

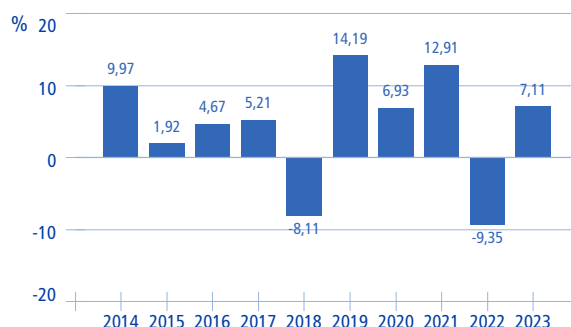
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 518 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,27 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,31 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,18 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,09 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,09 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 486,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 33 046 568  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	17,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	18,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,66 \$
Série 75/100	2,80 %	16,75 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,33 %	17,45 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,20 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,24 %	16,30 \$
Série AVIE	3,24 %	16,30 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, lequel se compose principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 15-11-2032	4,65 %
Banque Royale du Canada	3,33 %
La Banque Toronto-Dominion	3,03 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City ltée	2,50 %
Microsoft Corp.	2,38 %
Stantec Inc.	2,34 %
Les Compagnies Loblaw ltée	2,23 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	2,19 %
Waste Connections Inc.	2,12 %
Fortis Inc.	2,01 %
<b>Total</b>	<b>26,78 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	40,78 %
Obligations canadiennes	20,63 %
Actions étrangères	15,23 %
Court terme et autres	10,18 %
Obligations étrangères	9,98 %
Fiducies de revenu	3,20 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 178**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

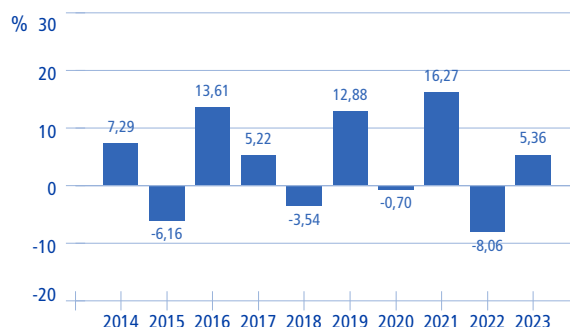
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 466 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,90 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,19 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,06 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,33 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,20 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,24 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : Loomis, Sayles & Company  
**Valeur totale du Fonds** : 1 272,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 72 732 316  
**Taux de rotation du portefeuille** : 3,46 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	22,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,55 %	22,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,81 \$
Série 75/100	2,92 %	21,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,69 %	22,07 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,29 %	21,12 \$
Série AVIE <sup>2</sup>	3,29 %	21,12 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans le Fonds IA Clarington de répartition mondiale, lequel est composé principalement de titres à revenu fixe, de titres de participation de sociétés ainsi que de titres du marché monétaire de partout dans le monde.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

S&P Global Inc.	3,51 %
Amazon.com Inc.	3,41 %
Alphabet Inc.	2,97 %
Linde PLC	2,82 %
Atlas Copco AB	2,78 %
Mastercard Inc.	2,77 %
UnitedHealth Group Inc.	2,50 %
Airbnb Inc.	2,31 %
The Home Depot Inc.	2,26 %
Accenture PLC	2,20 %
<b>Total</b>	<b>27,53 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	55,09 %
Obligations	28,39 %
Actions étrangères	13,10 %
Court terme et autres	3,42 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 694**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

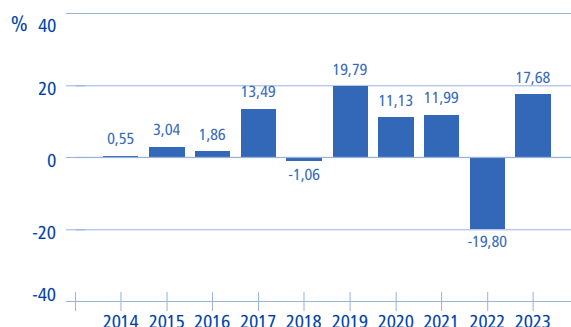
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 667 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,24 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,92 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,69 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,56 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,29 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,29 %	0,25 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille** : Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds** : 337,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 29 685 773  
**Taux de rotation du portefeuille** : 6,65 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,95 %	11,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,78 %	11,83 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,53 \$
Série 75/100	3,15 %	11,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,94 %	11,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,81 %	10,53 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, lequel comporte un portefeuille bien diversifié constitué principalement de classes d'actif étrangères, dont des titres à revenu fixe et des actions.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

USTN, 4,625 %, 15-10-2026  
 Apple Inc.  
 Microsoft Corp.  
 iShares Comex Gold Trust ETF  
 J. P. Morgan Chase  
 Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.  
 Eli Lilly and Co.  
 CHINA GOVT, 2,890 %, 18-11-2031  
 FNB iShares TIPS Bond (TIP)  
 UnitedHealth Group Inc.

Les 10 principaux titres représentent 13,29 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 2 876

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions étrangères	45,70 %
Obligations étrangères	42,20 %
Court terme et autres	8,95 %
Actions canadiennes	2,27 %
Obligations canadiennes	0,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

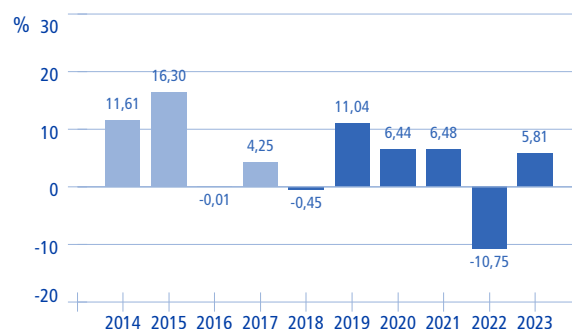
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 181 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,77 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,65 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,94 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 25 octobre 2021  
**Gestionnaire de portefeuille** : Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds** : 70,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 7 138 881  
**Taux de rotation du portefeuille** : 7,24 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,97 %	9,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	9,52 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	11,05 \$
Série 75/100	3,18 %	9,44 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,96 %	9,48 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,83 %	11,04 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions d'innovation et obligations multiseCTORIELLES, lequel investit principalement dans une combinaison de titres d'actions et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des quatre coins du monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

USTN, 3,625 %, 31-03-2030  
 NVIDIA Corp.  
 USTB, 3,625 %, 15-02-2053  
 Microsoft Corp.  
 Amazon.com Inc.  
 Meta Platforms Inc.  
 USTN, 3,500 %, 15-02-2033  
 USTB, 4,125 %, 15-08-2053  
 Alphabet inc., catégorie A  
 Corporation Cameco

**Les 10 principaux titres représentent 43,62 % de l'actif net du fonds sous-jacent.**

**Nombre total de titres : 1 525**

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	25,77 %
Services de communication	10,38 %
Consommation discrétionnaire	8,60 %
Santé	4,58 %
Industrie	4,45 %
Finance	2,72 %
Énergie	2,53 %
Immobilier	0,84 %
Matériaux	0,20 %
Biens de consommation de base	0,05 %
Services aux collectivités	0,01 %
<b>Total</b>	<b>60,13 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	86,14 %
Autres pays	6,65 %
Canada	3,72 %
Court terme et autres	2,24 %
Royaume-Uni	1,25 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu régulier et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 939 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,82 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,68 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,18 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,96 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,83 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 79,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 494 765  
**Taux de rotation du portefeuille :** 44,51 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,76 %	10,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,60 %	10,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,59 \$
Série 75/100	2,93 %	10,56 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	10,64 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,69 %	10,58 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds privilégie les titres à revenu fixe.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	24,18 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	13,96 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	7,26 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	6,49 %
Vanguard Short-Term Corporate Bond ETF	5,30 %
Fonds Industrielle Alliance Dette privée (iAGP)	4,88 %
Fonds Industrielle Alliance Infrastructures (iAGP)	4,32 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	4,08 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,82 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	3,27 %

**Total** **77,56 %**

**Nombre total de titres : 25**

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	58,67 %
Fonds spécialisés - alternatifs	15,69 %
Fonds d'actions canadiennes	9,05 %
Fonds d'actions internationales	8,59 %
Fonds d'actions américaines	5,22 %
Fonds d'actions mondiales	1,92 %
Autres	0,86 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement régulier et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

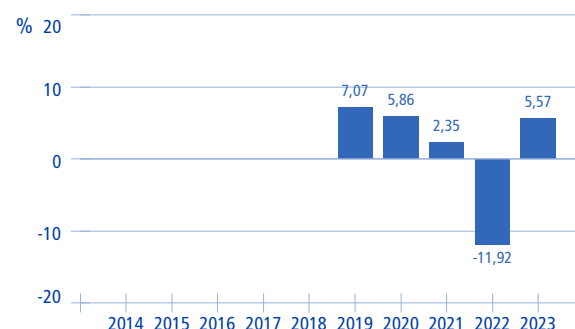
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 079 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,48 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,76 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,47 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,93 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,69 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 158,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 13 901 043  
**Taux de rotation du portefeuille :** 48,42 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	11,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	11,90 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,56 \$
Série 75/100	3,10 %	11,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	11,75 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,56 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	13,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	12,40 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	6,60 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	6,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	5,65 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	4,95 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	4,42 %
Fonds Industrielle Alliance Dette privée (iAGP)	4,13 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	4,02 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,89 %

**Total** **66,35 %**

**Nombre total de titres : 26**

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	36,54 %
Fonds d'actions internationales	14,61 %
Fonds d'actions canadiennes	14,49 %
Fonds d'actions américaines	14,05 %
Fonds spécialisés - alternatifs	12,97 %
Fonds d'actions mondiales	6,32 %
Autres	1,02 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

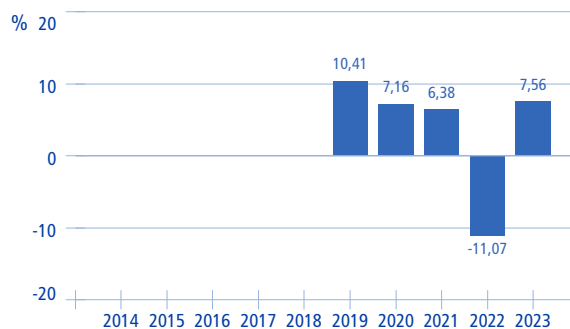
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 193 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,47 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 53,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 4 493 150  
**Taux de rotation du portefeuille** : 57,53 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	12,54 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	12,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,46 %	10,54 \$
Série 75/100	3,10 %	12,37 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	12,63 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,53 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilégie les actions.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	18,66 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	7,85 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	7,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	7,30 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	5,72 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	5,04 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	4,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	4,92 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	4,39 %
Fonds Industrielle Alliance Infrastructures (iAGP)	3,90 %

**Total** **70,24 %**

**Nombre total de titres** : 25

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions internationales	22,29 %
Fonds de revenu fixe	21,35 %
Fonds d'actions canadiennes	18,52 %
Fonds d'actions américaines	17,33 %
Fonds spécialisés - alternatifs	11,90 %
Fonds d'actions mondiales	7,85 %
Autres	0,76 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

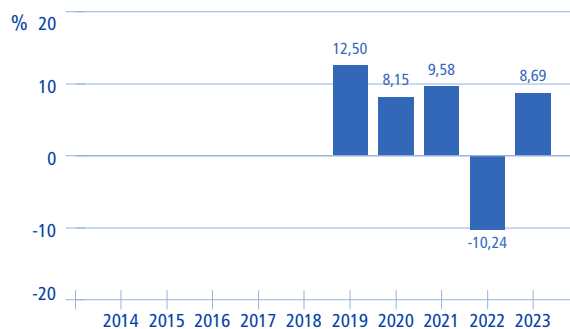
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 287 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,00 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,46 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 132,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 917 412  
**Taux de rotation du portefeuille :** 2,36 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,71 %	12,15 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

**Les principaux titres du Fonds**

Actions canadiennes discipline (iA)	75,02 %
Banque Royale du Canada	7,82 %
La Banque Toronto-Dominion	6,51 %
Shopify Inc.	4,95 %
Enbridge Inc.	4,06 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,02 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,99 %
Banque de Montréal	3,98 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,82 %
Brookfield Corp.	3,28 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,04 %
<b>Total</b>	<b>45,47 %</b>
Obligations discipline (iA)	25,24 %
<b>Total</b>	<b>100,26 %</b>

**Nombre total de titres : 70**

**Composition du Fonds Actions canadiennes discipline (iA)**

Actions canadiennes	95,99 %
Actions américaines	2,04 %
Actions étrangères	1,37 %
Court terme et autres	0,60 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Composition du Fonds Obligations discipline (iA)**

Canada	26,35 %
Sociétés	25,49 %
Provinces	23,91 %
Court terme et autres	11,98 %
Municipalités et octroyés	9,48 %
Obligations étrangères	2,79 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

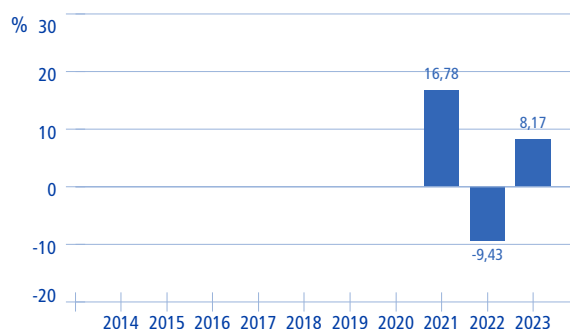
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 222 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,24 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,71 %	1,35 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 32,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 2 110 625  
**Taux de rotation du portefeuille** : 10,98 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,53 %	17,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	18,21 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,03 %	10,81 \$
Série 75/100	2,66 %	17,31 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,14 %	18,15 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,01 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100	2,74 %	17,26 \$
Série AVIE	2,74 %	17,26 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions	75,34 %
Banque Royale du Canada	4,53 %
La Banque Toronto-Dominion	4,11 %
Stantec Inc.	3,68 %
Microsoft Corp.	3,29 %
Waste Connections Inc.	3,06 %
Brookfield Corp.	3,05 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,04 %
Les Compagnies Loblaw Itée	2,72 %
Broadcom Inc.	2,68 %
JPMorgan Chase & Co.	2,66 %
<b>Total</b>	<b>32,82 %</b>
Obligations (iA)	24,70 %
<b>Total</b>	<b>100,04 %</b>

#### Composition du Fonds IA

##### Clarington stratégique de revenu d'actions

Actions canadiennes	68,77 %
Actions américaines	19,76 %
Fiducies de revenu	7,45 %
Court terme et autres	3,80 %
Actions étrangères	0,21 %
Obligations canadiennes	0,01 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 81**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

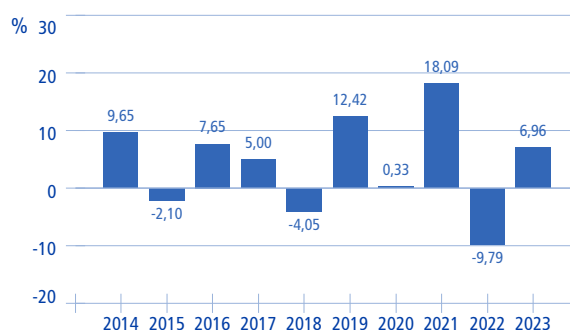
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 496 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,11 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,03 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,14 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,01 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,74 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,74 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 82,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 5 313 917  
**Taux de rotation du portefeuille** : 8,98 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,54 %	17,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,11 %	18,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,65 \$
Série 75/100	2,76 %	17,42 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,24 %	18,19 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,11 %	10,65 \$
Série Ecoflex 100/100	2,83 %	17,34 \$
Série AVIE	2,83 %	17,34 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington Dividendes croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.<sup>3</sup>

#### Les principaux titres du Fonds

Catégorie IA Clarington dividendes croissance	75,40 %
Banque Royale du Canada	7,05 %
La Banque Toronto-Dominion	5,69 %
Enbridge Inc.	4,93 %
Waste Connections Inc.	3,71 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,58 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,56 %
Les Compagnies Loblaw Itée	3,31 %
Brookfield Corp.	3,07 %
Microsoft Corp.	2,97 %
<b>Total</b>	<b>41,44 %</b>
Obligations (iA)	24,78 %
<b>Total</b>	<b>100,18 %</b>

**Nombre total de titres : 51**

#### Composition du Fonds Catégorie

IA Clarington dividendes croissance	
Actions canadiennes	84,50 %
Actions américaines	13,80 %
Fiducies de revenu	1,07 %
Court terme et autres	0,63 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu de dividendes et une potentielle augmentation du capital tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>3</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 » est investi.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

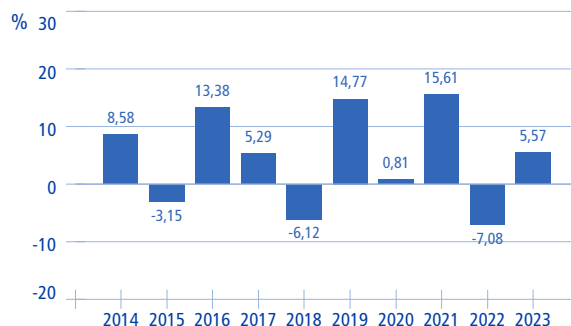
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 547 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,11 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,99 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,76 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,24 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,11 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,83 %	0,50 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,83 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 9,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 594 089  
**Taux de rotation du portefeuille** : 14,70 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	15,99 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,23 %	16,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,11 %	10,76 \$
Série 75/100	2,77 %	15,60 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,28 %	16,23 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,16 %	10,76 \$
Série Ecoflex 100/100	2,64 %	15,63 \$
Série AVIE	2,64 %	15,63 \$
Série Ecoflex <sup>extra</sup> 75/100 <sup>3</sup>	2,64 %	15,63 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

### Les principaux titres du Fonds

Indiciel canadien (iA)	74,97 %
Banque Royale du Canada	7,24 %
La Banque Toronto-Dominion	6,03 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	5,23 %
Shopify Inc.	4,79 %
Enbridge Inc.	3,91 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,76 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,75 %
Banque de Montréal	3,64 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,62 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,00 %
<b>Total</b>	<b>44,97 %</b>
Obligations (iA)	25,23 %
<b>Total</b>	<b>100,20 %</b>

### Composition du Fonds Indiciel canadien (iA)

Actions canadiennes	95,79 %
Actions américaines	1,96 %
Actions étrangères	1,37 %
Court terme et autres	0,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres** : 63

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>3</sup> La Série Ecoflex<sup>extra</sup> 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

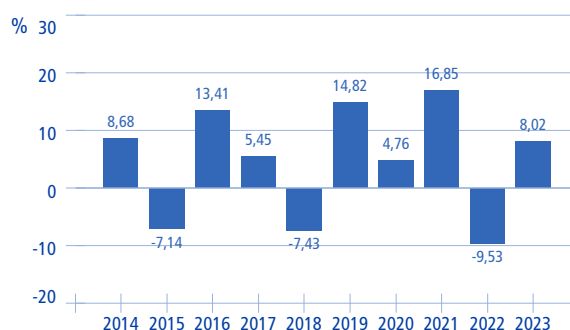
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 535 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,38 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série AVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,23 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,11 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,28 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,16 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,64 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,64 %	0,40 %
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,64 %	1,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 29,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 697 280  
**Taux de rotation du portefeuille :** 16,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	19,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	19,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,62 \$
Série 75/100	2,99 %	18,53 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,85 %	18,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,72 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,39 %	18,10 \$
Série AVIE	3,39 %	18,10 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	75,62 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Banque Royale du Canada	
Rogers Communications inc.	
La Banque Toronto-Dominion	
Canadian Natural Resources Ltd.	
Alimentation Couche-Tard inc.	
Constellation Software Inc.	
Mines Agnico-Eagle Itée	
Intact Corporation financière	
Groupe TMX Itée	
<b>Total</b>	<b>35,61 %</b>
Obligations (iA)	24,81 %
<b>Total</b>	<b>100,43 %</b>

**Nombre total de titres : 138**

#### Composition du Fonds Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity

Actions canadiennes	87,61 %
Actions étrangères	7,98 %
Court terme et autres	4,40 %
Obligations canadiennes	0,01 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

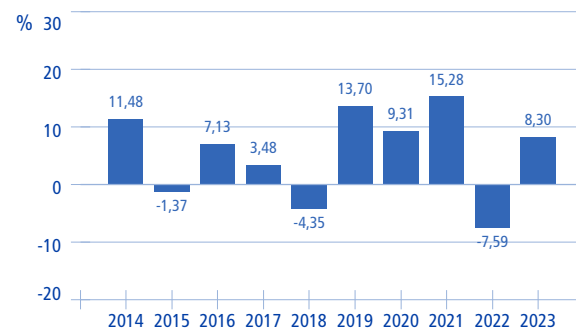
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 672 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,27 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,40 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,99 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,72 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,39 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,39 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 21,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 364 377  
**Taux de rotation du portefeuille :** 10,66 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	17,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,26 %	18,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,13 %	10,76 \$
Série 75/100	2,93 %	17,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,43 %	17,82 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,30 %	10,75 \$
Série Ecoflex 100/100	2,94 %	17,07 \$
Série AVIE	2,94 %	17,07 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Actions canadiennes - croissance (iA)	75,49 %
Banque Royale du Canada	5,65 %
La Banque Toronto-Dominion	4,86 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,05 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,00 %
Banque de Montréal	2,96 %
Constellation Software Inc.	2,90 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,81 %
Brookfield Corp.	2,26 %
Enbridge Inc.	2,20 %
Shopify Inc.	2,16 %
<b>Total</b>	<b>31,85 %</b>
Obligations (iA)	24,73 %
<b>Total</b>	<b>100,22 %</b>

**Nombre total de titres : 132**

#### Composition du Fonds Actions canadiennes - croissance (iA)

Actions canadiennes	93,24 %
Actions américaines	3,02 %
Court terme et autres	2,20 %
Actions étrangères	1,54 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

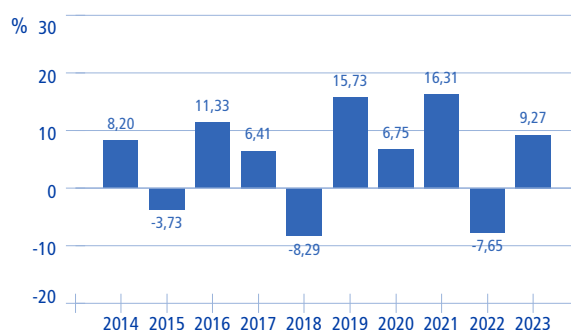
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 641 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,08 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,13 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,93 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,43 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,94 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,94 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 95,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 375 389  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,61 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	23,05 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	23,53 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,85 \$
Série 75/100	2,95 %	22,10 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	22,60 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,84 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,41 %	21,48 \$
Série AVIE <sup>2</sup>	3,41 %	21,48 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

**Les principaux titres du Fonds**

Potentiel Canada Fidelity	75,51 %
Onex Corp.	
Lightspeed	
Groupe SNC-Lavalin inc.	
Franco-Nevada Corp.	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Dollarama inc.	
Boyd Group Services Inc.	
Rogers Communications inc.	
Brookfield Renewable Partners LP	
Constellation Software Inc.	
<b>Total</b>	<b>33,88 %</b>
Obligations (iA)	24,60 %
<b>Total</b>	<b>100,11 %</b>

**Composition du Fonds Potentiel**

<b>Canada Fidelity</b>	
Actions canadiennes	89,61 %
Actions étrangères	7,93 %
Court terme et autres	2,39 %
Obligations canadiennes	0,07 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Composition du Fonds Obligations (iA)**

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 116

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

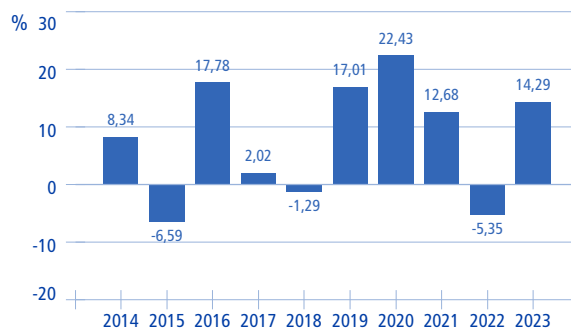
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 096 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,68 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,95 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,73 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,60 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,41 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,41 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 18,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 047 856  
**Taux de rotation du portefeuille :** 11,61 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,98 %	21,92 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	22,32 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,83 \$
Série 75/100	3,28 %	21,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,91 %	22,00 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,82 \$
Série AVIE <sup>2</sup>	3,23 %	21,30 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Actions canadiennes de petites capitalisations canadiennes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes	75,43 %
Banque canadienne de l'Ouest	4,90 %
Wimpak Itée	4,69 %
AltaGas Ltd.	4,24 %
Corporation Parkland	4,18 %
iA Société financière inc.	3,86 %
Mullen Group Ltd.	3,83 %
Stella-Jones Inc.	3,77 %
Quincaillerie Richelieu Itée	3,76 %
Secure Energy Services Inc.	3,50 %
E-L Financial Corp. Ltd.	3,50 %

<b>Total</b>	<b>40,23 %</b>
Obligations (iA)	25,00 %
<b>Total</b>	<b>100,43 %</b>

**Nombre total de titres : 46**

#### Composition du Fonds IA

Clarington de petites capitalisations canadiennes	Composition du Fonds Obligations (iA)
Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %

<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>
--------------	-----------------	--------------	-----------------

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série AVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

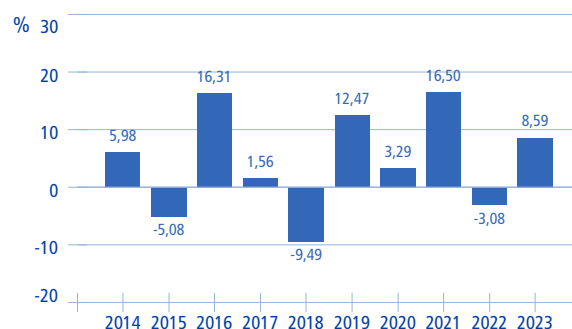
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 532 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,36 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,28 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,91 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,78 %	0,20 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,23 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 56,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 4 960 654  
**Taux de rotation du portefeuille** : 3,55 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	3,10 %	11,44 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Actions mondiales discipline (iA)	75,16 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	67,28 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	28,25 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	4,69 %
Autres éléments d'actif	-0,22 %

<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>
Obligations discipline (iA)	25,22 %
<b>Total</b>	<b>100,38 %</b>

**Nombre total de titres** : 3

#### Composition du Fonds Actions mondiales discipline (iA)

Fonds d'actions américaines	67,28 %
Fonds d'actions mondiales	28,25 %
Fonds d'actions canadiennes	4,69 %
Court terme et autres	-0,22 %

<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>
Municipalités et octroyés	9,48 %
Obligations étrangères	2,79 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations discipline (iA)

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE



### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

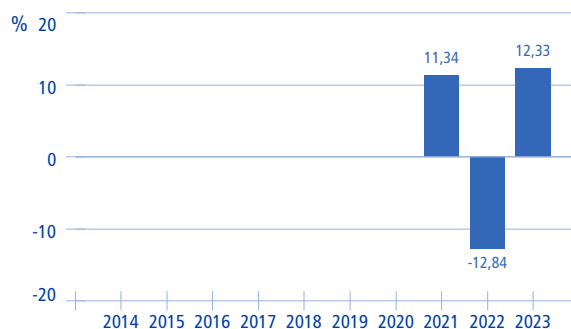
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 156 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	3,10 %	1,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 173,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 9 576 294  
**Taux de rotation du portefeuille** : 95,14 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	22,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	22,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,54 \$
Série 75/100	3,08 %	21,32 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	21,94 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,53 \$
Série Ecoflex 100/100	3,23 %	21,15 \$
Série AVIE	3,23 %	21,15 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington mondial de dividendes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington mondial de dividendes	75,02 %
Microsoft Corp.	4,32 %
CMS Energy Corp.	3,97 %
Mastercard Inc.	3,95 %
Linde PLC	3,91 %
Ashtead Group PLC	3,79 %
Elevance Health Inc.	3,74 %
Philip Morris International Inc.	3,58 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,43 %
Ferguson PLC	3,35 %
Intercontinental Exchange Inc.	3,27 %
<b>Total</b>	<b>37,31 %</b>
Obligations (iA)	25,26 %
<b>Total</b>	<b>100,28 %</b>

#### Composition du Fonds IA

Clarington mondial de dividendes (iA)	Composition du Fonds Obligations (iA)
États-Unis	Sociétés
Europe	Provinces
Court terme et autres	Canada
Canada	Municipalités et octroyées
Asie et Pacifique	Court terme et autres
Amérique Latine	Obligations étrangères
<b>Total</b>	<b>Total</b>

**Nombre total de titres : 40**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

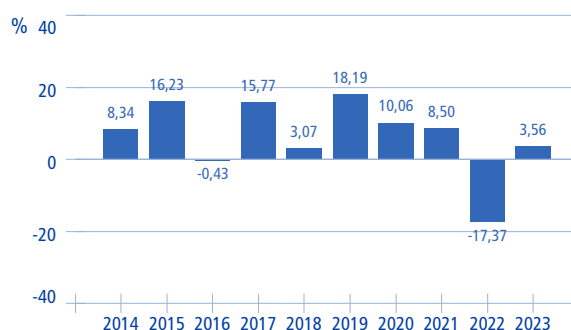
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 807 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,09 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,50 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,81 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,68 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,23 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,23 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 28,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 531 014  
**Taux de rotation du portefeuille :** 13,54 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	21,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,39 %	22,58 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,27 %	10,59 \$
Série 75/100	2,98 %	21,20 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	22,06 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	20,96 \$
Série AVIE	3,17 %	20,96 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds IA Clarington de valeur mondial	74,96 %
Apple Inc.	6,54 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,47 %
Alphabet Inc.	2,48 %
Microsoft Corp.	2,37 %
Alphabet Inc.	2,35 %
NVIDIA Corp.	2,10 %
Meta Platforms Inc.	1,85 %
Amazon.com Inc.	1,58 %
UnitedHealth Group Inc.	1,46 %
Broadcom Inc.	1,45 %
<b>Total</b>	<b>25,65 %</b>
Obligations (iA)	25,26 %
<b>Total</b>	<b>100,22 %</b>

Nombre total de titres : 548

#### Composition du Fonds IA

Clarington de valeur mondial		Composition du Fonds Obligations (iA)	
États-Unis	74,56 %	Sociétés	36,16 %
Europe	10,03 %	Provinces	23,71 %
Asie et Pacifique	9,45 %	Canada	20,66 %
Canada	3,06 %	Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	2,24 %	Court terme et autres	7,40 %
Amérique Latine	0,66 %	Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

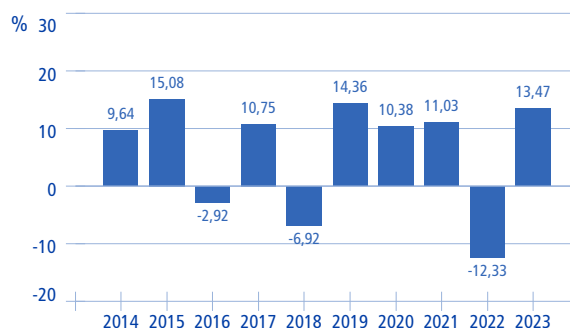
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 760 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,82 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,39 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,27 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,98 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,59 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,47 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,17 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 26,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 475 516  
**Taux de rotation du portefeuille :** 15,36 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,93 %	21,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	21,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,66 \$
Série 75/100	3,20 %	20,50 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,08 %	20,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,95 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,44 %	20,23 \$
Série AVIE	3,44 %	20,23 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup> et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	75,43 %
Microsoft Corp.	
NVIDIA Corp.	
Metro inc.	
Meta Platforms Inc.	
Alphabet Inc.	
Amazon.com Inc.	
Johnson & Johnson	
Imperial Brands PLC	
Diageo PLC	
Nestlé SA	
<b>Total</b>	<b>14,03 %</b>
Obligations (iA)	24,95 %
<b>Total</b>	<b>100,38 %</b>

#### Composition du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>

États-Unis	55,22 %
Asie et Pacifique	14,89 %
Europe	13,72 %
Autres pays	6,90 %
Canada	5,36 %
Court terme et autres	3,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 658**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

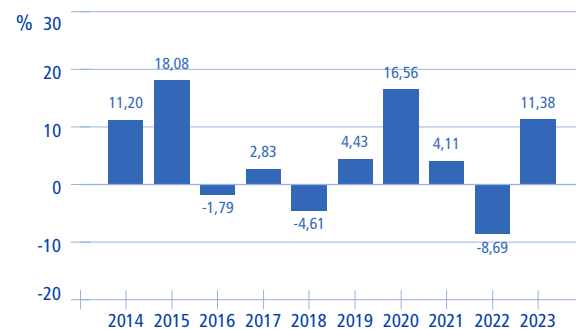
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 630 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,01 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,93 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,20 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,95 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,44 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,44 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 30,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 1 805 057  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,60 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	19,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	20,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,71 \$
Série 75/100	3,04 %	19,11 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	19,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,70 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,30 %	18,83 \$
Série AVIE <sup>2</sup>	3,30 %	18,83 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

### Les principaux titres du Fonds

Innovation thématique (iA)	84,97 %
Microsoft Corp.	8,00 %
Amazon.com Inc.	4,91 %
Alphabet Inc.	4,82 %
NVIDIA Corp.	3,78 %
Apple Inc.	3,51 %
Meta Platforms Inc.	2,99 %
JPMorgan Chase & Co.	2,02 %
Broadcom Inc.	1,97 %
Mastercard Inc.	1,88 %
Visa Inc.	1,78 %
<b>Total</b>	<b>35,66 %</b>
Obligations (iA)	15,23 %
<b>Total</b>	<b>100,20 %</b>

Nombre total de titres : 88

### Composition du Fonds Innovation thématique (iA)

Actions américaines	96,67 %
Actions canadiennes	1,61 %
Court terme et autres	1,33 %
Actions étrangères	0,39 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds Obligations (iA)

Sociétés	36,16 %
Provinces	23,71 %
Canada	20,66 %
Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	7,40 %
Obligations étrangères	2,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

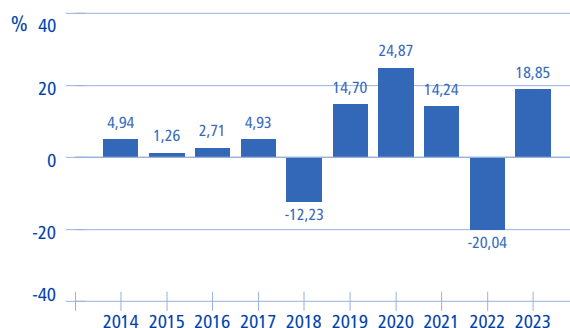
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 563 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,57 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,04 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,79 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,66 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,30 %	0,65 %
Série AVIE	75 %	100 %	3,30 %	0,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 8 septembre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 36,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 3 085 086  
**Taux de rotation du portefeuille** : 7,03 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,90 %	11,87 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

#### Les principaux titres du Fonds

Actions américaines discipline (iA)	75,04 %
Apple Inc.	6,18 %
Microsoft Corp.	3,75 %
Alphabet Inc.	3,63 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,50 %
Alphabet Inc.	3,38 %
NVIDIA Corp.	2,92 %
Meta Platforms Inc.	2,80 %
Visa Inc.	2,10 %
JPMorgan Chase & Co.	1,86 %
UnitedHealth Group Inc.	1,83 %
<b>Total</b>	<b>31,95 %</b>
Obligations discipline (iA)	25,23 %
<b>Total</b>	<b>100,27 %</b>

**Nombre total de titres** : 193

#### Composition du Fonds Actions américaines discipline (iA)

Actions américaines	98,28 %
Court terme et autres	1,28 %
Actions étrangères	0,44 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds Obligations discipline (iA)

Canada	26,35 %
Sociétés	25,49 %
Provinces	23,91 %
Court terme et autres	11,98 %
Municipalités et octroyés	9,48 %
Obligations étrangères	2,79 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1<sup>er</sup> avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

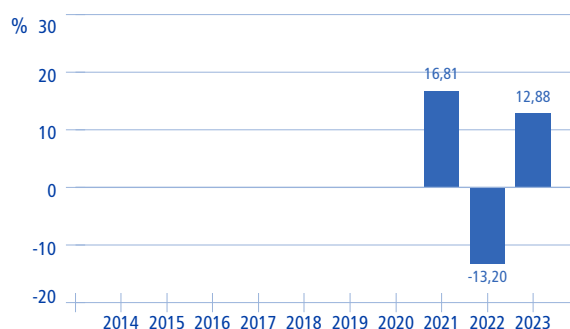
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 206 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,83 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,90 %	1,40 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 233,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 11 874 405  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,17 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,59 %	25,02 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,20 %	25,94 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,05 %	10,81 \$
Série 75/100	2,80 %	24,45 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,30 %	25,56 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,15 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100	2,86 %	24,41 \$
Série AVIE	2,86 %	24,41 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions pour lequel on privilégie des titres de sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fonds sous-jacent	Composition du fonds sous-jacent			
Banque Royale du Canada	4,53 %	Finance	24,04 %	Actions canadiennes	68,77 %
La Banque Toronto-Dominion	4,11 %	Industrie	20,53 %	Actions américaines	19,76 %
Stantec Inc.	3,68 %	Technologies de l'information	9,30 %	Fiducies de revenu	7,45 %
Microsoft Corp.	3,29 %	Services aux collectivités	9,00 %	Court terme et autres	3,80 %
Waste Connections Inc.	3,06 %	Services de communication	8,34 %	Actions étrangères	0,21 %
Brookfield Corp.	3,05 %	Immobilier	7,45 %	Obligations canadiennes	0,01 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,04 %	Énergie	6,74 %	<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>
Les Compagnies Loblaw Itée	2,72 %	Consommation discrétionnaire	4,92 %		
Broadcom Inc.	2,68 %	Biens de consommation de base	3,87 %		
JPMorgan Chase & Co.	2,66 %	Matériaux	2,00 %		
<b>Total</b>	<b>32,82 %</b>	<b>Total</b>	<b>96,19 %</b>		

Nombre total de titres : 81

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

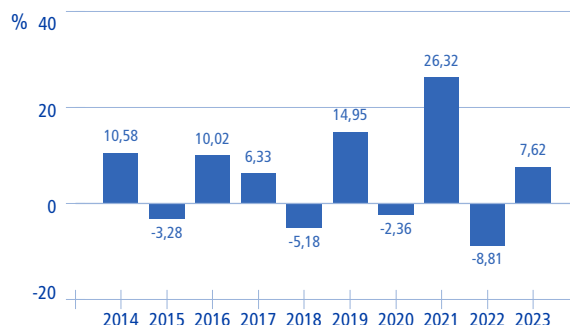
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 651 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,14 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,20 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,05 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,15 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,86 %	0,75 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,86 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 1 439,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 67 250 313  
**Taux de rotation du portefeuille** : 2,73 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	30,98 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,24 %	32,10 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,09 %	10,60 \$
Série 75/100	2,90 %	30,11 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	31,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,21 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	2,89 %	30,12 \$
Série AVIE	2,89 %	30,12 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington dividendes croissance qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.<sup>3</sup>

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	7,05 %
La Banque Toronto-Dominion	5,69 %
Enbridge Inc.	4,93 %
Waste Connections Inc.	3,71 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,58 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,56 %
Les Compagnies Loblaw Itée	3,31 %
Brookfield Corp.	2,97 %
Microsoft Corp.	2,97 %
<b>Total</b>	<b>41,44 %</b>

### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	30,86 %
Industrie	14,15 %
Énergie	13,94 %
Technologies de l'information	8,46 %
Services de communication	6,78 %
Services aux collectivités	5,71 %
Matériaux	5,53 %
Biens de consommation de base	5,45 %
Santé	4,78 %
Consommation discrétionnaire	2,65 %
Immobilier	1,07 %
<b>Total</b>	<b>99,38 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	84,50 %
Actions américaines	13,80 %
Fiducies de revenu	1,07 %
Court terme et autres	0,63 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 51

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE



## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>3</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Dividendes croissance (iA) » est investi.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

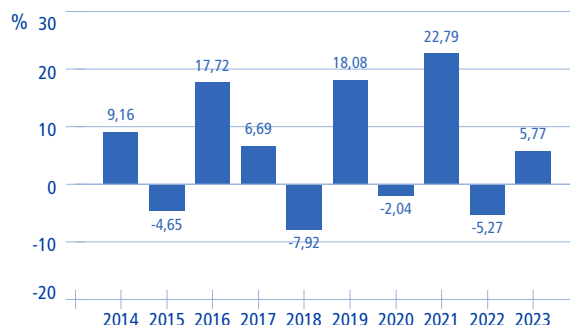
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 713 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,53 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série AVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,09 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,90 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,36 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,21 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,89 %	0,75 %
Série AVIE	75 %	100 %	2,89 %	0,50 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 878,5 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 17 333 643  
**Taux de rotation du portefeuille :** 21,18 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	40,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,31 %	41,82 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,16 %	10,75 \$
Série 75/100	2,94 %	39,39 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,47 %	41,08 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,32 %	10,74 \$
Série Ecoflex 100/100	2,82 %	49,14 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds reproduit le rendement de l'indice S&P/TSX 60 en investissant directement dans des titres des 60 sociétés avec les plus grandes capitalisations boursières du S&P/TSX.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	7,24 %
La Banque Toronto-Dominion	6,03 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	5,23 %
Shopify Inc.	4,79 %
Enbridge Inc.	3,91 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City ltée	3,76 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,75 %
Banque de Montréal	3,64 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,62 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,00 %

### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	32,94 %
Énergie	16,01 %
Industrie	11,83 %
Technologies de l'information	8,99 %
Matériaux	8,61 %
Biens de consommation de base	4,17 %
Services de communication	4,04 %
Consommation discrétionnaire	3,64 %
Services aux collectivités	3,01 %
Immobilier	0,66 %

### Composition du Fonds

Actions canadiennes	95,79 %
Actions américaines	1,96 %
Actions étrangères	1,37 %
Court terme et autres	0,88 %

**Total** **100,00 %**

**Total**

**44,97 %**

**Total**

**93,90 %**

**Nombre total de titres : 63**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

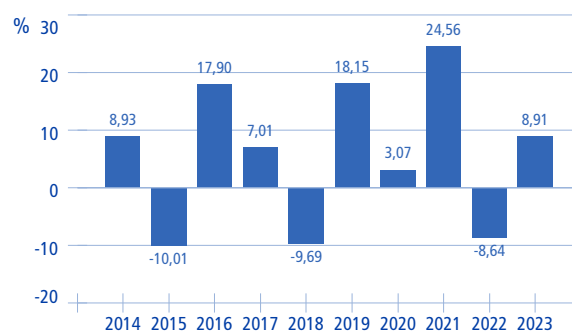
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 686 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,36 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,31 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,16 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,94 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,47 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,32 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,82 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 380,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 169 577  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,97 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,90 %	76,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	77,72 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,55 \$
Série 75/100	3,15 %	73,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,99 %	74,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,84 %	10,55 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, lequel est composé principalement d'actions de sociétés canadiennes oeuvrant dans tous les secteurs du marché, sans égard à leur capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
 Banque Royale du Canada  
 Rogers Communications inc.  
 La Banque Toronto-Dominion  
 Canadian Natural Resources Ltd.  
 Alimentation Couche-Tard inc.  
 Constellation Software Inc.  
 Mines Agnico-Eagle ltée  
 Intact Corporation financière  
 Groupe TMX ltée

Les 10 principaux titres représentent 35,61 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 138

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	21,98 %
Industrie	18,08 %
Technologies de l'information	11,35 %
Matériaux	9,36 %
Énergie	8,81 %
Biens de consommation de base	8,12 %
Services aux collectivités	5,09 %
Consommation discrétionnaire	4,91 %
Services de communication	4,82 %
Santé	1,66 %
Immobilier	0,74 %
<b>Total</b>	<b>94,92 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	87,61 %
Actions étrangères	7,98 %
Court terme et autres	4,40 %
Obligations canadiennes	0,01 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

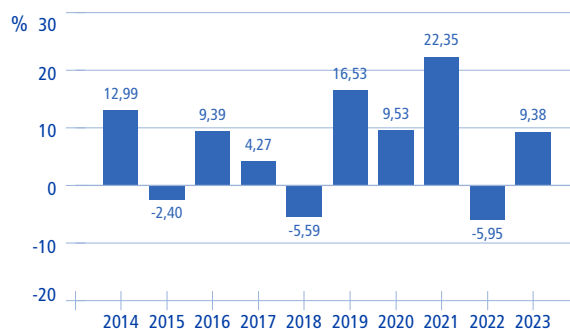
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 908 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,67 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,90 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,56 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,99 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,84 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 998,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 17 546 035  
**Taux de rotation du portefeuille** : 40,89 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	58,35 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,37 %	60,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,22 %	10,74 \$
Série 75/100	3,02 %	56,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	59,23 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,74 \$
Série Ecoflex 100/100	2,99 %	44,23 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement investi dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	5,65 %
La Banque Toronto-Dominion	4,86 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,05 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,00 %
Banque de Montréal	2,96 %
Constellation Software Inc.	2,90 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,81 %
Brookfield Corp.	2,26 %
Enbridge Inc.	2,20 %
Shopify Inc.	2,16 %

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	28,32 %
Industrie	16,58 %
Énergie	13,39 %
Technologies de l'information	9,92 %
Matériaux	8,86 %
Biens de consommation de base	5,64 %
Consommation discrétionnaire	5,36 %
Services de communication	4,25 %
Services aux collectivités	3,35 %
Immobilier	2,13 %

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	93,24 %
Actions américaines	3,02 %
Court terme et autres	2,20 %
Actions étrangères	1,54 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Total** **31,85 %** **Total** **97,80 %**

**Nombre total de titres : 132**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	□	■	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

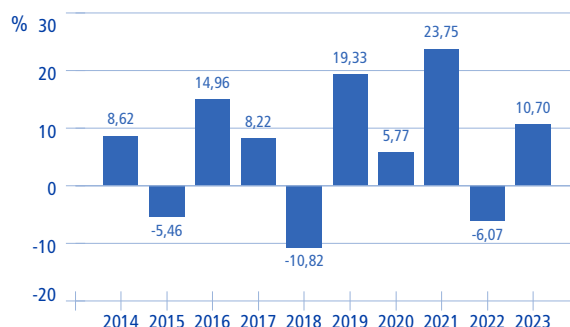
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 850 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,35 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,37 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,22 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,38 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,99 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 1 252,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 39 484 027  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,32 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,90 %	114,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	117,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,86 \$
Série 75/100	3,15 %	109,77 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,89 %	112,69 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,74 %	10,86 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada, lequel investit principalement dans des actions de petites ou moyennes sociétés canadiennes. Une portion variable du fonds sous-jacent peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer avantage de la diversification géographique.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Onex Corp.  
 Lightspeed  
 Groupe SNC-Lavalin inc.  
 Franco-Nevada Corp.  
 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
 Dollarama inc.  
 Boyd Group Services Inc.  
 Rogers Communications inc.  
 Brookfield Renewable Partners LP  
 Constellation Software Inc.

**Les 10 principaux titres représentent 33,88 % de l'actif net du fonds sous-jacent.**

**Nombre total de titres : 116**

**Répartition sectorielle du fonds sous-jacent**

Industrie	19,17 %
Matériaux	14,91 %
Finance	12,84 %
Technologies de l'information	12,68 %
Consommation discrétionnaire	11,97 %
Biens de consommation de base	8,23 %
Énergie	4,48 %
Services aux collectivités	4,09 %
Immobilier	3,65 %
Services de communication	3,58 %
Santé	1,97 %
<b>Total</b>	<b>97,57 %</b>

**Composition du fonds sous-jacent**

Actions canadiennes	89,61 %
Actions étrangères	7,93 %
Court terme et autres	2,39 %
Obligations canadiennes	0,07 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

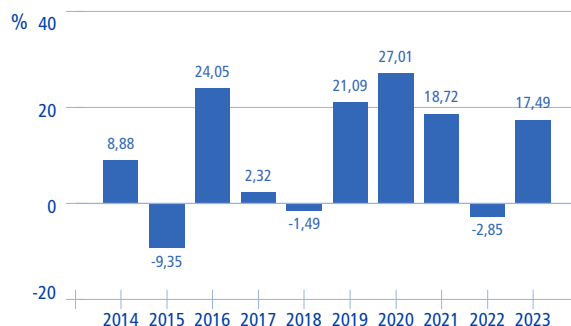
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 572 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,91 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,90 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,51 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,89 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,74 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** QV Investors Inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 202,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 8 628 297  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,14 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,10 %	32,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,88 %	33,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,72 %	10,84 \$
Série 75/100	3,39 %	31,64 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,01 %	32,70 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,86 %	10,84 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Banque canadienne de l'Ouest	4,90 %
Wipak ltée	4,69 %
AltaGas Ltd.	4,24 %
Corporation Parkland	4,18 %
iA Société financière inc.	3,86 %
Mullen Group Ltd.	3,83 %
Stella-Jones Inc.	3,77 %
Quincaillerie Richelieu ltée	3,76 %
Secure Energy Services Inc.	3,50 %
E-L Financial Corp. Ltd.	3,50 %
<b>Total</b>	<b>40,23 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Industrie	19,15 %
Finance	17,80 %
Matériaux	14,41 %
Énergie	13,20 %
Consommation discrétionnaire	8,34 %
Santé	5,61 %
Immobilier	4,82 %
Services aux collectivités	4,24 %
Technologies de l'information	4,00 %
Biens de consommation de base	3,91 %
Services de communication	1,92 %
<b>Total</b>	<b>97,40 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	93,44 %
Court terme et autres	2,60 %
Fiducies de revenu	2,59 %
Actions américaines	1,37 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 46

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	□	■	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

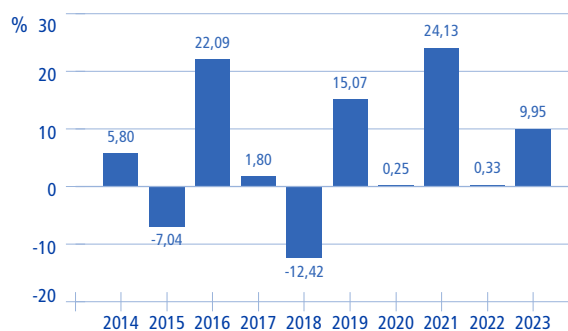
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 691 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,39 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,10 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,72 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,39 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,86 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 117,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 2 357 687  
**Taux de rotation du portefeuille** : 64,59 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,79 %	69,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,42 %	71,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,26 %	10,76 \$
Série 75/100	3,07 %	67,08 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	69,65 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,76 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation de tous les secteurs économiques du marché boursier canadien.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Banque Royale du Canada	3,52 %
La Banque Toronto-Dominion	2,96 %
Microsoft Corp.	2,77 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,99 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	1,89 %
Constellation Software Inc.	1,77 %
Amazon.com Inc.	1,70 %
Alphabet Inc.	1,66 %
Alimentation Couche-Tard inc.	1,58 %
Brookfield Corp.	1,55 %

**Total** **21,39 %**

**Nombre total de titres : 210**

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	22,38 %
Technologies de l'information	16,57 %
Industrie	13,93 %
Énergie	9,00 %
Services de communication	7,10 %
Consommation discrétionnaire	7,08 %
Matériaux	6,35 %
Santé	5,81 %
Biens de consommation de base	5,04 %
Services aux collectivités	3,10 %
Immobilier	1,85 %

**Total** **98,21 %**

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	61,15 %
Actions américaines	35,81 %
Court terme et autres	1,78 %
Actions étrangères	1,26 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

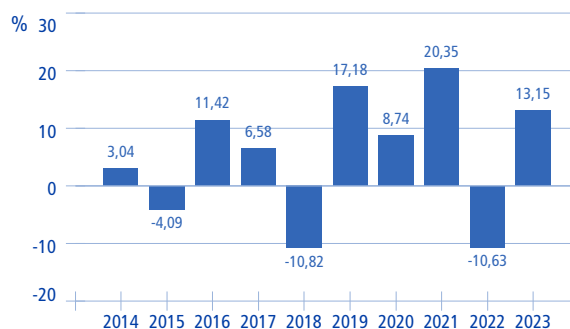
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 623 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,96 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,42 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,26 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,07 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,68 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille** : BlackRock  
**Valeur totale du Fonds** : 158,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 4 952 383  
**Taux de rotation du portefeuille** : 12,51 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	32,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,40 %	33,13 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,25 %	10,57 \$
Série 75/100	3,02 %	32,00 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	32,78 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,57 \$
Série Ecoflex 100/100	3,10 %	31,86 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le fonds vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI Ex Canada en investissant dans les parts d'un fonds sous-jacent, actuellement le fonds indiciel BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

ISHARES MSCI EMERGING MARKETS ETF	10,48 %
Apple Inc.	4,56 %
Microsoft Corp.	4,03 %
Amazon.com Inc.	2,14 %
NVIDIA Corp.	1,85 %
Alphabet inc., catégorie A	1,25 %
Meta Platforms Inc.	1,18 %
Alphabet inc., catégorie C	1,11 %
Tesla Inc.	1,07 %
JPMorgan Chase & Co.	0,75 %
<b>Total</b>	<b>28,42 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Amérique du Nord	72,28 %
Europe	18,08 %
Asie et Pacifique	6,35 %
Australie	1,91 %
Court terme et autres	1,10 %
Moyen-Orient et Afrique	0,17 %
Amérique latine	0,11 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 1 385**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

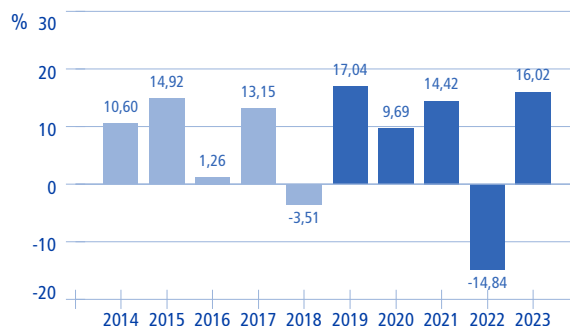
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 332 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,70 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,40 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,25 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,58 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,43 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,10 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 1 258,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 58 977 011  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,50 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,02 %	30,98 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	31,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,43 \$
Série 75/100	3,34 %	29,99 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,96 %	31,04 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,81 %	10,43 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds mondiale de dividendes Dynamique, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Elbit Systems Ltd.	5,60 %
Apple Inc.	5,30 %
Microsoft Corp.	5,30 %
Belimo Holding AG	5,00 %
Meta Platforms Inc.	4,80 %
Amazon.com Inc.	4,10 %
Mizrahi-Tefahot bank Ltée	3,50 %
Lululemon Athletica Inc.	3,30 %
JPMorgan Chase & Co.	3,10 %
Netflix Inc.	2,80 %

**Total** **42,80 %**

**Nombre total de titres : 34**

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	70,20 %
Europe	13,20 %
Moyen-Orient et Afrique	11,80 %
Court terme et autres	4,80 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

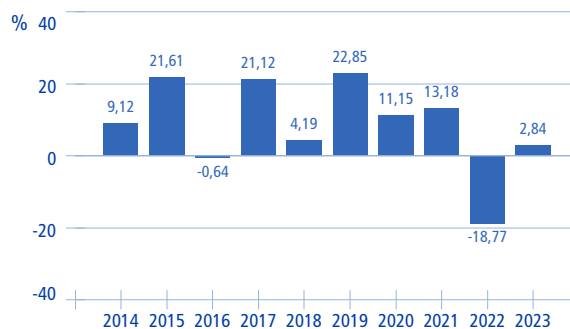
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 148 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,95 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,02 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,65 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,34 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,96 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 23 octobre 2023  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 44,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 4 261 525  
**Taux de rotation du portefeuille** : 9,00 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,88 %	10,41 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,49 %	10,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,34 %	10,42 \$
Série 75/100	3,20 %	10,41 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	10,42 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,42 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington mondial de dividende qui se compose principalement d'actions de sociétés situées partout dans le monde qui versent, ou devraient verser, des dividendes ainsi que d'autres types d'actions qui devraient verser du revenu.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.	4,32 %
CMS Energy Corp.	3,97 %
Mastercard Inc.	3,95 %
Linde PLC	3,91 %
Ashtead Group PLC	3,79 %
Elevance Health Inc.	3,74 %
Philip Morris International Inc.	3,58 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,43 %
Ferguson PLC	3,35 %
Intercontinental Exchange Inc.	3,27 %

**Total** **37,31 %**

**Nombre total de titres : 40**

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Finance	20,57 %
Santé	12,84 %
Technologies de l'information	12,54 %
Biens de consommation de base	10,35 %
Industrie	9,50 %
Consommation discrétionnaire	7,54 %
Matériaux	6,61 %
Services aux collectivités	5,84 %
Services de communication	5,24 %
Énergie	4,45 %

**Total** **95,48 %**

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	71,28 %
Actions étrangères	19,75 %
Court terme et autres	4,52 %
Actions canadiennes	4,45 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 008 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,13 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,49 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,34 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,20 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,68 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 139,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 850 799  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,95 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,88 %	32,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,50 %	33,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,53 \$
Série 75/100	3,18 %	31,40 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	32,78 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,52 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial, lequel est principalement composé d'actions ordinaires de sociétés situées partout dans le monde.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Apple Inc.	6,54 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,47 %
Alphabet Inc.	2,48 %
Microsoft Corp.	2,37 %
Alphabet Inc.	2,35 %
NVIDIA Corp.	2,10 %
Meta Platforms Inc.	1,85 %
Amazon.com Inc.	1,58 %
UnitedHealth Group Inc.	1,46 %
Broadcom Inc.	1,45 %

**Total** **25,65 %**

**Nombre total de titres : 548**

**Composition du fonds sous-jacent**

États-Unis	74,56 %
Europe	10,03 %
Asie et Pacifique	9,45 %
Canada	3,06 %
Court terme et autres	2,24 %
Amérique Latine	0,66 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

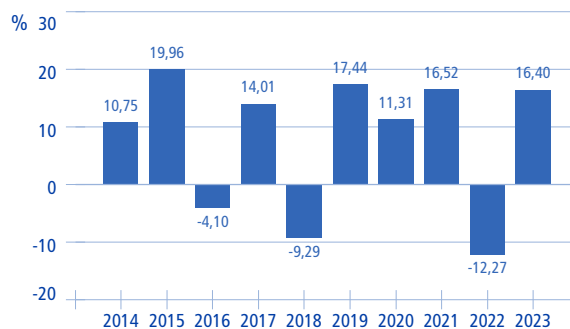
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 050 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,44 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,50 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,35 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,18 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,71 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,56 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 26 octobre 2020  
**Gestionnaire de portefeuille** : Loomis, Sayles & Company  
**Valeur totale du Fonds** : 238,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 20 756 190  
**Taux de rotation du portefeuille** : 1,18 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	11,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	11,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,86 \$
Série 75/100	3,09 %	11,67 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,93 %	11,75 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,85 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, lequel est principalement investi dans des titres de sociétés de partout dans le monde.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

S&P Global Inc.	5,05 %
Amazon.com Inc.	4,83 %
Alphabet Inc.	4,31 %
Linde PLC	4,07 %
Atlas Copco AB	4,05 %
Mastercard Inc.	4,03 %
UnitedHealth Group Inc.	3,60 %
Airbnb Inc.	3,35 %
The Home Depot Inc.	3,28 %
Accenture PLC	3,20 %

**Total** **39,77 %**

**Nombre total de titres : 37**

### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	79,80 %
Actions étrangères	18,99 %
Court terme et autres	1,21 %

**Total** **100,00 %**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

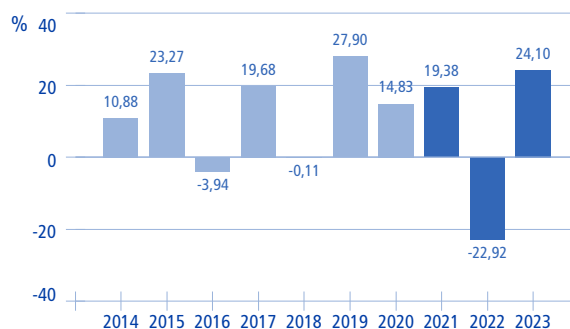
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 197 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,82 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,93 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,78 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 153,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 6 439 620  
**Taux de rotation du portefeuille :** 164,68 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,89 %	24,37 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	25,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,93 \$
Série 75/100	3,15 %	23,59 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,65 %	24,64 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,93 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des titres de sociétés situées partout dans le monde. La répartition géographique approximative du portefeuille est la suivante : un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans les régions de l'Europe et de l'Asie.

**Les 10 principaux titres du Fonds**

Banque Royale du Canada	6,37 %
Amazon.com Inc.	3,21 %
Microsoft Corp.	3,18 %
Linde PLC	2,96 %
Ferguson PLC	2,79 %
Ashtead Group PLC	2,77 %
Mastercard Inc.	2,70 %
ServiceNow Inc.	2,68 %
Rogers Communications inc.	2,57 %
Constellation Software Inc.	2,47 %
<b>Total</b>	<b>31,70 %</b>

**Composition du Fonds**

États-Unis	52,39 %
Canada	29,84 %
Europe	12,45 %
Asie et Pacifique	3,64 %
Court terme et autres	1,68 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 62**

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche des rendements totaux élevés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

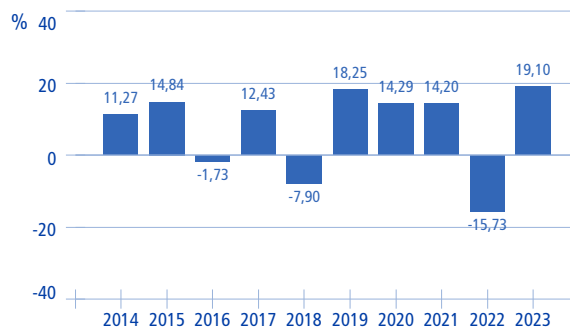
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 014 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,25 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,51 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,35 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,65 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 17 octobre 2022  
**Gestionnaire de portefeuille :** Wellington Management  
**Valeur totale du Fonds :** 121,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 426 212  
**Taux de rotation du portefeuille :** 0,00 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,03 %	11,97 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	12,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,47 \$
Série 75/100	3,32 %	11,93 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,04 %	11,97 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,89 %	10,46 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions étrangères.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Alphabet Inc.	3,35 %
Micron Technology Inc.	1,93 %
Qualcomm Inc.	1,82 %
Iberdrola SA	1,78 %
NXP Semiconductors NV	1,78 %
Kenvue Inc.	1,76 %
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	1,72 %
Rio Tinto PLC	1,58 %
The Allstate Corp.	1,53 %
Schlumberger Ltd.	1,53 %
<b>Total</b>	<b>18,78 %</b>

#### Répartition sectorielle du Fonds

Finance	17,83 %
Industrie	14,20 %
Santé	13,25 %
Technologies de l'information	12,24 %
Services de communication	8,15 %
Biens de consommation de base	7,78 %
Matériaux	6,11 %
Énergie	5,26 %
Consommation discrétionnaire	5,04 %
Immobilier	4,32 %
Services aux collectivités	4,31 %
<b>Total</b>	<b>98,49 %</b>

#### Composition du Fonds

États-Unis	52,80 %
Asie et Pacifique	22,08 %
Europe	20,76 %
Canada	2,30 %
Court terme et autres	1,50 %
Amérique Latine	0,56 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 101**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

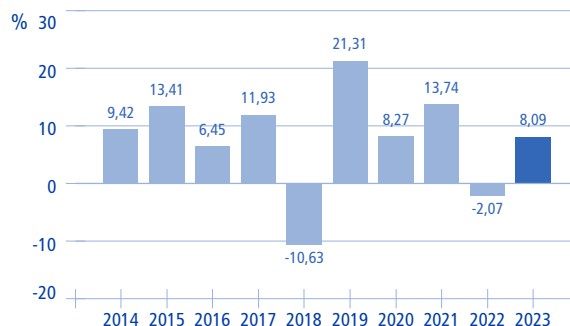
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 198 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,14 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## FONDS ACTIONS MONDIALES DE VALEUR OPPORTUNISTE (WELLINGTON)

### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,03 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,32 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,04 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,89 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 205,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 15 888 533  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,03 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,13 %	14,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,95 %	14,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,80 %	10,72 \$
Série 75/100	3,36 %	14,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	14,55 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,72 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Clarivate PLC  
 Finning Ltd  
 Prosus NV  
 Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA  
 Airbus SE  
 Samsung Electronics Co. Ltd.  
 BNP Paribas SA  
 ELIS SA  
 Barclays PLC  
 RECKITT BENCKISER GROUP PLC

Les 10 principaux titres représentent 33,22 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 62

### Composition du fonds sous-jacent

Europe	48,63 %
États-Unis	29,71 %
Asie et Pacifique	12,11 %
Canada	6,40 %
Autres pays	2,38 %
Court terme et autres	0,77 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

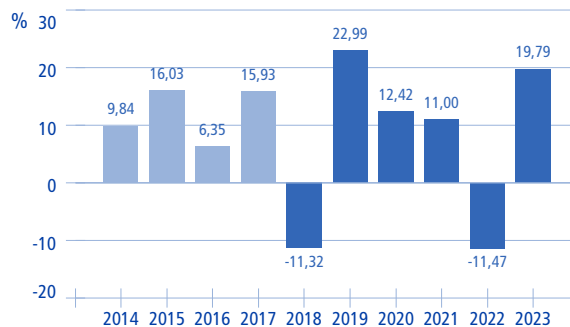
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 470 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,54 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,13 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,80 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,36 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 160,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 7 208 459  
**Taux de rotation du portefeuille :** 6,81 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,08 %	31,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,91 %	32,29 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,62 \$
Série 75/100	3,40 %	30,52 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	31,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,61 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.  
 NVIDIA Corp.  
 Metro inc.  
 Meta Platforms Inc.  
 Alphabet Inc.  
 Amazon.com Inc.  
 Johnson & Johnson  
 Imperial Brands PLC  
 Diageo PLC  
 Nestlé SA

Les 10 principaux titres représentent 14,03 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 658

#### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	55,22 %
Asie et Pacifique	14,89 %
Europe	13,72 %
Autres pays	6,90 %
Canada	5,36 %
Court terme et autres	3,91 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

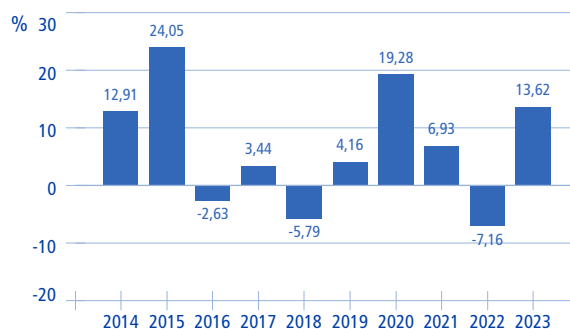
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 863 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,42 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,08 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,40 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : BlackRock  
**Valeur totale du Fonds** : 262,8 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 13 428 270  
**Taux de rotation du portefeuille** : 9,41 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	16,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	16,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,72 \$
Série 75/100	3,04 %	16,25 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	16,88 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,72 \$
Série Ecoflex 100/100	2,95 %	20,41 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index à évaluation quotidienne, lequel est composé de titres de sociétés à grande capitalisation qui oeuvrent en Europe, en Australie et en Extrême-Orient.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Novo Nordisk AS	2,04 %
Nestlé SA	1,87 %
ASML Holding NV	1,84 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1,35 %
Shell PLC	1,31 %
AstraZeneca PLC	1,27 %
Novartis AG	1,25 %
Roche Holding AG	1,24 %
Toyota Motor Corp.	1,18 %
BHP Group Ltd.	1,06 %
<b>Total</b>	<b>14,41 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Europe	64,27 %
Asie et Pacifique	25,41 %
Australie	7,56 %
Court terme et autres	2,04 %
Moyen-Orient et Afrique	0,68 %
Amérique latine	0,04 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 787**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

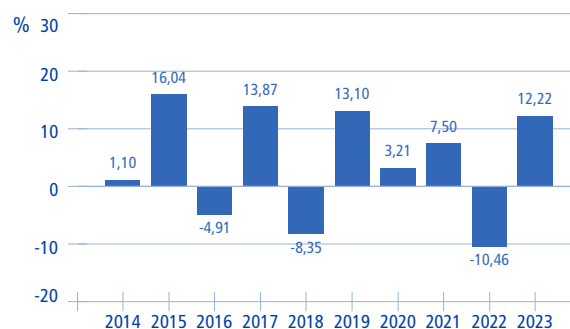
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 468 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,91 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,04 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,62 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,47 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,95 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 456,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 14 064 446  
**Taux de rotation du portefeuille** : 110,64 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	24,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	25,16 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,74 \$
Série 75/100	3,15 %	23,56 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	24,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,74 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

### Les 10 principaux titres du Fonds

iShares MSCI EAFE ETF	4,92 %
Novartis AG	2,42 %
Roche Holding AG	2,31 %
Shell PLC	2,30 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	2,02 %
Novo Nordisk AS	1,96 %
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	1,87 %
Stellantis NV	1,71 %
Nestlé SA	1,49 %
ASML Holding NV	1,47 %

**Total** **22,47 %**

**Nombre total de titres : 320**

### Composition du Fonds

Europe	50,93 %
Asie et Pacifique	39,42 %
États-Unis	7,57 %
Court terme et autres	2,08 %

**Total** **100,00 %**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

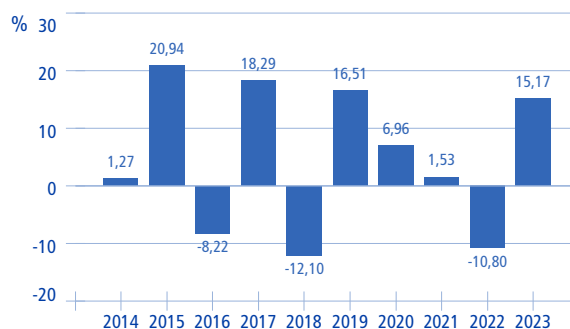
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 519 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,27 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,82 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 43,4 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 2 904 091  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,65 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,99 %	21,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	21,60 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,73 \$
Série 75/100	3,31 %	20,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,15 %	20,73 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,00 %	10,73 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Europe, lequel se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Roche Holding AG  
 National Grid PLC  
 Inditex  
 Ericsson, Cl. B  
 RECKITT BENCKISER GROUP PLC  
 Sanofi  
 Koninklijke Ahold Delhaize NV  
 Associated British Foods PLC  
 SAP SE  
 British American Tobacco PLC

Les 10 principaux titres représentent 36,88 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 60

### Composition du fonds sous-jacent

Royaume-Uni	40,86 %
Autres pays	20,50 %
France	15,81 %
Pays-Bas	11,09 %
Allemagne	10,08 %
Court terme et autres	1,66 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

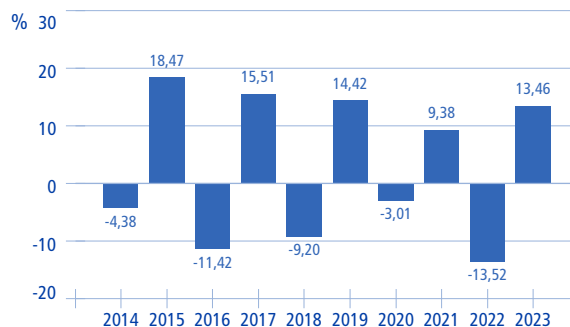
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 253 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,28 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,64 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,31 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	3,00 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

### COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** BlackRock  
**Valeur totale du Fonds :** 768,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 29 118 976  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,73 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,74 %	45,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	46,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,53 \$
Série 75/100	2,98 %	44,47 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	45,90 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,48 %	10,53 \$
Série Ecoflex 100/100	2,95 %	55,94 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, lequel se compose d'investissements dans des titres de participation du marché américain.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple Inc.	6,98 %
Microsoft Corp.	6,93 %
Amazon.com Inc.	3,43 %
NVIDIA Corp.	3,03 %
Alphabet inc., catégorie A	2,05 %
Meta Platforms Inc.	1,95 %
Alphabet inc., catégorie C	1,74 %
Tesla Inc.	1,71 %
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	1,61 %
JPMorgan Chase & Co.	1,22 %
<b>Total</b>	<b>30,65 %</b>

#### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	28,66 %
Finance	13,41 %
Santé	12,53 %
Consommation discrétionnaire	10,78 %
Industrie	8,74 %
Services de communication	8,52 %
Biens de consommation de base	6,11 %
Énergie	3,86 %
Immobilier	2,50 %
Matériaux	2,39 %
Services aux collectivités	2,33 %
<b>Total</b>	<b>99,83 %</b>

#### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	96,74 %
Actions internationales	3,09 %
Court terme et autres	0,17 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 504**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à moyen et à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	□	■	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

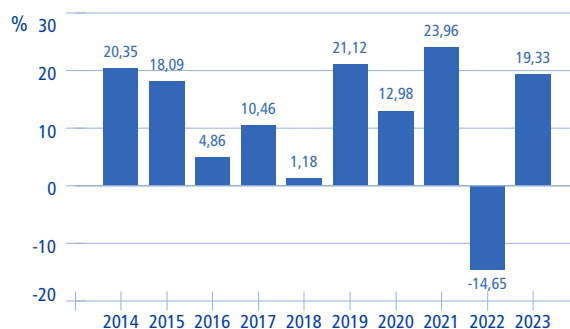
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 878 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,15 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,74 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,98 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,48 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,95 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 378,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 27 402 352  
**Taux de rotation du portefeuille :** 4,52 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,98 %	15,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	16,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,47 \$
Série 75/100	3,25 %	15,77 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,92 %	16,01 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,77 %	10,46 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds investit dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Meta Platforms inc., catégorie A  
 Berkshire Hathaway, catégorie A  
 Microsoft Corp.  
 Apple Inc.  
 Amazon.com Inc.  
 NVIDIA Corp.  
 Alphabet inc., catégorie A  
 Eli Lilly and Co.  
 Vertex Pharmaceuticals Inc.  
 UnitedHealth Group Inc.

**Les 10 principaux titres représentent 48,33 % de l'actif net du fonds sous-jacent.**

**Nombre total de titres : 325**

**Répartition sectorielle du fonds sous-jacent**

Technologies de l'information	25,89 %
Services de communication	16,11 %
Santé	14,96 %
Finance	13,41 %
Consommation discrétionnaire	9,86 %
Industrie	7,14 %
Énergie	4,93 %
Biens de consommation de base	2,03 %
Matériaux	2,03 %
Services aux collectivités	0,28 %
<b>Total</b>	<b>96,64 %</b>

**Composition du fonds sous-jacent**

Actions internationales	93,42 %
Court terme et autres	4,34 %
Actions canadiennes	2,24 %

**Total 100,00 %**

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

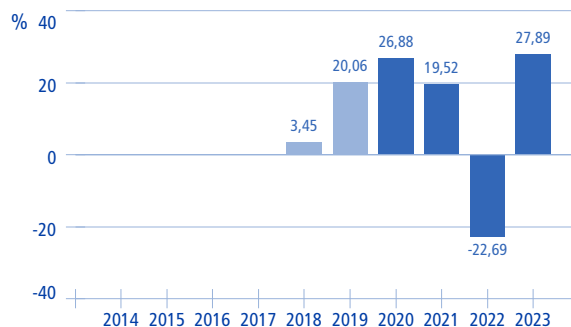
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 585 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,65 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,67 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,25 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,92 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,77 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 854,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 42 556 160  
**Taux de rotation du portefeuille :** 163,69 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	24,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,30 %	25,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,14 %	10,70 \$
Série 75/100	2,84 %	24,34 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,49 %	24,82 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,34 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	24,21 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans des titres de sociétés américaines à grande capitalisation qui tirent profit des thèmes d'innovation structurelle de l'économie.

**Les 10 principaux titres du Fonds**

Microsoft Corp.	8,00 %
Amazon.com Inc.	4,91 %
Alphabet Inc.	4,82 %
NVIDIA Corp.	3,78 %
Apple Inc.	3,51 %
Meta Platforms Inc.	2,99 %
JPMorgan Chase & Co.	2,02 %
Broadcom Inc.	1,97 %
Mastercard Inc.	1,88 %
Visa Inc.	1,78 %
<b>Total</b>	<b>35,66 %</b>

**Répartition sectorielle du Fonds**

Technologies de l'information	29,83 %
Santé	15,27 %
Services de communication	12,77 %
Finance	12,55 %
Consommation discrétionnaire	10,88 %
Industrie	8,11 %
Biens de consommation de base	2,13 %
Services aux collectivités	1,97 %
Matériaux	1,94 %
Énergie	1,90 %
Immobilier	1,33 %
<b>Total</b>	<b>98,68 %</b>

**Composition du Fonds**

Actions américaines	96,67 %
Actions canadiennes	1,61 %
Court terme et autres	1,33 %
Actions étrangères	0,39 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 88

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

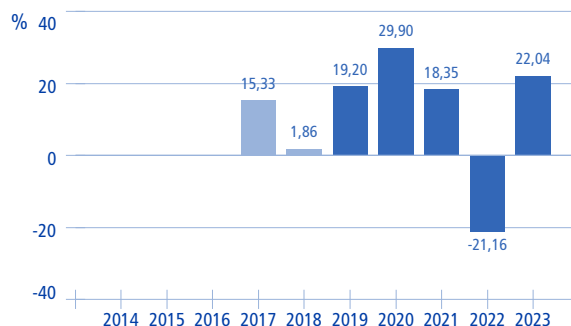
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 575 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,18 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,30 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,14 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,84 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,49 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,34 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 55,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 4 952 596  
**Taux de rotation du portefeuille :** 7,14 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,81 %	11,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	11,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,54 \$
Série 75/100	3,11 %	11,24 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,76 %	11,42 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,54 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds investit dans des unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Microsoft Corp.	7,20 %
Apple Inc.	7,00 %
Meta Platforms Inc.	5,10 %
Amazon.com Inc.	4,80 %
NVIDIA Corp.	3,90 %
Broadcom Inc.	3,50 %
General Dynamics Corp.	3,30 %
JPMorgan Chase & Co.	3,20 %
Lululemon Athletica Inc.	3,20 %
Eaton corp. PLC	3,10 %

**Répartition sectorielle du fonds sous-jacent**

Technologies de l'information	36,70 %
Consommation discrétionnaire	17,30 %
Industrie	15,00 %
Finance	12,30 %
Services de communication	7,40 %
Santé	4,90 %
Matériaux	4,10 %
Biens de consommation de base	2,10 %

**Composition du fonds sous-jacent**

Actions américaines	95,70 %
Actions étrangères	4,10 %
Court terme et autres	0,20 %

**Total** 44,30 %

**Total** 99,80 %

**Total** 100,00 %

**Nombre total de titres :** 33

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

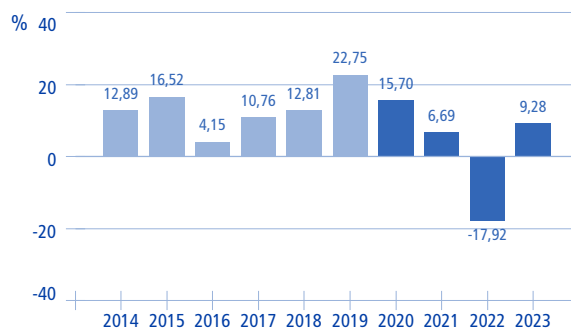
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 132 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,02 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,47 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,76 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,61 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 147,1 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 6 599 033  
**Taux de rotation du portefeuille** : 240,74 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	29,65 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,52 %	30,61 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,36 %	10,40 \$
Série 75/100	3,13 %	28,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,69 %	29,90 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,54 %	10,39 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	27,86 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est principalement composé de titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Apple Inc.	6,97 %
Microsoft Corp.	6,88 %
Alphabet Inc.	3,91 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,01 %
Meta Platforms Inc.	2,11 %
Broadcom Inc.	1,42 %
JPMorgan Chase & Co.	1,41 %
UnitedHealth Group Inc.	1,36 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	1,24 %
Exxon Mobil Corp.	1,17 %
<b>Total</b>	<b>29,48 %</b>

### Répartition sectorielle du Fonds

Technologies de l'information	22,75 %
Finance	12,00 %
Santé	11,31 %
Industrie	11,21 %
Biens de consommation de base	10,40 %
Énergie	8,26 %
Consommation discrétionnaire	8,01 %
Services de communication	7,78 %
Matériaux	2,52 %
Immobilier	0,80 %
<b>Total</b>	<b>95,04 %</b>

### Composition du Fonds

Actions américaines	97,67 %
Court terme et autres	1,95 %
Actions étrangères	0,38 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 204

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

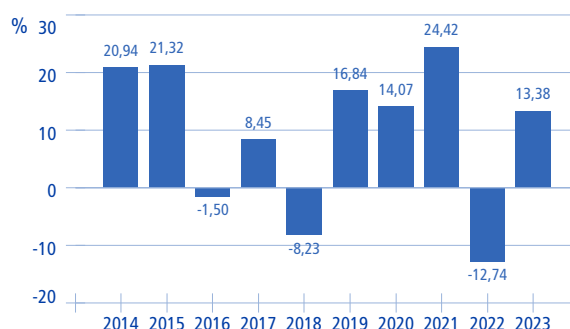
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 360 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,97 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,52 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,13 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,69 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,54 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 343,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 15 688 607  
**Taux de rotation du portefeuille** : 4,75 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,69 %	33,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,32 %	34,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,17 %	10,41 \$
Série 75/100	3,01 %	32,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,61 %	33,32 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,46 %	10,40 \$
Série Ecoflex 100/100	3,02 %	32,09 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, lequel se compose principalement de titres de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Apple Inc.	7,19 %
Microsoft Corp.	7,12 %
UnitedHealth Group Inc.	4,76 %
CMS Energy Corp.	3,97 %
Amazon.com Inc.	3,92 %
Alphabet Inc.	3,74 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,50 %
S&P Global Inc.	3,20 %
Linde PLC	3,08 %
Elevance Health Inc.	3,03 %
<b>Total</b>	<b>43,51 %</b>

### Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Technologies de l'information	21,10 %
Finance	16,40 %
Santé	14,87 %
Industrie	10,74 %
Consommation discrétionnaire	9,15 %
Matériaux	6,97 %
Services de communication	5,99 %
Services aux collectivités	5,96 %
Biens de consommation de base	3,77 %
Énergie	2,23 %
<b>Total</b>	<b>97,18 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

Actions américaines	96,30 %
Court terme et autres	2,82 %
Actions canadiennes	0,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 43

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

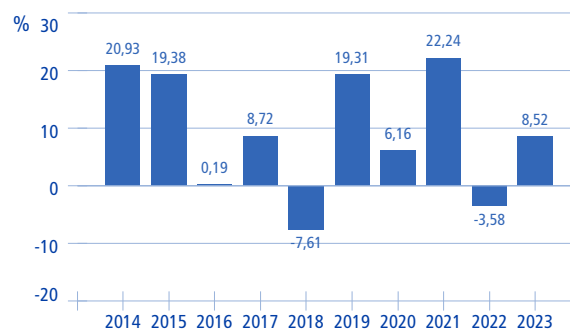
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 354 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,94 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,32 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,17 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,61 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,46 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,02 %	0,75 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments  
**Valeur totale du Fonds :** 263,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 26 121 933  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,10 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,26 %	9,55 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,06 %	9,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,90 %	11,27 \$
Série 75/100	3,50 %	9,50 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,17 %	9,57 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,02 %	11,27 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>, lequel est investi dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

NVIDIA Corp.  
 Microsoft Corp.  
 Amazon.com Inc.  
 Meta Platforms Inc.  
 Alphabet inc., catégorie A  
 Corporation Cameco  
 Alphabet inc., catégorie C  
 Advanced Micro Devices Inc.  
 Eli Lilly and Co.  
 VERTIV HOLDINGS CO

Les 10 principaux titres représentent 50,46 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 163

### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	91,71 %
Canada	5,19 %
Autres pays	2,75 %
Court terme et autres	0,35 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			Modéré à élevé	

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

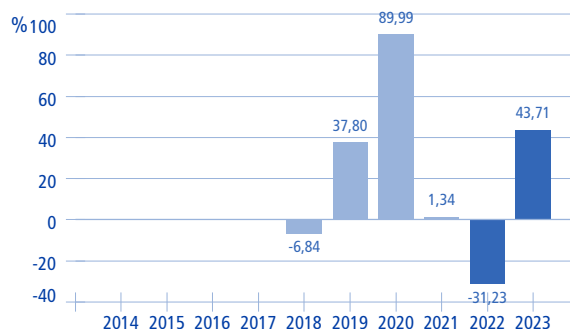
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 940 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,77 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	3,06 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,90 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,50 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,17 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	3,02 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 175,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 32 190 122  
**Taux de rotation du portefeuille** : 203,24 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,00 %	4,40 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	4,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,49 \$
Série 75/100	3,22 %	4,36 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,90 %	4,43 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,49 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	3,76 %
Tencent Holdings Ltd.	3,46 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	2,81 %
Samsung Electronics Co. Ltd.	2,36 %
BHP Group Ltd.	1,98 %
iShares MSCI All Country Asia ex Japan ETF	1,90 %
Alibaba Group Holding Ltd.	1,88 %
Mitsubishi Corp.	1,80 %
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	1,72 %
MediaTek Inc.	1,31 %

**Total** **22,98 %**

**Nombre total de titres : 464**

### Composition du Fonds

Asie et Pacifique	98,73 %
Court terme et autres	0,66 %
États-Unis	0,40 %
Europe	0,21 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			Modéré à élevé	

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

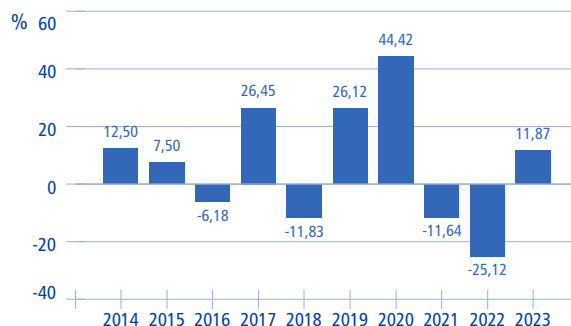
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 705 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,48 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,00 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,22 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,90 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,75 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille** : Jarislowsky Fraser Limitée  
**Valeur totale du Fonds** : 43,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 4 628 641  
**Taux de rotation du portefeuille** : 10,50 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,24 %	9,14 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,09 %	9,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,93 %	10,04 \$
Série 75/100	3,49 %	9,05 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,15 %	9,19 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,00 %	10,04 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, lequel se compose en grande partie de titres de sociétés établies à travers le monde et qui exercent leurs activités sur les marchés émergents.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Samsung Electronics Co. Ltd.	8,60 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	8,40 %
Tencent Holdings Ltd.	5,00 %
Tata Consultancy Services Ltd.	4,20 %
BDO Unibank	2,90 %
Weg S.A.	2,80 %
Larsen & Toubro ltée	2,80 %
Airtac International Goup	2,80 %
HDFC Bank Ltd.	2,80 %
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	2,70 %

**Total** **43,00 %**

**Nombre total de titres** : 47

#### Composition du fonds sous-jacent

Asie et Pacifique	80,20 %
Amérique latine	12,50 %
Amérique du Nord	3,40 %
Moyen-Orient et Afrique	2,10 %
Europe	1,80 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	□	■	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

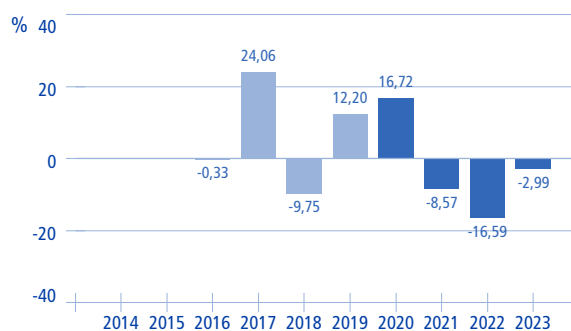
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 906 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,34 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 3 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	3,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,93 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,49 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	3,00 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** Gestion d'actifs CIBC  
**Valeur totale du Fonds :** 274,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 9 866 514  
**Taux de rotation du portefeuille :** 3,51 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,29 %	57,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	58,24 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,14 \$
Série 75/100	3,45 %	56,79 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,11 %	57,68 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,96 %	10,14 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance, lequel est principalement composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui participent à la conception, au développement, à la fabrication et à la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Johnson & Johnson	7,79 %
Roche Holding AG	7,59 %
Novartis AG	7,18 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	6,46 %
Medtronic PLC	5,86 %
CVS Health Corp.	5,74 %
UnitedHealth Group Inc.	5,41 %
IQVIA Holdings Inc.	5,15 %
Sanofi SA	5,01 %
Pfizer Inc.	4,83 %
<b>Total</b>	<b>61,02 %</b>

### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	48,12 %
Suisse	24,19 %
Court terme et autres	12,25 %
Irlande	5,86 %
France	5,01 %
Royaume-Uni	4,57 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 45

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

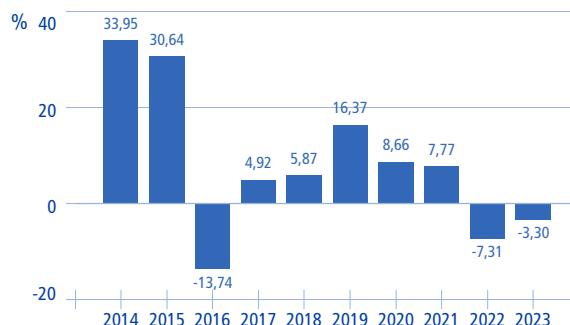
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 048 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,43 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,29 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	3,12 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,97 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,45 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,96 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019  
**Gestionnaire de portefeuille :** Fonds Dynamique  
**Valeur totale du Fonds :** 109,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 505 673  
**Taux de rotation du portefeuille :** 6,47 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,09 %	10,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,94 %	10,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,89 \$
Série 75/100	3,26 %	10,16 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,90 %	10,32 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,89 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds investit dans des unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, qui est investi dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

American Tower Corp.  
 CMS Energy Corp.  
 Corporation TC Énergie  
 FirstEnergy corp.  
 Brookfield Infrastructure Partners LP  
 Entergy corp.  
 Union Pacific Corp.  
 Hydro One Ltd.  
 CSX Corp.

### Composition du fonds sous-jacent

États-Unis	51,70 %
Canada	30,20 %
Europe	12,10 %
Court terme et autres	3,30 %
Australie	2,70 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Les 10 principaux titres représentent 45,60 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 36

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		Modéré		

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

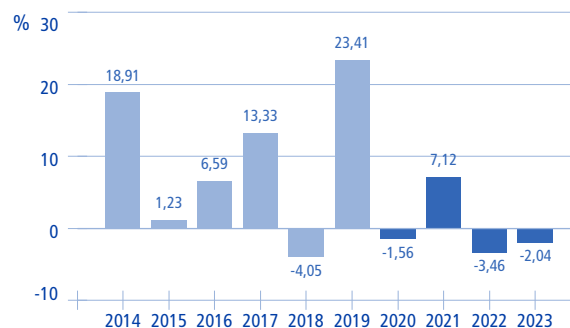
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 031 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,72 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.





## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,94 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,78 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,26 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,90 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,75 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 116,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 118 990  
**Taux de rotation du portefeuille :** 34,36 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	45,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,44 %	47,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,29 %	10,83 \$
Série 75/100	3,12 %	44,99 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,65 %	45,95 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,83 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes. Le Fonds pourrait aussi inclure des titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

FPI RioCan	9,79 %
Granite REIT	9,67 %
FPI d'immeubles résidentiels canadiens	8,98 %
FPI industriel Dream	7,77 %
FPI Propriétés de Choix	7,40 %
FPI First Capital	6,34 %
Boardwalk REIT	6,14 %
Killiam Apartment REIT	6,13 %
FPI Allied Properties	5,73 %
FPI SmartCentres	5,61 %
<b>Total</b>	<b>73,56 %</b>

#### Composition du Fonds

Actions canadiennes	98,12 %
Court terme et autres	1,88 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 25

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu régulier à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	□	■	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

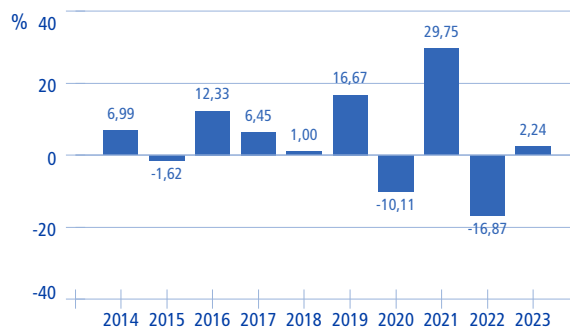
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 470 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,93 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,44 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,29 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,65 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 1 602,6 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 61 252 802  
**Taux de rotation du portefeuille :** 43,45 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,97 %	43,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	44,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,68 \$
Série 75/100	3,03 %	43,81 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,55 %	45,14 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,69 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds reproduit le rendement de l'indice NASDAQ-100<sup>®</sup>. Cet indice regroupe des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles des sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Apple Inc.	8,58 %
Microsoft Corp.	8,01 %
Invesco QQQ Trust ETF	6,47 %
Amazon.com Inc.	4,50 %
Broadcom Inc.	3,86 %
Meta Platforms Inc.	3,58 %
NVIDIA Corp.	3,50 %
Tesla Inc.	3,43 %
Alphabet Inc.	2,37 %
Alphabet Inc.	2,31 %

**Total** **46,61 %**

**Nombre total de titres : 104**

### Composition du Fonds

Actions américaines	96,76 %
Actions étrangères	2,76 %
Court terme et autres	0,48 %

**Total** **100,00 %**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
			46,61 %	

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>\*</sup> NASDAQ®, OMX™, NASDAQ-100® et indice NASDAQ-100® sont des marques de commerce déposées de NASDAQ, Inc. dont l'utilisation par iA Groupe financier a été autorisée sous licence.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

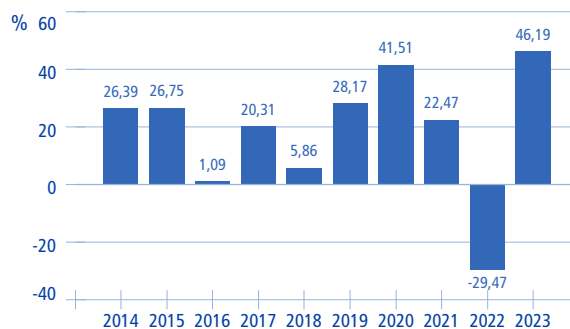
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 4 724 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,80 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,64 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,55 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,40 %	0,30 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 159,3 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 14 800 911  
**Taux de rotation du portefeuille** : 13,75 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	10,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	10,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,73 \$
Série 75/100	2,35 %	10,65 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,25 %	10,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,12 %	10,73 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres à revenu fixe. La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et 30 % en fonds d'actions.

### Les principaux titres du Fonds

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)*	70,37 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	10,15 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	8,90 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	8,82 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	1,96 %
Autres éléments d'actif	-0,20 %

**Total** **100,00 %**

**Nombre total de titres** : 5

### \*Les 10 principaux titres du Fonds Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)

Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-06-2031	1,34 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-12-2051	1,30 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	1,21 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-06-2030	1,14 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,03 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-06-2032	1,02 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-09-2025	0,99 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	0,99 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	0,98 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-09-2028	0,96 %

**Total** **10,96 %**

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	70,37 %
Fonds d'actions internationales	10,85 %
Fonds d'actions canadiennes	10,16 %
Fonds d'actions américaines	8,82 %
Autres	-0,20 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
■				

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

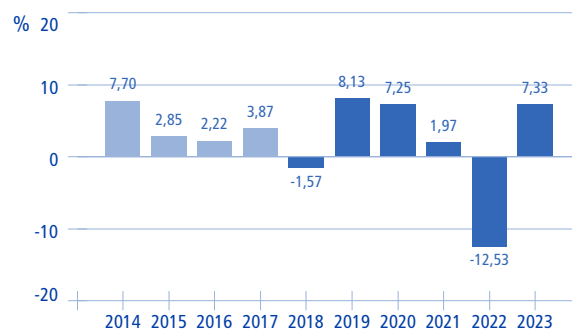
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 092 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,45 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,35 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,25 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,12 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

**EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 151,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 13 355 933  
**Taux de rotation du portefeuille :** 16,34 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	11,55 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	11,61 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,72 \$
Série 75/100	2,30 %	11,34 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	11,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,71 \$

**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et 45 % en fonds d'actions.

**Les principaux titres du Fonds**

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)*	55,28 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	15,25 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	13,34 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	13,23 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	2,93 %
Autres éléments d'actif	-0,03 %

**Total** **100,00 %**

**Nombre total de titres : 5**

**\*Les 10 principaux titres du Fonds Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)**

Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-06-2031	1,34 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-12-2051	1,30 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	1,21 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-06-2030	1,14 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,03 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-06-2032	1,02 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-09-2025	0,99 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	0,99 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	0,98 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-09-2028	0,96 %

**Total** **10,96 %**

**Composition du Fonds**

Fonds de revenu fixe	55,28 %
Fonds d'actions internationales	16,27 %
Fonds d'actions canadiennes	15,25 %
Fonds d'actions américaines	13,23 %
Autres	-0,03 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**



**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

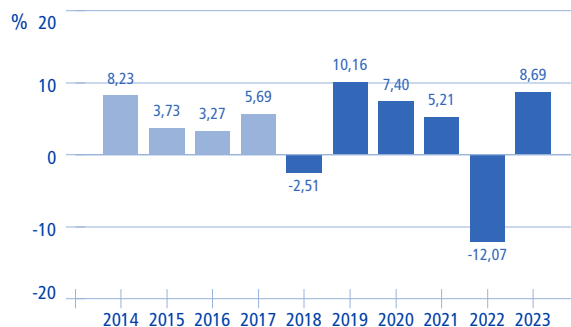
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 162 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,49 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,19 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,06 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 255,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 21 623 469  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,55 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,98 %	12,25 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,88 %	12,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,75 %	10,71 \$
Série 75/100	2,30 %	12,03 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	12,12 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,03 %	10,70 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et 60 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	40,29 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	20,36 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	17,83 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	17,68 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	3,92 %
Autres éléments d'actif	-0,08 %

**Total** **100,00 %**

**Nombre total de titres :** 5

#### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	40,29 %
Fonds d'actions internationales	21,74 %
Fonds d'actions canadiennes	20,36 %
Fonds d'actions américaines	17,68 %
Autres	-0,07 %

**Total** **100,00 %**

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

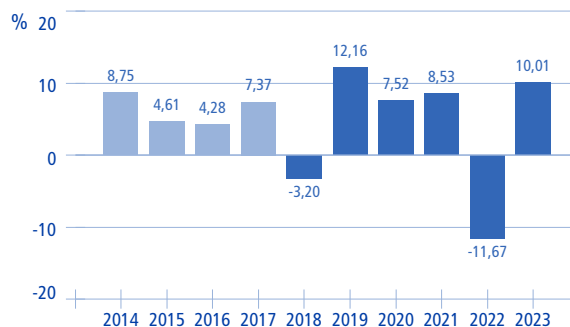
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 234 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,52 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.





**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,03 %	0,10 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 136,9 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 11 011 728  
**Taux de rotation du portefeuille :** 9,90 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,98 %	13,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,88 %	13,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,75 %	10,69 \$
Série 75/100	2,30 %	12,78 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,17 %	12,85 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,04 %	10,68 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et 75 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	25,50 %
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	25,21 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	22,31 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	22,12 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	4,91 %
Autres éléments d'actif	-0,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions internationales	27,22 %
Fonds d'actions canadiennes	25,50 %
Fonds de revenu fixe	25,21 %
Fonds d'actions américaines	22,12 %
Autres	-0,05 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 5

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

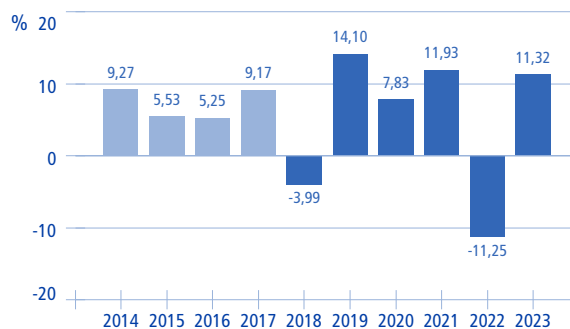
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 312 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,57 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,17 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,04 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

*Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.*

### EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 65,7 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 5 074 549  
**Taux de rotation du portefeuille :** 12,77 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	13,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	13,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,67 \$
Série 75/100	2,26 %	13,46 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,14 %	13,56 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,01 %	10,67 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et 90 % en fonds d'actions.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	30,57 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	26,86 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	26,63 %
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	10,12 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	5,90 %
Autres éléments d'actif	-0,08 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du Fonds

Fonds d'actions internationales	32,76 %
Fonds d'actions canadiennes	30,57 %
Fonds d'actions américaines	26,63 %
Fonds de revenu fixe	10,12 %
Autres	-0,08 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 5

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties. Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

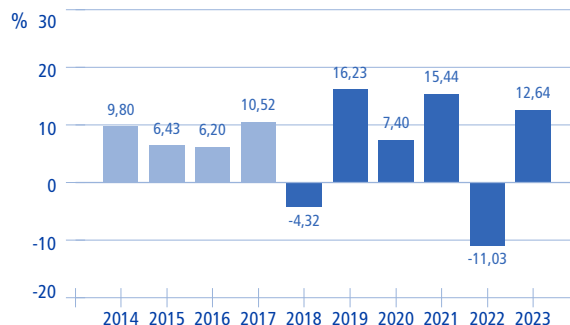
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 385 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,50 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,26 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,14 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,01 %	0,20 %

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)



Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 24 novembre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds :** 110,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 10 612 517  
**Taux de rotation du portefeuille :** 1,41 %  
**Investissement minimal :** 25 \$  
*Fonds de l'Étape Revenu admissible au Revenu minimum*

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	2,89 %	10,39 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des titres de créance de sociétés, dans des placements privés et dans des titres de créance gouvernementaux.

### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,033 %, 15-02-2024	7,48 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,014 %, 18-01-2024	3,53 %
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 11-09-2036	3,23 %
Manulife Finance (Delaware) LP, 5,059 %, 15-12-2041	3,13 %
Énergir, SC, 3,040 %, 09-02-2032	2,90 %
Bell Canada, 3,000 %, 17-03-2031	2,67 %
407 International Inc., 3,430 %, 01-06-2033	2,52 %
407 International Inc., 6,470 %, 27-07-2029	2,46 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	2,25 %
Concord Wedgemount Creek General Partnership, 4,305 %, 31-12-2061	2,09 %
<b>Total</b>	<b>32,26 %</b>

### Composition du Fonds

Sociétés	73,52 %
Court terme et autres	15,49 %
Obligations étrangères	10,99 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres : 113**

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

**Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :**

- recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la protection du capital

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

<sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la *Notice explicative* Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

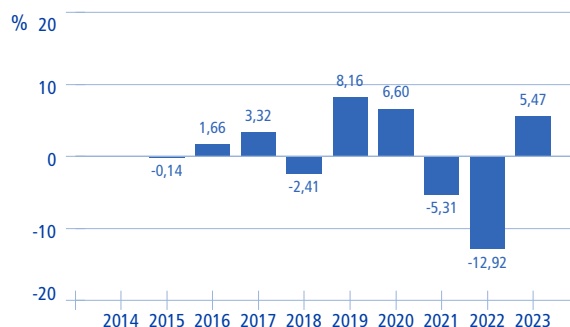
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 037 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,40 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

**FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,89 %	-

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

**COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

**AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

**ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

## EN BREF

**Date de lancement PER IAG** : 24 novembre 2014  
**Gestionnaire de portefeuille** : iA Gestion mondiale d'actifs  
**Valeur totale du Fonds** : 17,2 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation** : 1 547 359  
**Taux de rotation du portefeuille** : 20,51 %  
**Investissement minimal** : 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	3,10 %	11,30 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds mise sur une habile diversification des titres obligataires gouvernementaux canadiens, des obligations de sociétés canadiennes, des actions canadiennes et des actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)*	70,34 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	15,21 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	9,77 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	4,92 %
Autres éléments d'actif	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

### Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	70,34 %
Fonds d'actions canadiennes	15,21 %
Fonds d'actions américaines	9,77 %
Fonds d'actions internationales	4,92 %
Autres	-0,24 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Nombre total de titres : 4

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la croissance à long terme

## QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

\* Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

<sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

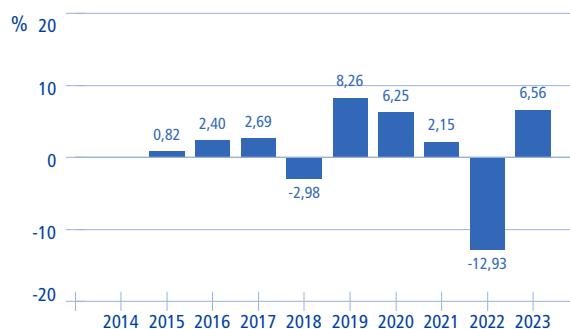
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 127 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,33 % par année.

### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,10 %	-

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et au contrat*.

### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : [ia.ca](http://ia.ca)

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Série Ecoflextra 75/100

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>	Taux de frais (%) <sup>1</sup>
<b>FONDS DISCIPLINE</b>				
Discipline prudent (iA)	2,23	-	2,82	0,60
Discipline modéré (iA)	2,33	-	2,91	0,80
Discipline équilibré (iA)	2,38	-	2,92	0,80
Discipline croissance (iA)	2,36	-	2,93	1,05
<b>FONDS DE REVENU</b>				
Marché monétaire (iA)	1,29	-	1,73	0,60
Obligations court terme (iA)	1,91	0,00	2,43	0,60
Obligations discipline (iA)	1,93	0,00	2,43	0,60
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>				
Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25	2,18	-	2,71	1,35
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	2,08	-	2,64	1,40
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>				
Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25	2,53	-	3,10	1,40
Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25	2,35	-	2,90	1,40

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> La série Ecoflextra 75/100 n'est pas offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds suivants : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations discipline (iA) et Discipline prudent (iA).



## Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F

Cette section présente les Fonds et les Séries disponibles pour l'option de Catégorie F. Pour plus d'informations sur les Fonds, reportez-vous à la page correspondante de ce document. Lorsque vous investissez dans les Fonds en vertu de l'option de Catégorie F, iA Groupe financier ne verse aucune commission ni aucuns frais de service à votre représentant en assurance vie et à son agence. Le montant que vous payez pour la détention d'Unités de Fonds de la Catégorie F sera indiqué dans l'entente entre vous et votre représentant. Il n'y a pas de Frais de rachat.

### Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS ESG</b>									
Modéré ISR (Inhance)	1,22	1,47	1,63	-	1,69	1,99	2,17	0,10	0,40
Équilibré ISR (Inhance)	1,27	1,52	1,68	-	1,74	1,96	2,23	0,10	0,50
Croissance ISR (Inhance)	1,32	1,57	1,73	-	1,80	2,11	2,28	0,10	0,50
Portefeuille équilibré durable (iA)	1,19	1,39	-	0,02	1,69	1,92	-	0,10	-
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	1,40	1,60	-	-	1,90	2,14	-	0,10	-
Actions canadiennes durables (iA)	1,21	1,43	-	0,00	1,69	1,94	-	0,30	-
Stratégie climatique (Wellington)	1,41	1,68	-	-	1,92	2,23	-	0,30	-
<b>FONDS FOCUS</b>									
Focus prudent (iA)	1,08	1,24	1,34	0,01	1,44	1,73	1,85	0,10	0,25
Focus modéré (iA)	1,13	1,28	1,44	0,01	1,47	1,76	1,96	0,10	0,40
Focus équilibré (iA)	1,17	1,33	1,52	0,01	1,55	1,81	2,05	0,10	0,40
Focus croissance (iA)	1,22	1,37	1,60	0,01	1,59	1,85	2,14	0,10	0,50
Focus audacieux (iA)	1,26	1,50	1,66	0,01	1,76	2,03	2,21	0,20	0,65
<b>FONDS SÉLECTION</b>									
Sélection prudent (iA)	1,03	1,20	1,25	0,01	1,49	1,69	1,75	0,10	0,25
Sélection modéré (iA)	1,08	1,26	1,33	0,01	1,52	1,75	1,84	0,10	0,40
Sélection équilibré (iA)	1,15	1,33	1,42	0,01	1,58	1,82	1,95	0,10	0,40
Sélection croissance (iA)	1,23	1,41	1,53	0,02	1,58	1,94	2,07	0,10	0,50
Sélection audacieux (iA)	1,30	1,56	1,61	0,02	1,81	2,11	2,17	0,20	0,65
<b>FONDS DE REVENU</b>									
Marché monétaire (iA)	0,74	0,92	0,98	-	1,08	1,36	1,42	0,10	0,25
Obligations court terme (iA)	1,25	1,41	1,41	0,00	1,74	1,92	1,92	0,10	0,25
Obligations (iA)	1,23	1,39	1,41	0,00	1,68	1,84	1,92	0,10	0,25
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	1,23	1,35	-	0,00	1,70	1,85	-	0,10	-
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,27	1,48	1,53	-	1,76	2,00	2,02	0,10	0,25
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	1,40	1,58	-	0,03	1,94	2,15	-	0,10	-
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	1,50	1,68	-	-	2,02	2,23	-	0,10	-
Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,60	1,75	-	-	1,96	2,29	-	0,10	-
<b>FONDS DE REVENU - Spécialisés</b>									
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,24	1,42	-	-	1,64	1,79	-	0,10	-
Stratégie d'obligations de sociétés (iA)	0,72	0,92	-	0,01	1,09	1,27	-	0,10	-
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,61	1,74	-	-	2,15	2,30	-	0,10	-
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>									
Diversifié sécurité (iA)	1,04	1,22	1,39	0,02	1,52	1,73	1,92	0,10	0,25
Diversifié (iA)	1,08	1,25	1,41	0,01	1,44	1,61	1,93	0,10	0,40
Diversifié opportunité (iA)	1,13	1,31	1,46	0,01	1,54	1,69	1,99	0,10	0,50
Stratégie revenu (iA)	1,06	1,24	1,64	0,01	1,46	1,71	2,19	0,10	0,50
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	1,16	1,35	-	-	1,60	1,71	-	0,10	-

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>									
Fidelity Revenu mensuel mondial	1,38	1,56	-	0,01	1,90	2,07	-	0,10	-
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	1,39	1,62	-	-	1,90	2,16	-	0,20	-
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	1,07	1,25	-	0,11	1,64	1,84	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	1,12	1,40	-	0,09	1,68	2,00	-	0,10	-
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	1,16	1,43	-	0,09	1,67	2,03	-	0,20	-
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>									
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	1,00	1,17	1,17	-	1,45	1,63	1,64	0,10	0,50
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	1,01	1,20	1,27	-	1,46	1,68	1,76	0,10	0,50
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	1,08	1,29	1,35	-	1,53	1,78	1,85	0,20	0,65
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	1,19	1,45	1,76	-	1,67	1,94	2,30	0,20	0,65
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	1,12	1,35	1,35	-	1,58	1,85	1,85	0,20	0,65
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	1,20	1,39	-	-	1,68	1,87	-	0,20	-
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,43	1,66	-	-	1,93	2,21	-	0,20	-
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>									
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	1,32	1,53	1,62	-	1,71	2,03	2,02	0,20	0,65
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	1,19	1,43	1,54	0,01	1,57	1,95	2,08	0,20	0,65
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	1,36	1,61	1,78	-	1,83	2,12	2,35	0,20	0,65
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	1,24	1,47	-	-	1,69	1,99	-	0,20	-
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>									
Actions revenu stratégique (iA)	1,09	1,27	1,27	-	1,55	1,74	1,75	0,20	0,75
Dividendes croissance (iA)	1,10	1,34	1,36	-	1,55	1,82	1,86	0,20	0,75
Indiciel canadien (iA)	1,16	1,37	1,26	0,01	1,51	1,88	1,75	0,30	0,75
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	1,33	1,58	-	-	1,82	2,10	-	0,30	-
Actions canadiennes - croissance (iA)	1,21	1,43	1,42	0,00	1,60	1,85	1,82	0,30	0,75
Potentiel Canada Fidelity	1,34	1,57	-	-	1,81	2,06	-	0,30	-
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	1,55	1,78	-	-	1,93	2,34	-	0,30	-
Actions nord-américaines (iA)	1,21	1,44	-	-	1,68	1,96	-	0,30	-
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>									
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	1,14	1,41	1,41	0,09	1,58	2,01	1,98	0,30	0,75
Dividende mondial (Dynamique)	1,44	1,74	-	0,04	1,95	2,26	-	0,30	-
Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup>	1,32	1,60	-	-	1,81	2,13	-	0,30	-
Actions mondiales (iA)	1,32	1,59	-	0,01	1,67	1,95	-	0,30	-
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	1,23	1,55	-	-	1,71	2,01	-	0,30	-
Actions mondiales Conviction (iA)	1,32	1,60	-	0,01	1,77	2,15	-	0,30	-
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	1,41	1,68	-	-	1,92	2,23	-	0,30	-
Fidelity Actions mondiales - Concentré	1,41	1,68	-	0,11	2,03	2,34	-	0,30	-
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	1,49	1,77	-	-	2,01	2,33	-	0,30	-
Indiciel international (BlackRock)	1,21	1,45	1,38	0,02	1,62	1,98	1,91	0,30	0,75
Actions internationales (iA)	1,32	1,56	-	0,02	1,83	2,01	-	0,30	-
Actions Europe Fidelity	1,40	1,67	-	-	1,90	2,21	-	0,30	-
Indiciel américain (BlackRock)	1,21	1,45	1,38	0,00	1,58	1,94	1,74	0,30	0,75
Fidelity Vision stratégique	1,43	1,70	-	-	1,91	2,22	-	0,30	-
Innovation thématique (iA)	1,12	1,30	1,46	-	1,55	1,78	1,85	0,30	0,75
Américain (Dynamique)	1,29	1,56	-	0,04	1,79	2,12	-	0,30	-

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100		Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>									
Actions américaines (iA)	1,32	1,56	1,46	0,00	1,75	2,09	1,98	0,30	0,75
Dividendes croissance américains (iA)	1,16	1,45	1,46	-	1,52	1,92	1,85	0,30	0,75
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>									
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	1,66	1,97	-	-	2,19	2,56	-	0,30	-
Asie pacifique (iA)	1,39	1,63	-	0,06	1,90	2,16	-	0,30	-
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	1,62	1,87	-	-	2,13	2,44	-	0,30	-
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	1,71	1,89	-	-	2,21	2,43	-	0,30	-
Infrastructures mondiales (Dynamique)	1,43	1,60	-	0,09	1,99	2,22	-	0,30	-
Revenu immobilier (iA)	1,35	1,58	-	-	1,80	2,06	-	0,30	-
Indiciel américain DAQ (iA)	1,42	1,51	-	0,02	1,86	2,01	-	0,30	-
<b>FONDS INDEXIA</b>									
Indexia prudent (iA)	0,74	1,08	-	0,01	1,08	1,55	-	0,10	-
Indexia modéré (iA)	0,74	1,08	-	0,01	1,08	1,42	-	0,10	-
Indexia équilibré (iA)	0,75	1,08	-	0,01	1,14	1,55	-	0,10	-
Indexia croissance (iA)	0,74	1,08	-	0,01	1,09	1,55	-	0,20	-
Indexia audacieux (iA)	0,75	1,08	-	0,01	1,10	1,55	-	0,20	-

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige - Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	
<b>FONDS ESG</b>										
Modéré ISR (Inhance)	1,06	0,93	1,13	1,07	-	1,52	1,36	1,46	1,53	0,10
Équilibré ISR (Inhance)	1,13	1,04	1,24	1,13	-	1,60	1,50	1,65	1,60	0,10
Croissance ISR (Inhance)	1,16	1,07	1,23	1,13	-	1,63	1,52	1,72	1,60	0,10
Portefeuille équilibré durable (iA)	1,03	0,90	1,16	1,07	0,02	1,51	1,36	1,66	1,56	0,10
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	1,24	1,11	1,38	1,28	-	1,72	1,58	1,88	1,78	0,10
Actions canadiennes durables (iA)	0,91	0,79	1,04	0,95	0,00	1,34	1,21	1,50	1,40	0,30
Stratégie climatique (Wellington)	1,26	1,13	1,40	1,29	-	1,74	1,60	1,91	1,78	0,30
<b>FONDS FOCUS</b>										
Focus prudent (iA)	0,93	0,83	1,03	0,91	0,01	1,38	1,26	1,50	1,36	0,10
Focus modéré (iA)	0,97	0,86	1,11	1,01	0,01	1,42	1,30	1,56	1,47	0,10
Focus équilibré (iA)	1,01	0,90	1,18	1,06	0,01	1,47	1,34	1,66	1,53	0,10
Focus croissance (iA)	1,05	0,95	1,22	1,11	0,01	1,41	1,40	1,71	1,59	0,10
Focus audacieux (iA)	1,08	0,99	1,32	1,20	0,01	1,55	1,44	1,82	1,68	0,20
<b>FONDS SÉLECTION</b>										
Sélection prudent (iA)	0,93	0,84	0,98	0,86	0,01	1,38	1,28	1,43	1,29	0,10
Sélection modéré (iA)	0,97	0,90	1,05	0,97	0,01	1,42	1,34	1,51	1,42	0,10
Sélection équilibré (iA)	1,06	0,97	1,13	1,04	0,01	1,53	1,43	1,62	1,51	0,10
Sélection croissance (iA)	1,12	1,05	1,24	1,14	0,02	1,47	1,52	1,74	1,62	0,10
Sélection audacieux (iA)	1,21	1,11	1,35	1,23	0,02	1,70	1,59	1,86	1,73	0,20
<b>FONDS DE REVENU</b>										
Marché monétaire (iA)	0,71	0,68	0,88	0,86	-	1,10	1,08	1,20	1,28	0,10
Obligations court terme (iA)	1,11	1,03	1,19	1,10	0,00	1,58	1,48	1,66	1,56	0,10
Obligations (iA)	1,11	1,02	1,21	1,13	0,00	1,58	1,47	1,66	1,60	0,10
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	1,12	1,02	1,19	1,12	0,00	1,58	1,47	1,64	1,58	0,10
Obligations de base plus (Wellington Square)	1,17	1,11	1,31	1,25	-	1,64	1,57	1,80	1,74	0,10
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	1,25	1,20	1,41	1,32	0,03	1,77	1,72	1,96	1,86	0,10
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	1,33	1,27	1,53	1,50	-	1,83	1,76	2,06	2,02	0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,40	1,30	1,60	1,53	-	1,79	1,80	2,10	2,06	0,10
<b>FONDS DE REVENU - Spécialisés</b>										
Revenu à taux variable (Wellington Square)	1,17	1,09	1,31	1,24	-	1,64	1,55	1,80	1,73	0,10
Stratégie d'obligations de sociétés (iA)	0,64	0,57	0,77	0,69	0,01	1,05	0,96	1,17	1,10	0,10
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,49	1,42	1,64	1,58	-	2,01	1,93	2,18	2,11	0,10
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>										
Diversifié sécurité (iA)	0,93	0,86	1,10	1,02	0,02	1,39	1,31	1,59	1,49	0,10
Diversifié (iA)	0,80	0,72	0,98	0,89	0,01	1,23	1,14	1,39	1,34	0,10
Diversifié opportunité (iA)	0,80	0,68	0,98	0,85	0,01	1,22	1,09	1,43	1,29	0,10
Stratégie revenu (iA)	0,71	0,57	0,82	0,69	0,01	1,11	0,96	1,18	1,11	0,10
Diversifié mondial (Loomis Sayles)	1,02	0,90	1,14	1,03	-	1,45	1,34	1,52	1,48	0,10
Fidelity Revenu mensuel mondial	1,24	1,09	1,38	1,24	0,01	1,72	1,57	1,84	1,74	0,10
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	1,28	1,13	1,37	1,27	-	1,77	1,60	1,87	1,75	0,20

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
<b>FONDS DIVERSIFIÉS</b>										
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	0,94	0,85	1,12	1,04	0,11	1,49	1,38	1,70	1,61	0,10
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	0,92	0,81	1,12	1,04	0,09	1,44	1,32	1,68	1,59	0,10
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	0,94	0,86	1,16	1,04	0,09	1,36	1,38	1,72	1,59	0,20
<b>FONDS HYBRIDES CANADIENS</b>										
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	0,65	0,55	0,70	0,54	-	1,04	0,94	1,10	0,92	0,10
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	0,65	0,51	0,74	0,63	-	1,05	0,89	1,14	1,02	0,10
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	0,73	0,62	0,88	0,66	-	1,14	1,01	1,32	1,06	0,20
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	1,01	0,89	1,32	1,17	-	1,45	1,32	1,81	1,64	0,20
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	0,77	0,65	0,90	0,79	-	1,18	1,04	1,33	1,21	0,20
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	1,01	0,90	1,17	1,07	-	1,46	1,33	1,62	1,52	0,20
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,24	1,12	1,31	1,23	-	1,72	1,58	1,81	1,71	0,20
<b>FONDS HYBRIDES MONDIAUX</b>										
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	1,13	0,97	1,28	1,14	-	1,60	1,41	1,62	1,61	0,20
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	0,91	0,76	1,10	0,94	0,01	1,35	1,18	1,44	1,38	0,20
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	1,16	1,06	1,44	1,37	-	1,64	1,52	1,95	1,88	0,20
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	1,04	0,89	1,23	1,12	-	1,47	1,32	1,71	1,58	0,20
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>										
Actions revenu stratégique (iA)	0,73	0,57	0,81	0,66	-	1,04	0,95	1,13	1,06	0,20
Dividendes croissance (iA)	0,75	0,60	0,88	0,71	-	1,15	0,99	1,31	1,12	0,20
Indiciel canadien (iA)	0,79	0,66	0,94	0,81	0,01	1,20	1,06	1,39	1,23	0,30
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	1,15	1,02	1,41	1,27	-	1,48	1,47	1,89	1,76	0,30
Actions canadiennes - croissance (iA)	0,86	0,72	1,01	0,86	0,00	1,29	1,13	1,47	1,29	0,30
Potentiel Canada Fidelity	1,13	0,98	1,33	1,18	-	1,53	1,43	1,82	1,66	0,30
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	1,35	1,17	1,46	1,30	-	1,81	1,64	1,98	1,79	0,30
Actions nord-américaines (iA)	0,88	0,76	1,11	1,00	-	1,28	1,17	1,58	1,44	0,30
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	0,82	0,66	1,00	0,82	0,09	1,33	1,15	1,54	1,34	0,30
Dividende mondial (Dynamique)	1,25	1,07	1,39	1,22	0,04	1,73	1,57	1,91	1,74	0,30
Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup>	0,96	0,83	1,14	1,00	-	1,41	1,25	1,60	1,45	0,30
Actions mondiales (iA)	0,97	0,83	1,15	1,02	0,01	1,43	1,26	1,63	1,48	0,30
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	1,07	0,92	1,39	1,22	-	1,53	1,35	1,89	1,70	0,30
Actions mondiales Conviction (iA)	0,95	0,84	1,12	0,97	0,01	1,38	1,27	1,59	1,42	0,30
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	1,26	1,11	1,39	1,32	-	1,75	1,58	1,90	1,82	0,30
Fidelity Actions mondiales - Concentré	1,24	1,14	1,43	1,29	0,11	1,83	1,72	2,05	1,89	0,30
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	1,32	1,20	1,53	1,39	-	1,66	1,68	2,06	1,90	0,30
Indiciel international (BlackRock)	1,04	0,90	1,06	0,93	0,02	1,51	1,35	1,51	1,39	0,30
Actions internationales (iA)	1,00	0,87	1,21	1,11	0,02	1,47	1,32	1,70	1,59	0,30
Actions Europe Fidelity	1,24	1,09	1,51	1,41	-	1,72	1,56	2,03	1,93	0,30
Indiciel américain (BlackRock)	1,07	0,90	1,13	0,95	0,00	1,53	1,34	1,57	1,40	0,30
Fidelity Vision stratégique	1,29	1,12	1,38	1,21	-	1,75	1,59	1,83	1,69	0,30
Innovation thématique (iA)	0,80	0,66	0,98	0,83	-	1,17	1,05	1,34	1,25	0,30
Américain (Dynamique)	1,15	0,91	1,22	1,04	0,04	1,66	1,38	1,75	1,53	0,30



	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500		Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
<b>FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES</b>										
Actions américaines (iA)	1,00	0,85	1,18	1,00	0,00	1,45	1,28	1,66	1,45	0,30
Dividendes croissance américains (iA)	0,83	0,67	1,10	0,93	-	1,25	1,07	1,54	1,37	0,30
<b>FONDS SPÉCIALISÉS</b>										
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	1,51	1,33	1,70	1,44	-	1,86	1,83	2,26	1,95	0,30
Asie pacifique (iA)	1,23	1,07	1,31	1,14	0,06	1,70	1,58	1,86	1,67	0,30
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	1,48	1,36	1,55	1,42	-	1,96	1,86	2,08	1,93	0,30
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	1,55	1,39	1,57	1,38	-	2,05	1,89	2,11	1,89	0,30
Infrastructures mondiales (Dynamique)	1,29	1,14	1,26	1,11	0,09	1,87	1,70	1,84	1,67	0,30
Revenu immobilier (iA)	0,93	0,78	1,13	0,97	-	1,37	1,20	1,57	1,42	0,30
Indiciel américain DAQ (iA)	1,25	1,08	1,08	0,87	0,02	1,67	1,56	1,56	1,32	0,30
<b>FONDS INDEXIA</b>										
Indexia prudent (iA)	0,67	0,56	0,98	0,88	0,01	1,04	0,95	1,44	1,31	0,10
Indexia modéré (iA)	0,66	0,55	0,96	0,82	0,01	1,07	0,94	1,42	1,25	0,10
Indexia équilibré (iA)	0,66	0,55	0,96	0,79	0,01	1,06	0,94	1,39	1,22	0,10
Indexia croissance (iA)	0,66	0,55	0,96	0,80	0,01	1,07	0,94	1,30	1,23	0,20
Indexia audacieux (iA)	0,66	0,55	0,96	0,78	0,01	1,07	0,95	1,30	1,20	0,20

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.



## Aperçu des fonds

Au 31 décembre 2023

### À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

F14-10(24-04)

Pour tout commentaire ou pour toute information additionnelle sur iA Groupe financier, vous pouvez vous adresser directement à son siège social :

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3

**418 684-5000 / 1 800 463-6236**

Ce contrat est administré par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., qui est incorporée en vertu de la Loi sur les assurances (Québec).

## ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.